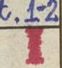

V
B
I
C
BIBLIOTHECA
UNIV. IAGELL.
CRACOVIENSIS




V
B
J
C
588170-I
Mag. St. Dr.


JEAN SOBIESKI
ROI DE POLOGNE.

HISTOIRE
DE
JEAN SOBIESKI,
ROI DE POLOGNE.

Gabr. Fr.

Par MR. L'ABBÉ COYER.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

MDCCLXII.


UNIV. JAGELL.
CRACOVIENSIS
588170
I - 1



A

SON ALTESSE

MONSEIGNEUR LE PRINCE

DE BOUILLON.

PETIT-FILS *d'un grand Roi, vous trouverez dans son Histoire le modele des vertus que vous cherchez, & qu'à votre âge il suffit peut-être d'entrevoir.* SOBIESKI, *avant que d'être Roi, fut Héros. L'Héroïsme qui l'éleva, doit animer tous ceux qui veulent faire de grandes choses.*

Je n'ignore pas, MONSEIGNEUR, *que votre propre Maison vous offre des modeles en tout genre; & le sang de Lorraine, qui coule aussi dans vos veines, fut toujours fécond en Héros. Je nommerois les Lorrains & les Bouillons que l'Europe admira, si les Histoires, si les Monumens ne parloient pas. Sans oublier leur gloire, fixez vos regards sur celle de* SOBIESKI; *& vous apprendrez par quelles actions on arrive à l'immortalité chez tous les Peuples. Vous y*

arriverez en cultivant les qualités que la Nature a placées dans votre ame. Admirer les grands hommes & les etudier, comme vous le faites, c'est commencer à les imiter.

Je suis, avec un respectueux attachement,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE,

Le très-humble, & très. obeissant Serviteur,

COYER.

PREFACE.

L'Histoire d'un Roi héréditaire & absolu, ne produit pas ordinairement ce grand intérêt que nous cherchons dans les Chefs des Peuples. Ce Roi, quel qu'il soit, les Peuples le reçoivent du droit du Sang, & il ne leur est pas permis de discerner le bon gouvernement du mauvais. S'il arrive quelques secousses, elles sont légeres, & l'autorité, à la fin, subjugue tout. Cette monotonie d'obéissance passive, salutaire si le Monarque est bon, ruineuse s'il est méchant, ne met sur le Théâtre de l'Histoire que des Acteurs froids, inanimés, qui ne se meuvent, n'agissent qu'au gré d'un premier Acteur; &

ce premier Acteur sans chaleur, comme sans crainte, n'a pas le pouvoir lui-même de nous intéresser vivement.

Il n'en est pas ainsi d'un Roi Electif. Ou ses vertus le portent sur le Trône, ou la force. S'il s'éleve par ses vertus, le spectacle est touchant; si c'est par la force, il attire encore les regards en triomphant des obstacles; & lorsqu'il est au faîte de la puissance, il a un besoin continuel de conseil & d'action pour s'y maintenir. *Le Roi, la Loi & la Nation*, trois forces qui pesent sans cesse l'une sur l'autre, équilibre difficile. La Nation sous le bouclier de la Loi, pense, parle, agit avec cette liberté

qui convient à des hommes. Le Roi, en ſuivant ou en violant la Loi, eſt approuvé ou contredit, obéi ou deſobéi, paiſible ou agité.

Telle eſt l'Hiſtoire que j'écris. On verra un Noble Polonois, le célebre SOBIESKI, monter à l'Autorité ſuprême & s'y ſoutenir au milieu des orages. On le verra dans les Armées, dans le Sénat, dans les Dietes; & je le montrerai avec cette vérité qu'on chercheroit en vain dans l'Hiſtoire d'un Monarque abſolu. Celui-ci gouverne dans les ténebres. Le Chef de la République Polonoiſe eſt tout à découvert. Ainſi l'Hiſtorien, ſans être obligé de deviner en trompant la poſtérité, après s'être trompé lui-

même, n'a qu'un ſoin, celui de choiſir de bons Mémoires. Les deux qui m'ont guidé principalement, m'ont paru tels.

C'eſt, pour la Partie Militaire, un Manuſcrit d'un Officier François au ſervice de Pologne. Cet Officier, nommé *Dupont*, Ingénieur en chef de l'Artillerie, & Capitaine d'une Compagnie-Franche de deux cens Dragons, a ſuivi ſon Héros dans ſes campagnes. Il raconte ce qu'il a vu; & comme il n'étoit né ni Polonois, ni Sujet du Prince dont il a écrit l'Hiſtoire, il n'a dû ſe livrer ni à la partialité nationale, ni à l'aveugle adoration d'un Maître que la naiſſance a fait.

Quant à la Partie Politique, je l'ai trouvée dans les Lettres familieres d'*André-Chrysostome Zaluski*, Evêque, Sénateur & Chancelier de Pologne: trois qualités qui le plaçoient au centre des affaires. Les Lettres qu'il écrivoit à mesure que les événemens se montroient, n'étoient faites ni pour le Public, ni pour le Prince. Elles étoient adressées à des Amis. L'amitié ne connoît que le langage de la franchise. L'impression ne les a publiées que longtems après leur existence. SOBIESKI n'étoit plus, & sa Maison ne régnoit pas. Je n'ai trouvé, dans ces Lettres, ni beauté, ni style, ni précision; je n'y cherchois que la vérité; & si avec cette

volonté ferme & de tels guides je me ſuis égaré, déchirons les Hiſtoires.

Au reſte, avant que de montrer SOBIESKI en Pologne, j'ai crayonné la Pologne elle-même. Ce ſeroit une ſuperfluité à me reprocher, ſi ce Royaume nous étoit auſſi connu que l'Allemagne ou les Pays-Bas. Sans ce Tableau racourci, la plupart des Lecteurs auroient mal vu, dans l'Hiſtoire de SOBIESKI, bien des faits relatifs au ſol, aux moeurs & au gouvernement de ce Pays.

HISTOIRE



HISTOIRE DE JEAN SOBIESKI, ROI DE POLOGNE.



LIVRE I.

Tableau général de la Pologne.

Les Polonois avant le sixieme siecle, lorsqu'ils étoient encore Sarmates, n'avoient point de Rois. Ils vivoient libres dans les montagnes & les forêts, sans autres maisons que des chariots, toujours méditant quelque nouvelle invasion; mauvaises troupes pour se battre à pied, excellentes à cheval (*a*). Il est assez étonnant qu'un peuple barbare, sans chef & sans loix, ait étendu

(*a*) Tacit. hist. lib. 1. c. 79.

ſon empire depuis le Tanaïs juſqu'à la Viſtule, & du Pont-Euxin à la Mer Baltique (*a*), limites prodigieuſement diſtantes, qu'ils reculerent encore en occupant la Boheme, la Moravie, la Siléſie, la Luſace, la Miſnie, le Mecklenbourg, la Poméranie & les Marches Brandebourgeoiſes. Les Romains qui ſoumettoient tout, n'allerent point affronter les Sarmates.

Ce paradoxe hiſtorique montre ce que peuvent la force du corps, une vie dure, l'amour naturel de la liberté, & un inſtinct ſauvage qui ſert de Loix & de Rois. Les Nations policées appelloient les Sarmates des brigands, ſans faire attention qu'elles avoient commencé elles-mêmes par le brigandage.

Il s'en faut beaucoup que les Polonois, qui prirent ce nom au milieu du ſixieme ſiecle ayent conſervé tout l'héritage de leurs peres. Il y a long-tems qu'ils ont perdu la Siléſie, la Luſace, une grande partie de la Poméranie, la Boheme, & tout ce qu'ils poſſédoient dans la Germanie. D'autres ſiecles ont encore amené de nouvelles pertes. La Livonie & les vaſtes campagnes de l'Ukraine ont paſſé à d'autres Puiſſances. C'eſt ainſi que tant de grands Empires ſe ſont briſés ſous leur propre poids.

Vers l'an 550. *Leck* s'aviſa de civiliſer

(*a*) Pompon. Mela, de ſitu orbis. lib. I.

les Sarmates, Sarmate lui-même: il coupa des arbres & s'en fit une maison. D'autres cabanes s'éleverent autour du modele. La Nation, jusqu'alors errante, se fixa; & *Gnesne*, la premiere ville de Pologne, prit la place d'une forêt (*a*). Les Sarmates apparemment connoissoient mal les Aigles. Ils en trouverent, dit-on, plusieurs nids en abbattant des arbres. C'est de-là que l'Aigle a passé dans les Enseignes Polonoises Ces fiers oiseaux font leurs aires sur les plus hauts rochers, & Gnesne est dans une plaine. *Leck* attira les regards de ses égaux sur lui, & deployant des talens pour commander autant que pour agir, il devint leur Maître, sous le nom de *Duc*, pouvant prendre également celui de *Roi*.

Depuis ce Chef de la Nation jusqu'à nos jours, la Pologne a eu d'autres Ducs, des Vaivodes, aujourd'hui Palatins, des Rois, des Reines, des Régentes, & des Interregnes. Les Interregnes ont été presqu'autant d'Anarchies. Les Régentes se sont fait haïr. Les Reines en petit nombre n'ont pas eu le tems de se montrer. Les Vaivodes ne furent que des oppresseurs. Parmi les Ducs & les Rois, quelques-uns ont été de grands Princes; les autres ne furent que guerriers ou tyrans. Tel sera toujours à peu près le sort de tous les peuples du Monde; par-

(*a*) Martin. Cromer. de orig. Pol. lib. 1. cap. 14.

ce que ce ſont les hommes, & non les Loix qui gouvernent.

Dans cette longue ſuite de ſiecles, la Pologne compte quatre claſſes de Souverains. *Leck*, *Piaſt*, *Jagellon* : voilà les Chefs des trois premieres Races. La quatrieme, qui commence à *Henri de Valois*, forme une claſſe à part; parce que la Couronne y a paſſé d'une maiſon à une autre, ſans ſe fixer dans aucune.

La ſucceſſion dans les quatre claſſes, montre des ſingularités qui méritent d'être connues.

L'an 750. les Polonois n'avoient pas encore examiné ſi une femme pouvoit commander à des hommes. Il y avoit longtems que l'Orient avoit décidé que la femme eſt née pour obéir. *Venda* régna pourtant, & glorieuſement. Faut-il croire, avec les Hiſtoriens Polonois (*a*), qu'un Prince Allemand, nommé *Ritiger*, touché des charmes de la Belle inſenſible, la demanda en mariage à la tête d'une armée; qu'elle ſe préſenta au combat; que les troupes Allemandes refuſerent de ſe battre pour un intérêt d'amour; que Ritiger ſe tua; & que Venda ſe précipita dans la Viſtule pour ne plus troubler le repos de ſes peuples? Il eſt encore plus vrai qu'elle les auroit mieux ſervis en continuaut à les bien gouverner.

(*a*) Cromer. Dlugloſſ. hiſt. pol. lib. 1.

Dès-lors la Loi, ou l'Usage Salique de la France, fut adopté par la Pologne; car les deux Reines qu'on y a vues depuis, *Hedwige* en 1382, & *Anne Jagellon* en 1575, ne monterent sur le Trône qu'en acceptant les époux qu'on leur désigna pour les soutenir dans un poste si élevé. Anne Jagellon avoit soixante ans lorsqu'elle fut élue. *Etienne Battori*, qui l'épousa pour régner, pensa qu'une Reine étoit toujours jeune.

Des siecles antérieurs avoient ouvert d'autres chemins à la Souveraineté. En 804 les Polonois furent embarrassés pour le choix d'un Maître ; ils proposerent leur Couronne à la course : pratique autrefois connue dans la Grece, & qui ne leur parut pas plus singuliere, que de la donner à la naissance. Un jeune homme nourri dans l'obscurité la gagna, & il prit le nom de *Lesko II.* Les Chroniques du tems nous apprennent qu'il conserva sous la pourpre la modestie & la douceur de sa premiere fortune; fier seulement & plein d'audace, lorsqu'il avoit les armes à la main (*a*).

Presque tous les Polonois soutiennent que leur Royaume fut toujours électif. Cette question les intéresse peu, puisqu'ils en jouissent. Si on vouloit la décider par une suite de faits pendant six ou sept siecles,

(*a*) Kadlubek. hist. pol. lib. 1. epist. 4.

on la décideroit contr'eux, en montrant que la Couronne dans les deux premieres classes a passé constamment des peres aux enfans, excepté dans les cas d'une entiere extinction de la Maison régnante. Si les Polonois alors avoient pu choisir leurs Princes, se seroient-ils donné pour Maîtres des enfans qui pouvoient croître pour le malheur comme pour le bonheur public ? Il étoit plus naturel de choisir parmi leurs Palatins des sages tout décidés. Les eût-on vu aller prendre un Moine dans le fond d'un Cloître pour le porter sur le Trône, uniquement parce qu'il étoit du Sang de *Piast* ? Ce fut *Casimir I.* fils d'un pere détesté, *Mieciſlaw II.* & d'une mere encore plus exécrable. Veuve & Régente, elle avoit fui avec son Fils. On le chercha cinq ans après pour le couronner : la France l'avoit reçu. Les Ambassadeurs Polonois le trouverent sous le Froc dans l'Abbaye de Clugny, où il étoit Profès & Diacre (*a*). Cette vue les tint d'abord en suspens. Ils craignirent que son ame ne se fût flétrie sous la cendre & le cilice : mais faisant réflexion qu'il étoit du Sang Royal, & qu'un Roi quelconque étoit préférable à l'Interregne qui les désoloit, ils remplirent leur Ambassade. Un obstacle arrêtoit. Casimir étoit lié par des Vœux & par les Ordres Sacrés. Le Pape Clément II. tran-

(*a*) Dlugloff. pag. 208.

cha le nœud, & le Cénobite fut Roi.

Ce n'eſt qu'à la fin la ſeconde Claſſe que le *Droit héréditaire* périt pour faire place à l'*Election*. Nous en marquerons l'époque.

Le Gouvernement a eu auſſi ſes révolutions. Il fut d'abord abſolu entre les mains de *Leck*, peut-être trop. La Nation ſentit ſes forces, & ſecoua le joug d'un ſeul. Elle partagea l'autorité entre douze *Vaivodes* ou Généraux d'Armée, dans le deſſein de l'affoiblir. Ces Vaivodes, aſſis ſur les débris du Trône, les raſſemblerent pour en former douze, qui venant à ſe heurter les uns les autres, ébranlerent l'Etat juſques dans ſes fondemens. Ce ne fut plus que révoltes, factions, oppreſſion, violence. L'Etat, dans ces terribles ſecouſſes, regretta le gouvernement d'un ſeul, ſans trop penſer à ce qu'il en avoit ſouffert: mais les plus ſenſés chercherent un homme qui ſçût régner ſur un Peuple libre, en écartant la licence. Cet homme ſe trouva dans la perſonne de *Cracus*, qui donna ſon nom à la ville de Cracovie, en la fondant au commencement du ſeptieme ſiecle (*a*).

L'extinction de ſa poſtérité dès la premiere génération, remit le ſceptre entre les mains de la Nation, qui ne ſçachant à qui le confier, recourut aux Vaivodes

(*a*) Dlugloſſ. hiſt. pol. lib. 1. pag. 50.

qu'elle avoit profcrits. Ceux-ci comblerent les défordres des premiers ; & cette Ariftocratie mal conftituée, ne montra que du trouble & de la foibleffe. Les Hongrois, qui fe croyoient menacés depuis longtems par la Pologne, en jurerent la perte. Une irruption fubite fema la crainte de tout côté. On s'affembloit, on ne réfolvoit rien. Les chefs étoient haïs & méprifés, les foldats fans confiance, le peuple dans le plus grand défefpoir. Au milieu de cette confufion, un homme fans nom & fans crédit penfoit à fauver fa patrie. Il attira les Hongrois dans un défilé où ils périrent prefque tous. *Przémiflas* (c'eft ainfi qu'on le nommoit) devint en un jour l'idole du peuple ; & ce peuple fauvage qui ne connoiffoit encore d'autres titres à la Couronne que les vertus, la plaça fur la tête de fon Libérateur, qui la foutint avec autant de bonheur que de gloire, fous le nom de *Lesko I* (*a*).

VIII. Siecle. Ce rétabliffement du pouvoir abfolu ne dura pas longtems fans éprouver une nouvelle fecouffe. *Popiel* II. le quatrieme Duc depuis Przémiflas, mérita par fes crimes d'être le dernier de fa race. La pareffe, la débauche la plus brutale, la trahifon, la dureté, le poifon, tout cela ne lui coûtoit pas un remords, non plus qu'à fa femme encore plus méchan-

(*a*) Ubi fupra pag. 61.

te que lui (*a*). Il ne laiſſa point d'enfans.

Ce fut ici un Interregne ou plutôt l'Anarchie la plus déſolante. Des Bâtards de la Maiſon Ducale, & les Douze Palatins, s'arrachoient mutuellement les rênes de l'Etat (*b*). Ces deux factions en engendrerent cent autres. Chacun courut aux armes, & l'on ne connut plus de droit que la force, plus de courage que la fureur, plus de ſalut que dans le meurtre; juſqu'à ce qu'enfin la Nation, laſſe de ſe déchirer elle-même, ce qu'elle n'avoit pas fait dans un état plus ſauvage, convînt qu'il falloit ſe preſſer de ſe remettre ſous le gouvernement d'un ſeul: les concurrens s'aſſemblerent à Kruſwic, bourgade dans la Cujavie. Un habitant de cette campagne les reçut dans une maiſon ruſtique, leur ſervit un repas frugal, leur montra un jugement ſain, un cœur droit & compatiſſant, des lumieres au deſſus de ſa condition, une ame ferme, un amour de la patrie, que ces furieux ne connoiſſoient pas. Des ambitieux qui deſeſpérent de commander, aiment mieux ſe ſoumettre à un tiers qui n'a rien diſputé, que d'obéir à un Rival. Ils ſe déterminerent pour la vertu, & par-là ils réparerent en quelque ſorte tous les maux qu'ils avoient faits pour parvenir

(*a*) Cromer. pag 38.
(*b*) Id. lib. 2. pag. 39.

IX. Siecle. au Trône. Piaſt régna donc. Les Hiſtoriens Polonois mêlent deux Anges dans cette aventure, avant même que la Pologne fût Chrétienne. Ce qu'ils diſent du bon gouvernement de Piaſt, eſt mieux prouvé.

Les Princes de ſa Maiſon, en ſe ſuccédant les uns aux autres, affermiſſoient leur autorité. Elle parut même devenir plus abſolue entre les mains de Boleſlas
X. Siecle. I. Juſqu'à lui les Souverains de Pologne n'avoient eu que le titre de *Duc*. Deux Puiſſances ſe diſputoient alors le pouvoir de faire des *Rois*, l'Empereur & le Pape. Si l'un des deux avoit ce droit, ce ſeroit vraiſemblablement l'Empereur. On achetoit de lui le Diplôme de la Royauté ; & cet uſage a ſubſiſté longtems, comme un hommage que l'on rendoit à l'ancienne grandeur de l'Empire Romain. Mais à examiner l'indépendance des Nations les unes des autres, ce n'eſt qu'à elles-mêmes à titrer leurs Chefs. Le Pape échoua dans ſa prétention. Ce fut l'Empereur Othon III. qui, touché des vertus de Boleſlas, le revêtit de la Royauté en traverſant la Pologne (*a*).

On n'auroit jamais cru qu'avec cet inſtrument du pouvoir arbitraire, le premier Roi de Pologne eût jetté les premieres ſemences du gouvernement Républicain. Ce Héros, après avoir pé-

(*a*) Cromer. pag. 53.

nétré dans le ſein de l'Empire, pouſſé ſes conquêtes juſqu'au confluent de l'Elbe & de la Sala, où il fit élever trois colonnes pour monumens de ſa gloire, après avoir ſoumis deux fois la Ruſſie, rendu enfin à lui-même, & examinant d'un côté ſes ennemis terraſſés, & de l'autre ſes peuples épuiſés, encore tout ſanglans, pleura ſes victoires. Juſques-là il avoit régné ſans Conſeil. Il en créa un de douze perſonnages d'un mérite éminent (*a*).

La Nation qui avoit toujours obéi, en regardant du côté de la liberté, en apperçut avec plaiſir la premiere image. Ce Conſeil pouvoit devenir un Sénat. Nous avons vu que dès les commencemens elle avoit quitté le gouvernement d'un ſeul pour ſe confier à douze Vaivodes. Cette idée paſſagere de République ne l'avoit jamais abandonnée ; & quoique ſes Princes, après ſon retour à la premiere conſtitution, ſe ſuccédaſſent les uns aux autres par le droit du ſang, elle reſtoit toujours perſuadée qu'il étoit des cas où elle pouvoit reprendre ſa Couronne. Elle eſſaya ſon pouvoir ſur Mieciſlaw III. Prince cruel, fourbe, avare, inventeur de nouveaux impôts. Elle le dépoſa. Ces dépoſitions ſe renouvellerent plus d'une fois. Uladiſlas Laskonogi, Uladiſlas Loketek, ſe virent forcés à

XII. Siecle.

(*a*) Id. pag. 64.

XIII. Siecle. descendre du Trône ; & Casimir IV. auroit eu le même sort, s'il n'eût fléchi sous les remontrances de ses sujets.

Il faut pourtant avouer, à la gloire de la Pologne, qu'elle n'a presque jamais pensé à ôter la Couronne qu'aux Rois qui ne pouvoient pas la porter, ou qui la portoient pour opprimer ; & jamais elle ne fit couler leur sang pour se délivrer, pas même celui de Boleslas II. Ce tyran, après la prise de Kiovie (*a*), sur le bord occidental du Borysthene, oublia ses travaux & sa gloire dans les caresses des Femmes Russes. L'armée suivit l'exemple du Chef. Le bruit en retentit jusqu'en Pologne. Les Femmes Polonoises qui n'avoient pas vu leurs Maris depuis huit ans de guerre, épouserent leurs esclaves. A cette nouvelle, les Maris, sans demander un congé qu'ils n'espéroient pas pour le moment, retournerent à leurs foyers. Les esclaves prirent la fuite. Les Femmes recoururent aux larmes. Les Maris pardonnerent, parce qu'il falloit ou les punir toutes ou pardonner à toutes. Le Roi n'eut pas la même indulgence. Irrité par la désertion, & forcé de retourner dans

(*a*) Cette ville qui est rentrée sous la domination Moscovite, étoit alors très-peuplée & très-florissante: pauvre aujourd'hui, elle compte à peine cinq à six mille habitans. Toutes les fois qu'un Souverain apperçoit dans ses Etats ces tristes différences, il devroit en rechercher la cause, & prévenir les mêmes ruines qui peuvent se renouveller dans d'autres villes.

ſes Etats plutôt qu'il ne l'avoit projetté, il rentra avec le ſceptre de fer. Il arracha aux Femmes les malheureux fruits de leurs proſtitutions pour être expoſés dans les champs; & par un abus ridicule du pouvoir ſouverain, il leur défendit de paroître nulle part ſans avoir un chien pendu à leurs mammelles (*a*). Après quoi, tournant ſa vengeance ſur les Maris qui avoient quitté ſes drapeaux, il confiſqua les biens des plus riches, il fit périr les autres dans d'affreux cachots ou dans l'infamie des ſupplices: il ſe livra même à la débauche la plus inſolente, ſans ſe ſouvenir qu'il la puniſſoit; & il combla tous ſes crimes en aſſaſſinant de ſa propre main l'Evêque Staniſlas à l'Autel. Les ſujets, pouſſés à bout, ſe contenterent de chaſſer le Maître.

Une Nation qui eſt parvenue à dépoſer ſes Rois, n'a plus qu'à choiſir les pierres pour élever l'édifice de ſa liberté: & le tems amene tout. Celui dont je parle étoit même aſſez favorable à une pareille entrepriſe. Il n'y avoit preſque point de Souverains abſolus en Europe. Les Seigneurs, en France, en Angleterre, en Suede, en Dannemarc, en Italie, en Sicile, reſſerroient l'autorité du Maître dans des limites étroites. Les Eſpagnols n'ont pas oublié l'ancien-

(*a*) Paſtor ab Hirtemberg, pag. 45.

ne formule de l'inauguration de leurs Rois. „ Nous qui sommes autant que „ vous, nous vous faisons notre Roi, à „ condition que vous garderez nos Loix; „ sinon, non“. La Pologne bornoit aussi le pouvoir souverain ; mais ce pouvoir toujours prêt à s'élancer au-delà des barrieres, elle le trouvoit encore trop étendu. Ses Rois prenoient ou quittoient les armes à leur gré.

Casimir le Grand au quatorzieme siecle, pressé de finir une longue guerre, fit un Traité de paix dont ses ennemis exigerent la ratification par tous les Ordres du Royaume. Les Ordres convoqués refuserent de ratifier; & ils sentirent dès ce moment qu'il n'étoit pas impossible d'établir une République en conservant un Roi (*a*).

Les fondemens en furent jettés avant la mort même de Casimir ; il n'avoit point de fils pour lui succéder. Il proposa son neveu *Louis*, Roi de Hongrie. Les Polonois y consentirent, mais à des conditions qui mettoient des entraves au pouvoir absolu. Ils avoient tenté plus d'une fois de le diminuer par des révoltes: ici c'est avec des Traités. Le nouveau Maître les déchargeoit presque de toute contribution. Il y avoit un usage établi, de défrayer la Cour dans ses voyages; il y renonçoit. Il s'engageoit

(*a*) Dlugloss. pag. 1038.

pareillement à rembourſer à ſes ſujets les dépenſes qu'il ſeroit contraint de faire, & les dommages même qu'ils auroient à ſouffrir dans les guerres qu'il entreprendroit contre les Puiſſances voiſines (*a*); rien ne coûte pour arriver au Trône.

Louis y parvint, & les Sujets obtinrent encore que les charges & les emplois publics ſeroient déſormais donnés à vie à l'excluſion de tout Etranger, & qu'enfin la garde des Forts & des Châteaux ne ſeroit plus confiée à des Seigneurs ſupérieurs au reſte de la Nobleſſe, par une naiſſance qui leur donnoit trop de crédit (*b*). Louis poſſeſſeur de deux Royaumes, préféroit le ſéjour de la Hongrie, où il commandoit en Maître, à celui de la Pologne, où l'on travailloit à faire des loix. Il envoya le Duc d'Oppelen pour y gouverner en ſon nom. La Nation cria qu'on l'aviliſſoit en lui donnant un Etranger pour la conduire, comme ſi elle n'avoit pas dans ſon ſein des hommes d'Etat. L'orage groſſiſſoit d'un moment à l'autre Le Roi, pour le diſſiper, rappella le Duc, & lui ſubſtitua trois Seigneurs Polonois, très-agréables au Peuple, avec un pouvoir fort étendu (*c*). Ces Régens flattoient la multitude par des manieres douces & inſinuantes,

(*a*) Dlugloſſ. pag. 1102.
(*b*) Sarnic. pag. 1149.
(*c*) Dlugloſſ, pag 49.

parloient de loix, de liberté, de contrepoids à la puiſſance ſouveraine. Louis mourut ſans être regretté, quoiqu'il méritât de l'être. Sa mort, qui fourniſſoit de nouveaux alimens à l'eſprit Républicain, ne laiſſoit voir que ce qu'on pouvoit gagner. Sur la fin de ſes jours, déſeſpérant de donner un Succeſſeur au Trône, il y avoit deſtiné Sigiſmond ſon gendre, avec l'approbation des Polonois, & en leur cédant encore de nouveaux droits (*a*).

Ce n'étoit pas aſſez pour eux d'avoir en quelque façon diſpoſé de la Couronne par le conſentement qu'on leur avoit demandé. Ils voulurent frapper un grand coup en aboliſſant la ſucceſſion. De deux filles que Louis avoit laiſſées, ſi l'une devoit régner, c'étoit aſſurément l'ainée, la Princeſſe *Marie*, Femme de Sigiſmond : ils la rejetterent auſſi bien que ſon Mari ; & déférerent la Couronne à ſa cadette *Hedwige*, à condition qu'elle n'accepteroit un époux que de leurs mains. Parmi les concurrens qui ſe préſenterent, *Jagellon* fit briller la Couronne de Lithuanie, qu'il promit d'incorporer à celle de Pologne. C'étoit beaucoup : mais ce n'étoit rien, s'il n'avoit ſouſcrit à la forme Républicaine. C'eſt à ce prix qu'il épouſa Hedwige, & qu'il fut Roi.

(*a*) Orichov. Annal. pag. 6.

Il y eût donc une République composée de trois Ordres : le Roi, le Sénat, l'Ordre Equestre. La Majesté resta au Roi. Le pouvoir passa au Sénat. La liberté fut le partage de l'Ordre Equestre, qui comprend tout le reste de la Noblesse, & qui donna bientôt des Tribuns sous la dénomination de *Nonces*. Ces Nonces représentent tout l'Ordre Equestre dans les Assemblées générales de la Nation, qu'on nomme *Dietes*, & dont ils arrêtent l'activité, quand ils veulent, par le droit de *Veto*. La République Romaine n'avoit point de Roi : mais dans ses trois Ordres elle comptoit les *Plébéiens*, qui partageoient la souveraineté avec le Sénat & l'Ordre Equestre ; & jamais peuple ne fut ni plus vertueux, ni plus grand. C'étoit d'un ton d'assurance que les Consuls & les Ambassadeurs disoient à Rome & aux Nations : *La Majesté du Peuple Romain* La Pologne, différente dans ses principes, n'a compté son peuple qu'avec le bétail de ses terres. Le Sénat, qui tient la balance entre le Roi & la liberté, voit sans émotion la servitude de cinq à six millions d'hommes, autrefois plus heureux lorsqu'ils étoient Sarmates.

C'étoit dans ce même siecle que quatre Paysans, *Mélétald*, *Stauffacher*, *Waltherfurst* & *Guillaume Tell*, arrachoient leur Patrie au joug de la Maison d'Autriche : mais la liberté & la législation

furent communes à tous les Suisses. La bonne politique consiste à enchaîner au bien commun tous les Ordres de l'Etat.

La République Polonoise étant encore dans son enfance, Jagellon parut oublier à quel prix il régnoit. Un acte émané du Trône se trouva contraire à ce qu'il avoit juré. Les nouveaux Républicains, sous ses yeux même, mirent l'acte en pieces avec leurs sabres (*a*).

Les Rois, qui avant la Révolution décidoient de la guerre ou de la paix, faisoient les loix, changeoient les coutumes, abrogeoient les constitutions, établissoient des impôts, disposoient du trésor public, virent passer tous ces ressorts de puissance dans les mains de la Noblesse; & ils s'accoutumerent à être contredits. Mais ce fut sous *Sigismond Auguste*, que la fierté Républicaine se monta sur le plus haut ton.

XVI. Siecle.

Ce Prince, consultant plus sa passion que les intérêts de la Pologne, avoit épousé, sans l'aveu du Sénat, une jeune Veuve, fille de George Radziwil, Castellan de Vilna. Les murmures éclaterent de toutes parts, & sur-tout dans la Diete qui se tint à Pétrikow, en présence du Roi. L'Ordre Equestre, les Sénateurs, tous crioient, „ Que le Roi étant „ l'Homme de la Nation, ne devoit se „ marier que pour elle. Où sont, ajou-

(a) Okolski, tom, 1. pag. 349.

„ toient-ils, les avantages que nous
„ pouvons nous promettre de cette u-
„ nion? Si nous la souffrons, nous ver-
„ rons peut-être des Rois, au gré d'u-
„ ne passion aveugle, s'allier à des Mai-
„ sons indignes du Trône, ou pernicieu-
„ ses à notre bonheur (*a*).

Toute la Diete concluoit à ce que le Roi lui-même prêtât sa main pour rompre les nœuds qu'il avoit formés. Ce n'étoit ni son goût, ni son avis. Il harangua à son tour. Il y eut des répliques assez vives, que le Roi, outré de colere, interrompit brusquement en ordonnant la soumission & le silence. On se tut pour un moment, parce que le premier droit de la Dignité Royale est d'imposer. Chacun se regardoit, lorsque le plus jeune des Sénateurs, *Raphael Lesczinski*, nom respectable pour la Pologne, pour la Lorraine & pour la France, Maison qui a produit plus d'une ame forte, Lesczinski se leva, & s'adressant au Roi, lui demanda: „ S'il avoit donc
„ oublié à quels hommes il prétendoit
„ commander: nous sommes Polonois,
„ ajouta-t-il, & les Polonois, si vous ne
„ les connoissez, se font autant de gloi-
„ re d'abbaisser la hauteur des Rois qui
„ méprisent les loix, que d'honorer ceux
„ qui les respectent. Prenez garde qu'en
„ trahissant vos fermens, vous ne nous

(*a*) Stanisl. Orichov. pag. 1486.

„ rendiez les nôtres. Le Roi votre Pere „ écoutoit nos avis ; & c'eſt à nous à „ faire en ſorte que déſormais vous „ vous prêtiez à ceux d'une République „ dont vous paroiſſez ignorer que vous „ n'êtes que le premier Citoyen (*a*).

Ce diſcours, & tous ceux qui entrent dans la compoſition de cette Hiſtoire, ne ſont point des ornemens imaginés pour embellir la ſcene. Un Ecrivain qui nous donneroit les avis des Miniſtres dans le Conſeil impénétrable d'un Monarque abſolu, nous aurions droit de lui demander, d'où les tenez-vous? Et plus il y auroit mis de cette éloquence nerveuſe, qui ne peut être que la fille de la liberté, plus nous ſerions autoriſés à le ſuſpecter de fiction. Mais dans un Conſeil Républicain, tout ſe dit en face de la Nation, ſous le bouclier de la Nation même; & l'on conſerve les morceaux de force.

An. 1573. Sigiſmond Auguſte étant mort ſans enfans, on penſa encore à élever de nouveaux remparts à la liberté. On examina les loix anciennes. Les unes furent reſtreintes, les autres plus étendues, quelques-unes abolies; & après bien des diſcuſſions, on fit un décret qui portoit que les Rois nommés par la Nation ne tenteroient aucune voie pour ſe donner un Succeſſeur; qu'ils ne s'aviſeroient pas

(*a*) Stanisl. Orichov. pag. 1492.

même de le propoſer ſimplement à l'Etat, & que conſéquemment ils ne prendroient jamais la qualité d'*Héritiers du Royaume*; qu'il y auroit toujours auprès de leur perſonne ſeize Sénateurs pour leur ſervir de Conſeil, & que, ſans leur aveu, ils ne pourroient ni recevoir des Miniſtres Etrangers, ni envoyer chez d'autres Princes, qu'ils ne léveroient point de nouvelles troupes, & qu'ils n'ordonneroient point à la Nobleſſe de monter à cheval ſans l'aveu de tous les Ordres de la République; qu'ils n'admettroient aucum Etranger au Conſeil de la Nation; & qu'ils ne leur conféreroient ni charges, ni dignités, ni ſtaroſties; & qu'enfin ils ne pourroient point ſe marier, s'ils n'en avoient auparavant obtenu la permiſſion du Sénat & de l'Ordre Equeſtre (*a*).

Tout l'Interregne ſe paſſa à ſe prémunir contre ce qu'on appelloit *les Attentats du Trône*: ce n'eſt plus un Maître qu'il nous faut, diſoit-on; c'eſt un Chef. Toutes les expreſſions dont on ſe ſervoit auparavant pour déſigner la Puiſſance Royale, *que la volonté du Roi fait la loi*, *qu'il faut obéir au Roi comme à Dieu*, *ſans examen*, *Roi par la grace de Dieu*, & d'autres ſemblables, furent bannies du langage public: quelques-uns alloiene plus loin, & prétendoient qu'un Peuple libre n'a pas beſoin de Roi.

(*a*) And. Max. Fredro pag. 81.

Ce langage Républicain devint dans la ſuite le ton dominant dans toutes les Aſſemblées d'Etat. Henri de Valois en fut révolté à ſon arrivée en Pologne & à ſon couronnement. La Religion Proteſtante étoit entrée dans le Royaume ſous Sigiſmond I. & ſes progrès augmentoient à proportion des violences qu'on exerçoit contr'elle. Lorſque Henri arriva à Cracovie, on y ſçavoit que Charles IX. ſon Frere venoit d'aſſaſſiner une partie de ſes Sujets pour convertir l'autre. On craignoit qu'un Prince élevé dans une Cour fanatique & violente, n'en apportât l'eſprit. On voulut l'obliger à jurer une capitulation qu'il avoit déjà jurée en France en préſence des Ambaſſadeurs de la République; & ſur-tout l'article de la tolérance qu'il n'avoit juré que d'une façon vague & équivoque. Il y avoit deux partis, dont le plus nombreux regardoit comme ſuperflu le ſecond ſerment qu'on exigeoit. Tout étoit prêt pour le Couronnement. Le Primat alloit commencer la Cérémonie, lorſque le Palatin de Cracovie ſuſpendit tout par ce diſcours qu'il adreſſa à ceux de ſa faction. „ C'eſt „ donc en vain, que vous & moi, nous „ nous ſommes flatés juſqu'à ce jour d'être libres. On ſe joue de nos privileges; & preſque tous nos Citoyens, „ par un ſilence infame & perfide, ſe „ condamnent eux-mêmes à un eſclavage éternel. Qu'ils plient à la bonne

An. 1574.

„ heure ſous le joug de la ſervitude, „ ces hommes indignes de jouir de la „ liberté. Mais nous, mes Freres, qui „ avons tout à la fois nos loix & notre „ Religion à ſoutenir, faiſons voir par „ notre hardieſſe, ou par notre mort, „ comment on s'oppoſe à la tyrannie. „ Vous vous rappellez ſans doute, con„ tinua-t-il, ces vœux unanimes de toute „ la Nation ; ces demandes équitables „ qu'elle avoit faites. Penſez-vous qu'il „ nous convienne de les oublier, parce „ que le Roi les méconnoît & les rejet„ te ? Quel aviliſſement, quelle honte „ pour nous, ſi nous attendions plus „ longtems à lui faire exécuter ſes pro„ meſſes ! Pour moi, ajouta-t-il, je ne „ ſouffrirai point un plus long délai. Il „ faut qu'il accepte ſur le champ les „ conditions qu'il a accordées, & qu'il „ en jure de nouveau l'obſervation, ou „ dès ce même inſtant je m'oppoſe à „ ſon Sacre (*a*). " Sans l'éloquent Pibrac, on ne ſçait s'il eût été couronné : il le fut ſans renouveller le ſerment : mais quelques mois après, le Caſtellan de Sendomir, Oſſolinski, fut chargé, lui ſixieme, de déclarer à Henri ſa prochaine dépoſition, s'il ne rempliſſoit plus exactement les devoirs du Trône (*b*). Sa fuite précipitée termina les plaintes de la Nation & ſon regne.

(*a*) Hiſt. des Dietes de pol. pag. 51.
(*b*) Reinh. Heidenſt. pag. 67

C'eſt par tous ces coups de force, frappés en différens tems, que la Pologne, s'eſt conſervé des Rois ſans les craindre. Un Roi de Pologne à ſon Sacre même, & en jurant les *Pacta conventa*, diſpenſe les Sujets du ſerment d'obéiſſance, en cas qu'il viole les loix de la République.

La Puiſſance légiſlative réſide eſſentiellement dans la Diete, que le Roi doit convoquer tous les deux ans; & s'il y manquoit, la République a le pouvoir de s'aſſembler d'elle-même; ſage diſpoſition qui manque peut-être au gouvernement de la grande République Chrétienne. Les Diétines de chaque Palatinat précedent toujours la Diete. On y prépare les matieres qui doivent ſe traiter dans l'Aſſemblée générale, & on y choiſit les repréſentans de l'Ordre Equeſtre. C'eſt ce qui forme la chambre des Nonces. Ces Nonces ou ces Tribuns ſont ſi ſacrés, que ſous le regne d'Auguſte II. un Colonel Saxon en ayant bleſſé un légérement, pour venger une inſulte qu'il en avoit reçue, fut condamné à mort & exécuté, malgré toute la protection du Roi. On lui fit ſeulement grace du Bourreau. Il paſſa par les armes.

C'eſt dans l'ancien Château de Varſovie où réſidoient autrefois les Rois de Pologne, qu'on aſſemble la Diete. Pour connoître le Sénat qui en eſt l'ame, il

faut jetter les yeux ſur les Evêques, les Palatins & les Caſtellans. Ces deux dernieres dignités ne ſont pas auſſi connues que l'Epiſcopat. Un *Palatin* eſt le Chef de la Nobleſſe dans ſon Palatinat. Il préſide à ſes Aſſemblées. Il la mene au Champ Electoral pour faire ſes Rois, & à la guerre lorſqu'on aſſemble la *Poſpolite* ou l'Arriere-Ban. Il a auſſi le droit de fixer le prix des denrées, & de régler les poids & les meſures. C'eſt un Gouverneur de Province. Un *Caſtellan* jouit des mêmes prérogatives dans ſon diſtrict, qui fait toujours partie d'un Palatinat; & il repréſente le Palatin dans ſon abſence. Les Caſtellans autrefois étoient Gouverneurs des Châteaux forts & des Villes Royales. Ces Gouvernemens ont paſſé aux *Staroſtes*, qui exercent auſſi la juſtice par eux-mêmes, ou par ceux qu'ils commettent. Une bonne inſtitution, c'eſt un Regiſtre dont ils ſont dépoſitaires. Tous les biens du diſtrict, libres ou engagés, y ſont conſignés. Quiconque veut acquérir, achette en toute ſûreté.

On ne voit qu'un Staroſte dans le Sénat, celui de Samogitie; mais on y compte deux Archevêques, quinze Evêques, trente-trois Palatins & quatrevingt-cinq Caſtellans; en tout cent trente-ſix Sénateurs.

Les Miniſtres ont place au Sénat, ſans être Sénateurs; ils ſont au nombre de

dix en ſe répétant dans l'union des deux Etats.

Le Grand-Maréchal de la Couronne.
Le Grand-Maréchal de Lithuanie.
Le Grand-Chancelier de la Couronne.
Le Grand-Chancelier de Lithuanie.
Le Vice-Chancelier de la Couronne.
Le Vice-Chancelier de Lithuanie.
Le Grand-Tréſorier de la Couronne.
Le Grand-Tréſorier de Lithuanie.
Le Maréchal de la Cour de Pologne.
Le Maréchal de la Cour de Lithuanie.

Le Grand-Maréchal eſt le troiſieme perſonnage de la Pologne. Il ne voit que le Primat & le Roi au-deſſus de lui. Maître du Palais, c'eſt de lui que les Ambaſſadeurs prennent jour pour les Audiences. Son pouvoir eſt preſque illimité à la Cour & à trois lieues de circonférence. Il y veille à la ſûreté du Roi & au maintien de l'ordre. Il y connoît de tous les crimes, & il juge ſans appel. La Nation ſeule peut réformer ſes jugemens. C'eſt lui encore qui convoque le Sénat, & qui en impoſe à ceux qui voudroient le troubler. Il a toujours des troupes à ſes ordres.

Le Maréchal de la Cour n'a aucun exercice de juriſdiction que dans l'abſence du Grand-Maréchal.

Le Grand Chancelier tient les Grands Sceaux, le Vice-Chancelier les Petits. L'un des deux eſt Evêque, pour connoître des Affaires Eccléſiaſtiques. L'un

ou l'autre doit répondre au nom du Roi en Polonois ou en Latin, ſelon l'occaſion. C'eſt une choſe ſinguliere, que la Langue des Romains qui ne pénétrerent jamais en Pologne, ſe parle aujourd'hui communément dans cet Etat. Tout y parle Latin juſqu'aux Domeſtiques.

Le Grand-Tréſorier eſt dépoſitaire des Finances de la République. Cet Argent que les Romains appelloient le Tréſor du Peuple *Ærarium Populi*, la Pologne ſe garde bien de le laiſſer à la diſcrétion des Rois. C'eſt la Nation aſſemblée, ou du moins un *Senatus-Conſulte* qui décide de l'emploi; & le Grand-Tréſorier ne doit compte qu'à la Nation.

Tous ces Miniſtres ne reſſemblent point à ceux des autres Cours. Le Roi les crée, mais la République ſeule peut les détruire. Cependant, comme ils tiennent au Trône, la ſource des graces, & qu'ils ſont hommes, la République n'a pas voulu leur donner voix délibérative dans le Sénat.

On donne aux Sénateurs le titre d'*Excellence*, & ils prétendent à celui de *Monſeigneur*, que les Valets, les Serfs & la pauvre Nobleſſe leur prodiguent.

Le Chef du Sénat, c'eſt l'Archevêque de Gneſne, qu'on nomme encore le Grand-Archevêque, & plus communément le Primat. Cette Dignité fut autrefois accompagnée du pouvoir & de ſes abus dans toute l'Europe. Ce fut un Pri-

mat de Suéde, l'Archevêque d'Upſal, qui fit maſſacrer dans un repas tout le Sénat de Stockolm, ſous prétexte qu'il étoit excommunié par le Pape ; & la Suéde ne voulut plus ni de Primat ni de Pape. Ce fut un Primat d'Angleterre, l'Archevêque *Cranmer*, qui en caſſant le Mariage de Henri VIII. avec Catherine d'Arragon, rompit, de concert avec ſon Maître, tou les liens entre Rome & les Anglois. e Czar Pierre ne trouva point de plus grands obſtacles aux grandes choſes qu'il méditoit, que la Dignité de Patriarche ou de Primat. Il l'abolit En France, comme elle s'eſt diviſée ſur pluſieurs têtes qui ſe la diſputent, elle ne peut pas tout ce qu'elle pouvoit. En Pologne elle exiſte encore dans toute ſa force.

Le Primat eſt Légat né du St. Siege, & Cenſeur des Rois, Roi lui-même en quelque ſorte dans les Interregnes, pendant leſquels il prend le nom d'*Inter-Rois*. Auſſi les honneurs qu'il reçoit, répondent-ils à l'Eminence de ſa place. Lorſqu'il va chez le Roi, il y eſt conduit en cérémonie ; & le Roi s'avance pour le recevoir. Il a, comme le Roi, un Maréchal, un Chancelier, une nombreuſe Garde à cheval, avec un Timbalier & des Trompettes, qui jouent lorſqu'il eſt à table, & qui ſonnent la diane & la retraite. On le traite d'*Alteſſe* & de *Prince*; & parmi les grandes prérogatives de ſa place, la plus utile à l'Etat, c'eſt

la Censure dont il use toujours avec applaudissement. Le Roi gouverne-t il mal: le Primat est en droit de lui faire en particulier des représentations convenables. Le Roi s'obstine-t-il : c'est en plein Sénat, où dans la Diete qu'il s'arme des loix pour le ramener ; & on arrête le mal. Mais à supposer qu'un Roi eût été plus fort que la Loi, (chose très- difficile en Pologne) le fil de l'oppression se romproit à sa mort sans passer dans les mains du Successeur. L'Interregne tranche.

Le Sénat, hors de la Diete, remue les ressorts du Gouvernement sous les yeux du Roi : mais le Roi ne peut ni ordonner, ni violenter les suffrages. La liberté se montre jusques dans les formes extérieures. Les Sénateurs ont le fauteuil, & on les voit se couvrir dès que le Roi se couvre. Cependant le Sénat, hors de la Diete, ne décide que provisionellement. Dans la Diete il devient législateur conjointement avec le Roi & la Chambre des *Nonces*.

Cette Chambre ressembleroit à celle des Communes en Angleterre, si, au-lieu de ne représenter que la Noblesse, elle représentoit le Peuple. On voit à sa tête un Officier d'un grand poids, mais dont l'office n'est que passager. Il a ordinairement beaucoup d'influence dans les avis de la Chambre. C'est lui qui les porte au Sénat, & qui rapporte ceux des Sénateurs. On le nomme *Maréchal de la Diete*, ou

Maréchal des Nonces. Il eſt à Varſovie plus que l'Orateur de la Chambre des Communes à Londres, ce qu'étoit le Tribun du Peuple à Rome : & comme le Patricien à Rome ne pouvoit pas être Tribun, celui-ci qui eſt le Tribun des Tribuns, doit être pris dans l'Ordre Equestre, & non dans le Sénat.

Lorſque la Diete eſt aſſemblée, toutes les portes ſont ouvertes à tout le monde; parce que c'eſt le bien public dont on y traite. Ceux qui n'y portent que de la curioſité, ſont frappés de la grandeur du ſpectacle. Le Roi ſur un Thrône élevé, dont les marches ſont décorées des Grands Officiers de la Cour; le Primat diſputant preſque de ſplendeur avec le Roi; les Sénateurs formant deux lignes auguſtes; les Miniſtres en face du Roi; les Nonces en plus grand nombre que les Sénateurs, répandus autour d'eux & ſe tenant de bout: les Ambaſſadeurs & le Nonce du Pape y ont auſſi des places marquées, ſauf à la Diete à les faire retirer, lorſqu'elle le juge à propos.

Le premier Acte de la Diete, c'eſt toujours la lecture des *Pacta conventa*, qui renferment les obligations que le Roi a contractées avec ſon Peuple; & s'il y a manqué, chaque Menbre de l'Aſſemblée à droit d'en demander l'obſervation.

Les autres Séances, pendant ſix ſemaines, durée ordinaire de la Diete, amenent tous les intérêts de la Nation ; la

Nomination aux Dignités vacantes, la disposition des Biens Royaux en faveur des Militaires qui ont vieilli avec distinction sous le harnois, les comptes du Grand-Trésorier, la diminution où l'augmentation des impôts selon la conjoncture, les négociations dont les Ambassadeurs de la République ont été chargés, & la maniere dont ils s'en sont acquittés, les alliances à rompre ou à former, la paix ou la guerre, l'abrogation ou la sanction d'une loi, l'affermissement de la liberté, enfin tout l'ordre public.

Les cinq derniers jours qu'on appelle *les grands jours*, , sont destinés à réunir les suffrages. Une décision, pour avoir force de loi, doit être approuvée par les trois Ordres d'un consentement unanime. L'opposition d'un seul Nonce arrête tout.

Ce privilege des Nonces est une preuve frappante des révolutions de l'esprit humain. Il n'existoit pas en 1652. lorsque *Sicinski* Nonce d'Upita en fit le premier usage. Tout le monde s'éleva contre lui, disent les Historiens du tems. Chargé de malédictions, il s'échappa aux coups de sabre, pour périr, dit-on, par le tonnerre dans la même année; & aujoud'hui ce même privilege est ce qu'il y a de plus sacré dans la République. Un moyen sûr d'être mis en pieces seroit d'en proposer l'abolition.

On est obligé de convenir que, s'il produit quelquefois le bien, il fait enco-

re plus de mal. Un Nonce peut non seulement anéantir une bonne décision ; mais s'il s'en prend à toutes, il n'a qu'à protester & disparoître. La Diete est rompue. Il arrive même qu'on n'attend pas qu'elle soit formée pour penser à la dissoudre. Le prétexte le plus frivole devient un instrument tranchant. En 1752. les Nonces du Palatinat de Kiovie avoient dans leurs instructions d'exiger du Roi, avant tout, l'extirpation des *Francs-Maçons :* société qui n'effraie que les gens crédules, & qui ne faisoit aucune sensation en Pologne.

Le remede aux Dietes rompues, c'est une confédération dans laquelle on décide à la pluralité des voix, sans avoir égard aux protestations des Nonces; & souvent une confédération s'éleve contre l'autre. C'est ensuite aux Dietes générales à confirmer ou à casser les Actes de ces confédérations. Tout cela produit de grandes convulsions dans l'Etat, surtout si les Armées viennent à s'en mêler.

Les affaires des Particuliers sont mieux jugées. C'est toujours la pluralité qui décide : mais point de Juges permanens. La Noblesse en crée chaque année pour former deux Tribunaux Souverains: l'un à Pétrikow pour la Grande Pologne, l'autre à Lublin pour la Petite. Le Grand-Duché de Lithuanie a aussi son Tribunal. La Justice s'y rend sommairement, comme en Asie. Point de Procu-

reurs, ni de procédures: quelques Avocats ſeulement qu'on appelle Juriſtes, ou bien on plaide ſa cauſe ſoi-même. Une meilleure diſpoſition encore, c'eſt que, la Juſtice ſe rendant gratuitement, le pauvre peut l'obtenir. Ces Tribunaux ſont vraiment ſouverains; car le Roi ne peut ni les prévenir par évocation, ni caſſer leurs Arrêts.

Les crimes de *Leze-Majeſté* ou d'*Etat*, ſont jugés en Diete. La maxime que l'*Egliſe abhorre le ſang*, ne regarde point les Evêques Polonois. Une Bulle de Clément VIII. leur permet de conſeiller la guerre, d'opiner à la mort, & d'en ſigner les décrets.

Une choſe encore qu'on ne voit gueres ailleurs; c'eſt que les mêmes hommes qui déliberent au Sénat, qui font des loix en Diete, qui jugent dans les Tribunaux, marchent à l'ennemi. On apperçoit par-là qu'en Pologne la Robe n'eſt point ſéparée de l'Epée.

La Nobleſſe ayant ſaiſi les rênes du Gouvernement, les honneurs & tous les avantages de l'État, a penſé que c'étoit à elle ſeule à le défendre, en laiſſant aux terres tout le reſte de la Nation. C'eſt aujourd'hui le ſeul pays où l'on voie une Cavalerie toute compoſée de Gentilshommes dont le Grand-Duché de Lithuanie fournit un quart; & cette Cavalerie fait la principale force de l'État; car à peine l'Infanterie eſt-elle comptée.

Elle se divise en *Houssarts* & en *Pancernes*: les uns & les autres compris sous le nom commun de *Towarisz*: c'est-à-dire, *Camarades*. C'est ainsi que les Généraux & le Roi lui-même les traite. Un mot produit souvent de grands effets.

Les Houssarts sont formés de l'élite de la Noblesse, qui doit passer par ce Service pour monter aux Charges & aux Dignités. La Gendarmerie du reste de l'Europe n'est pas comparable à celle-ci pour la beauté. Les Polonois sont naturellement grands & bien faits. Qu'on imagine donc un Cavalier d'une taille avantageuse, couvert d'une cuirasse embellie, un casque sur la tête, une peau de panthere dont le mufle s'attache au devant de l'épaule gauche, le reste passant par derriere jusqu'à la hanche droite, une lance dorée de 14 à 15 pieds, portant à sa pointe une banderole pour épouvanter les chevaux ennemis, deux pistolets & deux sabres, l'un à son côté, l'autre sous sa cuisse gauche, attaché le long de la selle. Cet homme ainsi armé monte un beau cheval dont le harnois est enrichi de plaques d'or émaillé, & souvent de pierreries. Louis XIV. en vit un qui lui fut amené, & l'admira.

Depuis le regne de Sobieski, on a réformé la lance pour prendre le mousqueton, comme auparavant la pique avoit disparu de l'Infanterie Européenne. Ces piques pourtant étoient les armes de la

Phalange Macédonienne ; & le Maréchal de Saxe dans ses *Rêveries* en regrette l'usage pour la Légion qu'il projettoit d'établir. Ce sont des rêveries, dira - t - on. Oui, mais les rêves d'un grand homme valent mieux que les veilles d'un homme ordinaire.

Les Pancernes, composés aussi de Noblesse, ne different des Houssarts que par la chemise de maille en place de cuirasse; & on ne les examine pas aussi rigoureusement sur leur généalogie. Ce ne sont point des Régimens, mais des Compagnies de deux cens Maîtres, appartenantes aux Grands de l'Etat, sans excepter les Evêques, qui ne faisant pas le Service par eux-mêmes, donnent de fortes pensions à leurs Lieutenans.

Cette Armée, ou plutôt ces deux Armées, Polonoise & Lithuanienne, ont chacune leur Grand-Général, indépendant l'un de l'autre. Nous avons dit que la Charge de Grand-Maréchal, après la Primatie, est la premiere en dignité : le Grand-Général est supérieur en pouvoir. Il ne connoît presque d'autres bornes que celles qu'il se prescrit lui-même. A l'ouverture de la Campagne, le Roi tient Conseil avec les Sénateurs & les Chefs de l'Armée sur les opérations à faire, & dès ce moment le Grand-Général exécute arbitrairement. Il assemble les troupes, il regle les marches, il décide des batailles, il distribue les récompenses &

les punitions; il éleve, il casse, il fait couper des têtes, le tout sans rendre compte qu'à la République dans la Diete. Nos anciens Connétables qui ont donné des ombrages au Trône, n'étoient pas si absolus. Cette grande autorité n'est suspendue que dans le cas où le Roi commande en personne.

Les deux Armées ont aussi respectivement un Général de Campagne, qui se nomme *Petit-Général*. Celui-ci n'a d'autorité que celle que le Grand-Général veut lui laisser; & il remplit en son absence un autre personnage, c'est le *Stragénik*, qui commande l'Avantgarde.

La Pologne entretient encore un troisieme corps d'Armée, Infanterie & Dragons. L'emploi n'en est pas ancien. C'est ce qu'on appelle l'Armée Etrangere, presqu'entiérement composée d'Allemands. Lorsque tout est complet, ce qui arrive rarement, la Garde ordinaire de la Pologne est de quarante-huit mille hommes.

Une quatrieme Armée, la plus nombreuse & la plus inutile, c'est la Pospolite ou l'Arriere-Ban. On verroit dans un besoin plus de cent cinquante mille Gentilshommes monter à cheval, pour ne connoître que la discipline qui leur conviendroit; pour se révolter, si on vouloit les retenir au-delà de quinze jours dans le lieu de l'Assemblée sans les faire mar-

cher; & pour refuser le Service, s'il falloit passer les frontieres.

Toutes les guerres que j'ai à décrire sous le Généralat, ou sous le Regne de Sobieski, se sont faites principalement contre les Turcs & les Tartares. Un coup d'œil rapide sur ces deux Nations, à ne les considérer que comme guerrieres, est ici nécessaire.

Les Tartares, cette race des anciens Scythes, qui s'est débordée du Nord de l'Asie vers des climats plus doux pour envahir sous un seul Chef (a) la Chine, l'Indostan & la Perse, plus de dix-huit cens lieues de l'Orient au Couchant, & plus de mille du Septentrion au Midi, ces rapides Conquérans ne se sont pas mêlés par-tout aux vaincus. Plusieurs de leurs *Hordes*, ou Tribus, ont voulu vivre séparément dans leurs premieres mœurs. Il y a au Nord de la Mer Noire une grande presqu'Isle connue dans l'Antiquité sous le nom de Chersonese Taurique, où les Grecs porterent leurs armes, & leur commerce, en abolissant ces sacrifices impies du fameux Temple de Diane, où l'on voyoit des crânes de victimes humaines suspendus comme des trophées. Cette presqu'Isle se nomme aujourd'hui *la Crimée*; autour d'elle est *le Budziac*, autrefois *la Bessarabie* & *le Nogai*.

(a) *Genzis-Kan.*

Les Tartares qui habitent ces pays, ſont les plus intéreſſans dans l'Hiſtoire préſente de l'Europe, & ſur-tout dans celle de la Pologne, à cauſe du voiſinage. Ils vivent ſous un Prince que nous appellons *Kan*, & que l'Orient appelle *Han*; c'eſt-à-dire *Juge*, la premiere fonction des Rois. Sa généalogie éblouiroit tout autre qu'un Tartare, qui ne cherche de la Nobleſſe que dans lui-même. Il descend du plus grand Conquérant qui ait exiſté, de Genzis-Kan, par Batoucan ſon petit-fils.

On reconnoît encore dans les Tartares les traits & les mœurs des Scythes. Ils ſont trapus, larges des épaules, le cou fort court, la tête groſſe, la face platte & preſque ronde, des yeux de porc, le nez écraſé, le teint olivâtre, les cheveux rudes & noirs, peu de barbe. Peut-être étoient-ils encore plus hideux au tems d'Alexandre. Parmenion lui fit remarquer cette monſtrueuſe difformité à la veille de la bataille d'Arbelles. Il conſeilloit d'attaquer de nuit, de crainte qu'à la clarté du jour les Macédoniens ne fuſſent effrayés (*a*). Ceux ci ſe familiariſerent apparemment avec leur figure, lorſqu'enſuite ils allerent les chercher dans leur propre pays ſur les bords du Tanaïs, aujourd'hui le Don (*b*). Les ar-

(*a*) *At interdiù primùm terribiles occurſuras facies Scytharum.* Quint. Curt. lib. 4. c. 13.

(*b*) Il faut apprendre à ſe défier des noms. Ce

mes dont les Scythes se servoient, les Tartares les ont: la fleche, le javelot, le cimeterre, & la même façon de combattre; jamais à pied, toujours à cheval. Chaque Tartare a au moins trois chevaux; & si celui qu'il monte est fatigué ou blessé, il s'élance sur un autre sans interrompre sa course. Il a eu soin de couper le cartilage qui sépare les nazeaux, pour une respiration plus facile. Vingt, trente lieues sans débrider, n'excedent ni le cavalier, ni le cheval; & tous deux vivent de peu. La boisson du Tartare, c'est de l'eau pure, ou par délices du lait fermenté: sa nourriture, de la farine de millet, ou de la chair de cheval pulvérisée; si elle est fraîche, c'est un festin: son habit, une peau de mouton: son lit, la terre: sa tente, le ciel: sa médecine, qui, dit-on, réussit plus que la nôtre, du sang de cheval qu'il avale tout chaud, galoppant ensuite le plus qu'il peut. Quant au cheval, l'herbe telle qu'elle se trouve, la mousse, les écorces d'arbre lui suffisent; & en hyver il cherche sa pâture sous la neige. On conçoit qu'on ne parle ni de magasins, ni de convois dans une Armée Tartare.

fleuve fut encore nommé *Amazonius* à cause des Amazones, qui, selon Strabon, n'existerent nulle part. Il faut même se défier des Auteurs les plus graves. Ptolomée & Pline le font sortir des Monts Riphées. Les Moscovites qui sont à la source, n'ont jamais vu de Montagnes dans le voisinage.

Chaque Soldat porte tout avec lui. Les routes battues ne ſont pas faites pour eux. Ils veulent toujours dérober leur marche & ſurprendre l'ennemi. Les fleuves ne les arrêtent point; ils les paſſent à la nage.

Des hommes de cette trempe ſeroient encore faits pour de vaſtes conquêtes, s'ils avoient les armes, l'art & la diſcipline de l'Europe, ſous un Chef habile & ambitieux. Ils n'en avoient point lorſque les Turcs, partant du bord oriental de la Mer Caſpienne, vinrent mettre ſous le joug ceux qui avoient englouti tant de pays.

L'Empire Turc n'a ceſſé de s'aggrandir depuis *Othoman* ſon premier Empereur, juſques vers la fin du dernier ſiecle; & il en a la principale obligation à ſa Milice, toute différente de celle des Tartares. Les Tartares n'ont point d'Infanterie: les *Gengi Chéris*, Turcs que nous nommons Janiſſaires, ont une réputation bien méritée. Ceux qui réſident à Conſtantinople au nombre de vingt-cinq mille, ſont partagés en cent ſoixante deux *Odas* ou Chambres. Leur éducation ſe commence dès l'âge le plus tendre. L'*Aga* qui les commande, les forme non ſeulement au maniment des armes, mais encore à toutes ſortes d'exercices pénibles, à porter des fardeaux, à couper du bois, à remuer la terre, au froid & au chaud, & à tout ce qui

peut endurcir le corps. Point de ſoldats mieux vétus ni mieux nourris. Chaque Oda de Janiſſaires a un pourvoyeur qui leur fournit du mouton, du ris, du beurre, des légumes & du pain en abondance, avec une paye qui peut augmenter en proportion du mérite. Ce bien-être préſent, & l'eſpérance d'un meilleur avenir, produiſent de grands effets ſur ces machines militaires. Auſſi loin d'enrôler par ſurpriſe ou par force dans un pays où le deſpotiſme ſembleroit tout permettre, une place de Janiſſaire ſe ſollicite, & on exige au moins un an d'épreuve. Les déſertions ſont inconnues, on ne déſerte que pour être mieux. Les Etrangers qui voïent les Janiſſaires dans leurs odas ou dans les rues de Conſtantinople, ſont étonnés de leurs mœurs. Ni vol, ni aſſaſſinat, ni la moindre violence. Doux pour le citoyen, redoutables ſeulement pour le Sultan; car ils ont, par leurs loix, le pouvoir de le mettre en priſon, de le dépoſer, & de lui donner un Succeſſeur (*a*).

Les Tartares, Cavalerie ſans ſolde, plus avides du butin que de la gloire,

(*a*) Ricaut, Hiſt. de l'Empire Othoman, pag. 340 & ſuiv Cet Auteur Anglois que je cite, a fait cinq ans de ſéjour à Conſtantinople Sa qualité de Secretaire du Comte de Winchelſey, Ambaſſadeur du Roi de la Grande Bretagne, Charles II. auprès de Mahomet IV. lui a donné moyen de faire de bonnes remarques : c'eſt un Ecrivain ſimple & judicieux qui ſacrifie les ornemens à l'inſtruction.

ne combattent pas de pied ferme. La Cavalerie Turque marche & attaque en bon ordre. Dans cette Cavalerie, il y a un Corps nombreux & diſtingué qu'on nomme *Spahis*. Leur inſtitution eſt bien ancienne. Ce fut *Ali*, Compagnon de *Mahomet*, qui les créa; & que ne firent-ils pas dès lors ? Ils ſont mieux élevés & plus civiliſés que le reſte des troupes. Ils ſortent du Serrail où ils ont tous été employés. On les prendroit pour la Nobleſſe du pays, ſi les Turcs en connoiſſoient une autre que celle des Charges (*a*). On voit à Conſtantinople les reſtes des *Cantacuzenes* & des *Paléologues* dans une plus grande obſcurité que celle où *Denys* vécut à Corinthe. On voit même la famille de *Mahomet*, Nobleſſe de douze ſiecles, diſtinguée ſeulement par un turban verd, gagner ſa vie en faiſant le commerce (*b*) Le Spahis ne changeroit pas ſon état pour une ſi belle généalogie. Ses armes ſont un cimeterre, une lance, & un dard long de deux pieds. Il a auſſi des armes à feu dont il fait peu de cas. Le caſque & la cotte de maille ſoutiennent ſa valeur. Sa paye, comme celle du Janiſſaire, n'a point de bornes fixes. Une tête d'ennemi la fait augmenter de deux aſpres (*c*). Elle augmente encore s'il donne avis de la mort d'un de ſes ca-

(*a*) Ricaut, pag. 311.
(*b*) Id. pag. 203 & 130
(*c*) L'aſpre vaut 8 deniers de France.

marades: politique du Sultan pour ne jamais payer des hommes morts. Mais ce qui acheve de rendre la condition des Spahis très-avantageuse, ce sont les *Timars* dont on les gratifie. Ces fiefs ou bénéfices militaires retournent dans la main du Sultan à la mort du *Timariot*; si bien que le Prince a toujours de quoi récompenser le mérite sans s'appauvrir, & de-là naissent des actions de valeur extraordinaires. Dans un assaut que donnerent les Turcs à une forteresse de Hongrie, un de ces fiefs fut donné huit fois en un jour. Sept Spahis qui le disputoient furent tués, le huitieme l'emporta (*a*). Il faut faire attention que ces Spahis sont de simples Cavaliers ; & que la gloire qui suffit à l'Officier (vérité pourtant qu'il ne faudroit pas trop approfondir) est communément pour le Soldat un ressort trop foible.

Le Législateur Pontife & Roi, Mahomet, n'a rien oublié d'ailleurs pour chasser la crainte & exalter le courage. Il est écrit dans l'*Alcoran*, *que les jours de l'Homme sont irrévocablement comptés*, & *qu'on ne doit point fuir d'une maison où la peste est entrée*. Il est encore écrit que *quiconque meurt en combattant, passe aux joies du Ciel avec la couronne du martyre*. C'étoit déjà la doctrine des anciens Romains (*b*). Le Soldat Chrétien, pour peu qu'il

(*a*) Ricaut, pag. 325.

(*b*) *Hic manus, ob patriam, pugnando, vulnera passi.* Æneid. lib. 6.

réfléchiſſe ſur les devoirs de ſa Religion, en ſacrifiant ſa vie, craint encore l'enfer. Si du moins cette crainte le rendoit plus ſage!

Le vin défendu par la loi de Mahomet, l'eſt encore plus ſévérement à la guerre. Il y va de la vie. Des Soldats ſobres ſont plus vigilans, plus obéiſſans, plus juſtes. Ni bruit, ni querelle entre-eux, jamais de duels. L'Orient ne les connoît pas. Quand l'Armée marche, on ne voit point venir le payſan ſe plaindre de ce qu'on a enlevé ſon mouton ou violé ſa fille; & lorſqu'elle arrive ſur les terres ennemies, elle n'y fait d'autre dégât que celui que le *Séraskier*, c'eſt-à-dire, le Général ordonne. Ce Général pourtant, fût-ce le Grand-Vizir lui-même, ne peut pas punir un Soldat ſans la participation de ſon Chef, moyen qui réuſſit pour aſſurer l'autorité immédiate.

Les Turcs diſent toujours de leurs troupes, qu'*elles ſont innombrables comme les ſables de la Mer*. Ce n'eſt pas du moins en tems de paix. Qui croiroit qu'un Empire étendu de l'Archipel juſqu'aux bords de l'Euphrate, ſe garde avec cent cinquante mille hommes? Ces Infideles diſent qu'il ne faut pas trop enfler un Corps qui dévore la ſubſtance du peuple. Il eſt pourtant vrai qu'en tems de guerre, une Armée de trois cens mille combattans, n'eſt qu'un effort ordinaire du Grand-Seigneur. Un fait plus étonnant, c'eſt

qu'il eſt rarement embarraſſé pour la ſolde. Les Saphis & les Janiſſaires ſont payés également, paix ou guerre. Les Timariots s'entretiennent de leurs terres ; & les autres Milices qui arrivent de l'Aſie ou de l'Europe, ont chacune des fonds aſſignés dans le pays d'où elles ſortent. Quant aux dépenſes extraordinaires, quelque grandes qu'elles ſoient, le tréſor de l'Empire eſt encore plus grand.

Nul impôt nouveau ; car chez les Turcs les ſubſides ſont auſſi immuables que les loix, les uſages & les mœurs. La Nation eſt ce qu'elle étoit lorſqu'elle paſſa pour la premiere fois en Europe.

Outre le tréſor de l'Empire, l'Empereur a le ſien qui s'accumule ſans ceſſe, non aux dépens du peuple qui jouit invariablement de tout ſon patrimoine : mais en plaçant ou déplaçant les Bachas, les Beglierbeys (*a*) & tous les grands Officiers de l'Etat. Comme ils ſortent tous du Serrail, on les a nourris de cette maxime deſpotique de l'Alcoran : *Qu'ils ne ſont que de l'argile entre les mains du Maître*. S'il en fait des vaſes d'honneur, il gagne des bourſes (*b*) ; s'il les briſe, il hérite, tentation toujours preſſante pour un Sultan qui veut groſſir ſon tréſor. Le vaillant Amurath IV. ſans être avare, laiſſa trois cens ſoixante millions, monnoie de France, tout en or. Delà ces

(*a*) Gouverneurs de Provinces.
(*b*) Une bourſe vaut cinq cens écus.

inſcriptions dans le Serrail ; *c'eſt ici le tréſor de Sultan* tel (*a*) : il y a une loi de n'y toucher que lorſque l'Empire eſt menacé d'une ruine entiere. Avec de pareilles reſſources, on ne voit jamais un Sultan ſe livrer à des Traitans, ni acheter de l'argent de ſes Sujets.

A l'aſpect des richeſſes & de l'économie Turques, de l'étendue de cette Puiſſance, du nombre prodigieux de ſes troupes, & de l'enthouſiaſme religieux dont elles ſont ſuſceptibles, les Chrétiens devroient frémir, ſi les Turcs connoiſſoient la mer. Ils n'ont qu'une centaine de galeres & quelques légers vaiſſeaux qui ſervent à tranſporter des vivres dans de l'Iſle de Candie : ſans cartes marines, ils ſe hazardent rarement à perdre la terre de vue : ils diſent que *Dieu leur a donné la terre, & la mer aux Infideles* (*b*). Puiſſent ils le dire toujours !

Non contens d'avoir ſoumis plus de trente peuples en Aſie, en Afrique, en Europe, ils comptent une foule de tributaires, & ces tributaires ſont aſſurés d'une protection conſtante. C'eſt d'eux qu'il eſt écrit dans l'Alcoran : *leurs biens & leur ſubſtance, ſont nos biens & notre ſubſtance ; leur ame eſt notre ame, leur œil notre œil.* Les Turcs les traitent comme les anciens Romains traitoient leurs alliés. Ils leur laiſſent leurs

(*a*) Tavernier, tom. 3. pag. 479.
(*b*) Ricaut, pag. 381.

loix, leurs mœurs, leur Religion : mais ils leur donnent des Maîtres, & ils en reçoivent un tribut en argent. Il sembloit que les Chrétiens se seroient ensévelis sous leurs ruïnes, plutôt que de laisser établir cette vassalité dans le Christianisme. Le torrent d'une grande puissance entraîne tout. La Valaquie, la Moldavie, la République de Raguse, reçoivent des ordres du Serrail. L'Ukraine & la Transylvanie ne se sont tirées que depuis peu de cette dépendance. L'Empire même d'Allemagne avoit subi le joug. Busbek rapporte un Traité de paix entre *Soliman II.* & *Ferdinand I.* Soliman s'exprime en ces termes : *duquel accord, paix & confédération, la premiere condition est que votre Dilection sera tenue d'envoyer tous les ans à notre Cour trente mille ducats de Hongrie.* Il est vrai que ce tribut n'a été payé que deux ans, prétexte éternel de guerre, si les Souverains en manquoient.

Parmi les tributaires de la Porte, ceux dont elle tire les plus grands secours, plus en hommes qu'en argent, ce sont les Tartares. Il y a longtems que les pestes fréquentes, la quantité d'Eunuques, la stérilité d'une polygamie outrée, travaillent à dépeupler l'Empire Othoman : les Tartares le repeuplent. On voit une grande quantité de Sayques le long du Bosphore, chargées de Chrétiens des deux sexes, fruits ordinaires

de leurs courses. La guerre augmente encore leur commerce avec Constantinople : ils enleverent en 1663. de la Hongrie, de la Moravie & de la Silesie cent cinquante mille esclaves, qui furent vendus dans les marchés publics(a). Ce n'est pas de leur propre décision qu'ils font la guerre ; c'est à l'ordre du Grand-Seigneur, autre avantage pour l'Empire. Lorsque le Sultan commande en personne, le Kan doit marcher lui-même avec cent mille hommes. Si c'est seulement le Vizir, il envoye son Fils ou son Premier Ministre avec cinquante mille; & à ne prendre qu'un Soldat par Village, il pourroit en fournir deux cens mille. Ces Villages, dont quelques-uns sont appellés Villes, ne sont qu'un amas de hutes, faites de claies, & couvertes d'un gros drap de crin. Celui où réside le Kan, *Bascia-Saray*, est situé vers le milieu de la presqu'Isle. *Précop*, que les Tartares appellent *Orapy*, porte d'or, en défend l'entrée; & *Caffa*, autrefois Théodosie, en est la principale Ville. Le Kan est peut-être le seul Prince qui ne puisse pas résider dans sa Capitale: c'est un Gouverneur Turc qui y commande.

On peut regarder les Tartares comme les Sauvages de l'Europe. Ils sentent fort bien qu'ils pourroient se civiliser, écrire des loix, élever des tribunaux, créer des

(a) Ricaut, pag. 109.

des titres, appeller le luxe & la magnificence : mais ils entendent parler de tant de calamités qui désolent les Nations polies ; ils aiment mieux être libres ; & ils regardent les villes comme des prisons où les Rois enferment leurs Esclaves. La dépendance où ils sont d'un Maître éloigné, ils la sentent à peine : & ils sont bien aises que leur Prince en dépende plus qu'eux. Le Kan est toujours observé par des Bachas. Si ses Sujets se plaignent, un ordre du Divan le dépose : s'il en est trop aimé, c'est encore un plus grand crime. Il ne pense gueres à secouer ce joug. Il regarde sa famille, & celle des Othomans comme la même. Les Othomans en ont effectivement reconnu la tige commune ; & ils ont établi une loi qui donne le Trône de Constantinople aux Princes Tartares, si le Sang Othoman vient à manquer (*a*). Espérance bien foible, quand on examine qu'un Empereur Turc a toujours trois ou quatre cens Femmes, le choix de la nature, pour lui donner des Successeurs, & depuis que les Sultans ont renoncé à l'usage barbare de faire mourir leurs Fre-

(*a*) Démétrius Cantémir, Hist. de l'Empire Othoman Préf. pag. XXXI. Ce Prince Auteur (chose bien rare) avoit passé bien des années en différens tems, comme ôtage à Constantinople, avant que de porter la Couronne de Moldavie. Il savoit la Langue des Turcs, il avoit lu leurs annales, il en connoissoit les mœurs & les usages. Je le citerai plus d'une fois.

res, l'eſpérance du Kan eſt encore plus foible : mais enfin elle n'eſt pas chimérique. D'ailleurs il a de quoi ſe contenter de ſon ſort, s'il ſait être juſte, de cette juſtice qui convient aux Tartares ; c'eſt-à-dire, de ne point contraindre leurs mœurs, & de les mener à des courſes fréquentes. L'état de guerre eſt celui qui lui convient le mieux. Il eſt rare qu'on vienne l'attaquer, c'eſt lui qui attaque toujours ; il n'a point d'armée à ſoudoyer, elle eſt nourrie par le Grand-Seigneur. Il n'a rien à perdre, & tout à gagner par le butin. Ce n'eſt pas lorſque les Tartares entrent dans un pays qu'ils ſont le plus à craindre ; c'eſt lorſqu'ils le quittent, ſemblables à des torrens qui entraînent tout. Dans une action, l'honneur ne leur dit pas que c'eſt une honte de fuir : mais s'ils fuyent, c'eſt pour revenir au combat. Dans les marches, ils ſe répandent devant, derriere & ſur les flancs de l'ennemi qu'ils fatiguent encore plus de nuit que de jour. Une armée qui ne ſeroit pas dans l'habitude de faire la guerre avec eux, ſuccomberoit ſans avoir fait uſage de ſes forces. Dans les guerres fréquentes qu'ils ont eues avec les Polonois, ils ont ravagé, dépeuplé la Podolie, la Pokucie, la Volhinie, l'Ukraine & la Moldavie ; & comme c'étoit dans ces déſerts qu'il falloit les combattre encore au tems de Sobieski, les Polonois étoient obligés de devenir Tartares pour

ſubſiſter ; c'eſt - à - dire , de voiturer à la fois toutes les proviſions néceſſaires pour une campagne. Si dans celles que j'ai à décrire on les voit s'aſſembler ſi tard & marcher ſi lentement , il faut l'attribuer à cette néceſſité : ils ſe ſervoient de chariots tirés par des bœufs. Chaque Capitaine ſavoit par expérience combien il lui en falloit pour ſa troupe ; & dès que le pays ceſſoit de fournir , on vivoit des proviſions. Un chariot étoit-il vuide on le brûloit, & on tuoit les bœufs qui fourniſſoient une nouvelle ſubſiſtance. Ces chariots , ſans parler des proviſions , ont ſauvé plus d'une fois les Armées Polonoiſes. Ils leur ſervent de retranchemens dans les attaques imprévues. Cette maniere de ſe retrancher , ils la nomment *Tabor*. C'eſt peut - être d'eux que le Général des Huſſites , Procope le Raſé , l'avoit appriſe. Il s'en ſervoit avec grand ſuccès contre la Cavalerie Allemande ; & on appelloit ſes Soldats *Taborites*.

Les Polonois naiſſent Soldats ; & quoiqu'ils reſſemblent moins aux Sarmates leurs Ancêtres , que les Tartares aux leurs , ils en conſervent pourtant quelques traits. Ils ſont francs & fiers. La fierté eſt aſſez naturelle à un Gentilhomme qui élit ſon Roi , & qui peut être Roi lui - même. Ils ſont emportés. Leurs repréſentans dans les Aſſemblées de la Nation , décident ſouvent les affaires le ſabre à la main. Ils chériſſent l'hoſpita-

lité, vertu qu'ils ont encore apprise des Turcs & des Tartares. Un Tartare court à 50 lieues attaquer une caravane, mais un Etranger est bien reçu chez lui, logé, nourri, défrayé. Les Polonois sont courageux, robustes, endurcis au froid & à la fatigue ; mais ils ont oublié la simplicité & la frugalité des Sarmates. Jusqu'à la fin du regne de Sobieski, quelques chaises de bois, une peau d'ours, une paire de pistolets, deux planches couvertes d'un matelas meubloient un Noble d'une fortune honnête, & des fourrures l'habilloient. Le luxe s'est introduit sous Auguste II. & les modes Françoises, déjà reçues en Allemagne, se sont mêlées à la magnificence Orientale, qui montre plus de richesse que de goût. Les Polonois aiment l'argent, mais ce n'est pas pour thésauriser. Leur faste est si grand, qu'une Femme de qualité ne sort jamais qu'en carosse à six chevaux, ne fût-ce que pour traverser une rue.

Quand un Seigneur voyage d'une Province à une autre, c'est avec cinq à six cens chevaux & autant d'hommes. Point d'hôtelleries, il faut tout porter ; mais on déloge les Plébéïens qui ne regardent cette haute Noblesse que comme un fléau.

Un usage excellent des Seigneurs, c'est qu'ils passent la plus grande partie de l'année dans leurs terres. Ils se rendent par-là plus indépendans de la Cour, qui n'ou-

blie rien pour les corrompre ; & ils vivifient les campagnes par la dépense qu'ils y font. Ces campagnes seroient bien plus peuplées & plus florissantes, si elles étoient cultivées par un peuple libre. Les Serfs de Pologne sont attachés *à la glebe*, tandis qu'en Asie même on n'a point d'autres Esclaves que ceux qu'on achette, ou qu'on a pris à la guerre. Ce sont des Etrangers. La Pologne frappe ses propres enfans. Chaque Seigneur est obligé de loger son Serf. C'est dans une très-pauvre cabane, où des enfans nuds, sous la rigueur d'un climat glacé, pêle-mêle avec le bétail, semblent reprocher à la nature de ne les avoir pas habillés de même. L'Esclave qui leur a donné le jour, verroit tranquillement brûler sa chaumiere, parce que rien n'est à lui. Il ne sçauroit dire, *mon champ*, *mes enfans*, *ma femme*. Tout appartient au Seigneur, qui peut vendre également le laboureur & le bœuf. Il est rare de vendre des femmes; parce que ce sont-elles qui multiplient le troupeau; population misérable; le froid en tue une grande partie.

L'homme peut-être qui mérita le plus du genre humain, fut le Pape Alexandre III. Ce fut lui qui, dans un Concile, au douzieme siecle, proscrivit la servitude. La Pologne s'est endurcie plus que le reste du Christianisme. Malheur au Serf, si un Seigneur yvre s'emporte con-

tre lui. On diroit que ce que la nature a refusé à certains peuples, c'est précisément ce qu'ils aiment avec le plus de fureur. L'excès du vin & des liqueurs fortes, fait de grands ravages dans la République. Les Casuistes passent légérement sur l'yvrognerie, comme une suite du climat; & d'ailleurs les affaires publiques ne s'arrangent que le verre à la main.

Les Femmes sont singuliérement agréables dans la Société. Elles disputent aux Hommes les jeux d'exercice, la chasse & les plaisirs de la table. Moins délicates & plus hardies que les Beautés du Midi, on les voit faire sur la neige cent, deux cens lieues en traîneau, sans craindre ni les mauvais gîtes, ni la difficulté des chemins.

Les Voyageurs éprouvent en Pologne que les bonnes mœurs valent mieux que les bonnes loix. La quantité des forêts, l'éloignement des habitations, la coutume de voyager de nuit comme de jour, l'indifférence des Starostes pour la sûreté des routes, tout favorise le vol & l'assassinat: dix ans en montrent à peine un exemple.

La Pologne avoit déjà cette partie des bonnes mœurs avant que de recevoir le Christianisme. Elle fut idolâtre plus longtems que le reste de l'Europe. Elle avoit adopté les Dieux Grecs qu'elle défigura, parce qu'ignorant les lettres, &

ne ſe doutant pas de l'exiſtence d'Homere ni d'Héſiode, elle n'avoit jamais ouvert les archives de l'idolâtrie. Elle marchoit au crépuſcule d'une tradition confuſe.

Vers le milieu du dixieme ſiecle, le Duc *Miecislaw*, premier du nom, cédant aux ſollicitations de la belle Dambrowka ſa Femme, née Chrétienne, embraſſa la Foi, & entreprit de la répandre. Dieu ſe ſert de tout, adorable en tout. Ce ſont des Femmes ſur le Trône qui, en engageant leurs Maris à ſe faire baptiſer, ont converti la moitié de l'Europe: *Giſelle*, la Hongrie: *la Sœur d'un Empereur Grec*, la Ruſſie: *la Fille de Childebert*, l'Angleterre: *Clotilde*, la France. Cependant ſi le Chriſtianiſme, en s'établiſſant, avoit été par-tout auſſi violent qu'en Pologne, il manqueroit de deux caracteres de vérité qui le faiſoient triompher dans les trois premiers ſiecles, *la douceur* & *la perſuaſion*. L'Evêque de Merſebourg, qui vivoit au tems de Miecislaw, nous apprend qu'on arrachoit les dents à ceux qui avoient mangé de la viande dans le Carême; qu'on ſuſpendoit un adultere ou un fornicateur à un clou par l'inſtrument de ſon crime, & qu'on mettoit un raſoir auprès de lui, avec la liberté de s'en ſervir pour ſe dégager, ou de mourir dans cette torture (*a*). On voyoit d'un autre

(*a*) Dithmar. lib 8. pag. 41).

côté des peres tuer leurs enfans imparfaits; & des enfans dénaturés assommer leurs peres décrépits, coutume barbare des anciens Sarmates que les Polonois n'ont quittée qu'au treizieme siecle; on les laissoit faire. Il y avoit une terreur toujours subsistante, lorsque le Prêtre lisoit l'Evangile à la Messe: tous ceux qui portoient le sabre, le tiroient à demi, pour montrer qu'ils étoient toujours prêts à verser le sang idolâtre (*a*). Le terrible Chrétien Miecislaw avoit répudié sept Femmes Payennes pour s'unir à Dambrowka; & lorsqu'il l'eut perdue, il finit, si l'on en croit Baronius & Dithmar (*b*), par épouser une Religieuse qui n'oublia rien pour étendre la Foi. Le zele de Miecislaw étoit soutenu par l'espérance d'obtenir le titre de Roi, que Rome venoit de donner au Duc de Hongrie: mais Rome ne voulut pas couronner des succès si atroces.

Son fils & son successeur Boleslas I. étouffa sans violence les restes de l'idolâtrie. Humain, accessible, familier, il traita ses Sujets comme des malades. Les armes qu'il employa contre leurs préjugés, furent la raison & la mansuétude. Le pere leur avoit ordonné d'être Chrétiens, le fils le leur persuada.

C'est ainsi que Jagellon, au quatorzieme siecle, devenu Roi de Pologne, plan-

(*a*) Cromer. lib. 3. pag. 51.
(*b*) Tom. 1. pag. 359.

ta la Croix en Lithuanie. On l'avoit cru d'un naturel féroce. Le Chriſtianiſme qu'il venoit d'embraſſer, l'adoucit ſans doute. Il acheva de réduire par ſes dons & ſes careſſes ceux qu'il n'avoit pu vaincre par la force du dogme.

Cet eſprit de paix dans les Rois paſſoit à la Nation. Elle prit fort peu de part à toutes les guerres de Religion qui déſolerent l'Europe aux ſeizieme & dix-ſeptieme ſiecles. Elle n'a vu dans ſon ſein ni Conſpiration des Poudres, ni Saint-Barthelemi, ni Sénat égorgé, ni Rois aſſaſſinés, ou ſur un échafaud, ni des Freres armés contre des Freres; & c'eſt le pays où l'on a brûlé moins de monde pour s'être trompé dans le dogme. La Pologne, cependant, a été barbare plus longtems que l'Eſpagne, la France, l'Angleterre & l'Allemagne; ce qui prouve qu'une demi-ſcience eſt plus orageuſe que la groſſiere ignorance; & lorſque la Pologne a commencé à diſcourir, un de ſes Rois, *Sigiſmond I.* prononça la peine de mort contre la Religion Proteſtante. Un paradoxe bien étrange, c'eſt que, tandis qu'il pourſuivoit avec le fer des hommes qui conteſtoient la préſence de Jéſus-Chriſt dans nos Temples, il laiſſoit en paix les Juifs qui en nioient la divinité. Le ſang couloit & devoit couler encore plus: mais la République ſtatua que déſormais les Rois, en montant ſur

le Trône, jureroient la tolérance de toutes les Religions.

On voit effectivement en Pologne des Calvinistes, des Luthériens, des Grecs Schismatiques, des Mahométans & des Juifs. Ceux-ci jouissent depuis longtems des privileges que *Casimir le Grand* leur accorda en faveur de sa Concubine, la Juive *Esther*. Plus riches par le trafic que les naturels du pays, ils multiplient davantage. Cracovie seule en compte plus de vingt mille, qu'on trouve dans tous les besoins de l'Etat; & la Pologne qui tolere près de trois cens Synagogues, s'appelle encore aujourd'hui *le Paradis des Juifs*. Si on le lui reproche, elle répond que Rome les laisse vivre paisiblement dans ses murs. Un Inquisiteur Espagnol croiroit, le jour de Pâques, que les Polonois judaïsent. On voit sur toutes les tables *un Agneau Paschal* qui se mange avec du Pain béni. Mais il seroit édifié de cent autres pratiques.

Il n'est peut-être aucun pays, où l'extérieur de la Religion ait été & soit encore mieux observé. Les Polonois, dès les premiers tems, ont trouvé le Christianisme trop doux. Ils ne tarderent pas à commencer le Carême à la Septuagésime. Ce fut le Pape Innocent IV. qui abrogea cette surérogation rigoureuse en récompense des contributions qu'ils lui avoient fournies pour faire la guerre à

un Empereur Chrétien, Ferdinand II (*a*). A l'abstinence ordinaire du Vendredi & du Samedi, ils ont ajouté celle du Mécredi. Sigismond Auguste, le lendemain des obseques de son Pere, donna un festin aux Seigneurs qui y avoient assisté. C'étoit un Mécredi. on servit du gras: la Nation fut extrêmement scandalisée; & dans ce même moment, elle vouloit qu'il rompît un engagement formé aux pieds des Autels & des Loix, son Mariage: „ s'il y avoit du mal, disoit „ l'Archevêque Primat, à renvoyer une „ Epouse légitime, il n'est aucun de nous „ qui, pour le bien de l'Etat, n'en prît „ volontiers une partie sur sa con- „ science (*b*) "; & comme il s'agissoit d'un Roi, l'Evêque de Przémislie appuya ce sentiment d'un passage d'Euripide: *S'il faut violer la loi, c'est pour régner.*

Les Confrairies sanglantes de Flagellans sont aussi communes dans cette partie du Nord que vers le Midi. C'est peut-être de-là que le Roi de France, Henri III. en rapporta le goût.

Aucune Histoire, dans la même étendue de siecles, ne cite autant de miracles. On voit à cinq milles de Cracovie les Salines de Bochnia: c'est Sainte Cunegonde, Femme de Boleslas le Chaste, disent toutes les Chroniques, qui les a transportées de Hongrie en Po-

(*a*) Cromer. pag. 226.
(*b*) Stanisl. Orichov. pag. 1489.

logne. On admire bien moins celles de Velika, où l'on trouve une Ville souterraine à trois lieues de profondeur, monument étonnant des travaux & des Arts. Dans le tems qu'on voyoit en Pologne tant de miracles apocryphes se mêler aux véritables, on n'y avoit pas encore étudié la Nature. Il faut que cette étude soit peu avancée; car le merveilleux, qui fut toujours la raison du Peuple, y conserve encore plus d'empire qu'ailleurs. Rome n'a pas voulu se prêter aux Polonois toutes les fois qu'ils ont sollicité des prédictions.

Leur respect pour les Papes s'est fait remarquer dans tous les tems. Lorsque Clément II. releva de ses Vœux le Moine Casimir, pour le porter du Cloître sur le Trône, en 1041, il imposa aux Polonois des conditions singulieres, qui furent observées très-religieusement. Il les obligea à porter désormais les cheveux en forme de couronne monacale, à payer par tête, tous les ans à perpétuité, une somme d'argent pour l'entretien d'une Lampe très-chere dans la Basilique de Saint Pierre; & il voulut qu'aux grandes Fêtes, durant le tems du Sacrifice, tous les Nobles eussent au cou une étole de lin pareille à celle des Prêtres (*a*). La premiere condition se remplit encore aujourd'hui.

(*a*) Cromer. pag. 73.

Ce respect outré pour les Décrets de Rome, se déborda jusqu'à engloutir la Royauté. Boleslas I. avoit reçu le titre de Roi de l'Empereur Othon, l'an 1001. Rome s'en souvint lorsque Boleslas II. versa le sang de l'Evêque Stanislas. Dans ce tems-là, *Hildebrand*, qui avoit passé de la boutique d'un Charon sur la Chaire de St. Pierre, *Grégoire VII.* se rendoit redoutable à tous les Souverains. Il venoit d'excommunier l'Empereur Henri IV. dont il avoit été Précepteur. Il lança toutes ses foudres sur Boleslas, excommunication, dégradation, interdit sur tout le Royaume, dispense du serment de fidélité, & défense aux Evêques de Pologne de couronner jamais aucun Roi sans le consentement exprès du St. Siege (*a*). On ne sçait ce qui étonne le plus, la défense du Pontife ou l'obeissance aveugle des Polonois. Pas un Evêque n'osa sacrer le Successeur; & cette crainte superstitieuse dura pendant deux siecles dans les Sujets, comme dans les Princes jusqu'à Przémislas, qui assembla une Diete générale à Gnesne, s'y fit sacrer, & reprit le titre de Roi sans prendre les auspices de Rome (*b*). Les peuples crurent que ce coup de Maître, dont Rome frémit, lui avoit porté malheur. Sept mois après il fut assassiné par ses propres neveux. *Uladislas Loke-*

(*a*) Cromer. pag. 90.
(*b*) Sarnic. pag. 1116.

tek, qui monta ſur ce Trône ſanglant, eut recours au Pape Jean XXII. pour être Roi dans ſon propre Royaume.

Aujourd'hui les Papes ne tenteroient pas ce qu'ils ont exécuté alors. Mais il eſt encore vrai que leur puiſſance eſt plus reſpectée en Pologne que dans la plupart des Etats Catholiques. Une Nation qui a pris ſur elle de faire ſes Rois, n'a pas oſé les proclamer ſans la permiſſion du Pape; c'eſt une Bulle de *Sixte V.* qui a donné ce pouvoir au Primat. On voit conſtamment à Varſovie un Nonce Apoſtolique avec une étendue de pouvoir qu'on ne ſouffre point ailleurs. Il n'en a pourtant pas aſſez pour maintenir l'indiſſolubilité du Mariage. Il n'eſt pas rare, en Pologne, d'entendre dire à des Maris, *ma Femme qui n'eſt plus ma Femme*. Les Evêques, témoins & juges de ces divorces, s'en conſolent avec leurs grands revenus. Les ſimples Prêtres paroiſſent très-reſpectueux pour les Saints Canons, & ils ont pluſieurs bénéfices à charge d'ames.

La Pologne, telle qu'elle eſt aujourd'hui dans le moral & dans le phyſique, préſente des contraſtes bien frappans: la Dignité Royale avec le nom de République, des Loix avec l'Anarchie féodale, des traits informes de la République Romaine avec la Barbarie Gothique, l'abondance & la pauvreté.

La Nature a mis dans cet Etat tout

ce qu'il faut pour l'enrichir, blés, pâturages, bestiaux, laines cuirs, salines, métaux, minéraux; & l'Europe n'a point de peuple plus pauvre. La plus grande source de l'argent qui roule en Pologne, c'est la vente de la Royauté.

La Terre & l'Eau, tout y appelle un grand commerce; & le commerce ne s'y montre pas. Tant de Rivieres & de beaux Fleuves, la *Duna*, le *Bog*, le *Niester*, la *Vistule*, le *Niémen*, le *Borysthene*, ne servent qu'à figurer dans les Cartes Géographiques. On a remarqué, avant moi, qu'il seroit aisé de joindre par des canaux l'Océan septentrional & la Mer noire, pour embrasser le commerce de l'Orient & de l'Occident. Mais, loin de construire des Vaisseaux marchands, la Pologne qui a été insultée plusieurs fois par des Flottes, n'a pas même pensé à une Marine guerriere.

Cet Etat, plus grand que la France, ne compte que six millions d'habitans; & il laisse la quatrieme partie de ses terres en friche, terres excellentes; perte d'autant plus déplorable.

Cet Etat, large de deux cens de nos lieues, & long de quatre cens, auroit besoin d'armées nombreuses pour garder ses vastes frontieres: il peut à peine soudoyer quarante mille hommes. Un Roi, qui l'a gouverné quelque tems, & qui nous montre dans une Province de France, ce qu'il auroit pu exécuter dans un

Royaume ; ce Prince fait pour écrire & pour agir, nous dit (a) *qu'il y a des Villes en Europe dont le trésor est plus opulent que celui de la Pologne*, & il nous fait entendre que *deux ou trois Commerçans d'Amsterdam ou de Londres négocient pour des sommes plus considérables que n'en rapporte tout le Domaine de la République.* Elle ne fait pas réflexion, cette République, que la puissance de la Hollande a eu pour principe la pêche du hareng, & la façon de le saler.

Ce n'est pas la République Romaine dans le bon tems. Les Sénateurs vivoient dans la médiocrité, & l'Etat étoit riche. Des Palatins ont des troupes à leur solde pour s'entre-détruire, & la République est trop pauvre pour se défendre. Prend-elle les armes, les deux corps d'armée qui font sa garde ordinaire, celui de Pologne & celui de Lithuanie, indépendans l'un de l'autre, sous deux grands Généraux, manquent de cette unité qui réunit les forces. Il est arrivé plus d'une fois que l'un marchant, l'autre s'est arrêté. Ils se sont même menacés.

Le luxe est entré dans les maisons, & les villes sont dégoûtantes par des boues affreuses. Varsovie n'est pavée que depuis dix à douze ans.

Le comble de l'esclavage & l'excès de la liberté semblent disputer à qui détruira

(a) La voix libre du Citoyen, pag. 247 & 285.

ra la Pologne. La Nobleſſe peut tout ce qu'elle veut. Le corps de la Nation eſt dans la ſervitude. L'exemple du Dannemarc eſt juſqu'à préſent une leçon fort inutile pour cette Nobleſſe. Partout où les Grands ont trop abbattu le Peuple, celui-ci les a livrés eux-mêmes à un Maître deſpotique. Tous les hommes ſont nés égaux: c'eſt une vérité qu'on n'arrachera jamais du cœur humain; & ſi l'inégalité des conditions eſt devenue néceſſaire, il faut du moins l'adoucir par la liberté naturelle, & par l'égalité des Loix. Un Noble Polonois, quelque crime qu'il ait commis, ne peut être arrêté qu'après avoir été condamné dans l'aſſemblée des Ordres: c'eſt lui ouvrir toutes les portes pour ſe ſauver. Il y a une loi plus affreuſe que l'homicide même qu'elle veut réprimer. Ce Noble qui a tué un de ſes Serfs, met quinze livres ſur la foſſe; & ſi le Payſan appartient à un autre Noble, la loi de l'honneur l'oblige ſeulement à en rendre un. C'eſt un bœuf pour un bœuf.

Le *Liberum véto* donne plus de force à un ſeul Noble qu'à la République. Il enchaîne par un mot les volontés unanimes de la Nation; & s'il part de l'endroit où ſe tient la Diete, il faut qu'elle ſe ſépare. C'étoit le droit des Tribuns Romains: mais Rome n'en avoit qu'un petit nombre; & ce furent des Magiſtrats pour protéger le Peuple.

Dans une Diete Polonoiſe, on voit trois ou quatre cens Tribuns qui l'oppriment.

La République a pris toutes les précautions pour conſerver du moins l'égalité dans la Nobleſſe. Peu de Pays montrent des Terres Seigneuriales auſſi étendues, mais pas une qui ſoit titrée. Les titres de *Marquis* & de *Comte* s'y ſont introduits avec les Cuiſiniers François. Ces Marquis & ces Comtes ne le ſont que pour des valets & des flatteurs. Le Saint Empire ſeme l'Europe de Princes. Ce titre, qui à ſa naiſſance vers le tems de Fréderic II. n'étoit pris que par les plus grands terriens, ſe donne aujourd'hui à moindre prix, aux Etrangers comme aux Nationaux, aux Polonois comme aux autres. Les *Jablonowski*, les *Lubomirski*, les *Radziwil*, les *Doenoff*, les *Oſſolinski*, les *Sulkowski*, pouvoient ſe paſſer de cette décoration Germanique. Quoi qu'il en ſoit, la République n'en tient pas compte. Il n'y a de Princes reconnus pour tels par les Lettres d'union de la Lithuanie, que les *Czartoriski*, les *Sanguſko* & les *Wieçnowieski*; & encore le titre d'Alteſſe ne les tire pas de l'égalité. Les charges ſeules peuvent donner des préſéances. Le moindre Caſtellan précede le Prince ſans charge, pour apprendre à reſpecter la République plus que les titres & la naiſſance. Ceux même que les charges élevent, doivent ſe renfermer dans les bornes de leur état.

Le Primat qui présidoit à l'élection d'Auguste II. fit placer un dais sur son fauteuil: le même jour le vit abbattre. Malgré toutes ces précautions, rien de si rampant que la petite Noblesse devant la grande. Il est vrai que la petite s'en venge, lorsque la grande veut gagner *la popularité*, c'est-à-dire, se faire un parti dans les Diétines ou les Dietes pour les affaires courantes, ou pour l'élection d'un Roi.

Puisque le Royaume est électif, il semble que le peuple, qui en est la partie la plus nombreuse & la plus nécessaire, devroit avoir part à l'élection: pas la moindre. Il prend le Roi que la Noblesse lui donne; trop heureux s'il ne portoit pas des fers dans le sein de la liberté. Tout ce qui n'est pas noble, vit sans considération dans les villes, ou esclave dans les campagnes; & l'on sait que tout est perdu dans un Etat, lorsque le Plébéïen ne peut s'élever que par un bouleversement général. Aussi la Pologne n'a-t elle qu'un petit nombre d'ouvriers & de marchands; encore sont-ils Ecossois, François ou Juifs. Dans ses guerres, elle a recours à des ingénieurs étrangers. Elle n'a point d'Ecole de Peinture. L'Architecture est dans l'enfance. Point de Théâtre. L'Histoire y est traitée sans goût, les Mathématiques peu cultivées, la saine Philosophie presqu'ignorée; nul monument, nulle grande ville: Varsovie ne compte pas soi-

xante mille ames. Telle étoit la France ſous le gouvernement féodal. Qu'attendre d'un pays où le poids de la Nobleſſe écraſe tout?

L'Honneur d'être Noble Polonois, a été brigué par des Princes. Les Neveux du Roi Etienne Battori l'obtinrent; & il faut avouer qu'aucun Etat ne montre autant de Nobleſſe de la plus haute antiquité. Toutes les généalogies des principales familles commencent avant le dixieme ſiecle (*a*).

Rien de plus pompeux que les Seigneurs. Leurs Femmes ont adopté les modes Françoiſes, ſans avoir les Arts qui travaillent le luxe: il ne faut pas croire que cette magnificence ſuppoſe un Etat riche. Ce n'eſt pas ſeulement le peuple qui ſouffre. Tandis qu'une trentaine de Palatins, une centaine de Caſtellans & Staroſtes, les Evêques & les grands Officiers de la Couronne, jouent les Satrapes Aſiatiques, cent mille petits Nobles cherchent le néceſſaire comme ils peuvent; & cette Nobleſſe ſi libre, ſi fiere, n'a pas honte de ſe mettre au ſervice des plus puiſſans pour gagner un ſalaire dans les fonctions les plus baſſes. Ce Gentilhomme ſous la livrée fait-il une faute? le *Canchou* (*b*) le corrige. Mais on lui met un tapis ſous les genoux per reſpect pour ſa généalogie. Quelques uns d'eux pour s'arracher à ces

(*a*) Okolski, Orbis Polonus.
(*b*) Le fouet.

baſſeſſes, voulurent commercer : une conſtitution de 1677, déclara que le Commerce dérogeoit à Nobleſſe. Avec tout cela le plus petit Noble de Pologne croit l'emporter ſur toute la Nobleſſe étrangere. Cependant cette Nobleſſe qu'il vante tant, la République la donne quelquefois aſſez légérement en accordant l'indigénat. Un Juif qui ſe fait baptiſer, l'obtient, ſi peu qu'il ſoit protégé ; & il fait autant de bruit dans les Diétines que le Sang des Jagellons.

L'Hiſtoire eſt obligée d'inſiſter ſur la Nobleſſe Polonoiſe, puiſque le Peuple n'eſt pas compté. Le droit d'élire ſes Rois eſt celui qui la flatte le plus, & qui la ſert le moins. Elle vend ordinairement ſa Couronne au Candidat qui a le plus d'argent. Elle crie dans le champ électoral qu'elle veut des Princes qui gouvernent avec ſageſſe ; & depuis le regne de Caſimir le Grand, elle a cherché en Hongrie, en Tranſylvanie, en France & en Allemagne, des Etrangers qui n'ont aucune connoiſſance de ſes mœurs, de ſes préjugés, de ſa langue, de ſes intérêts, de ſes loix, de ſes uſages.

Qui verroit un Roi de Pologne dans la pompe de la Majeſté Royale, le croiroit le Monarque le plus riche & le plus abſolu. Ni l'un ni l'autre. La République ne lui donne que ſix cens mille écus pour l'entretien de ſa Maiſon ; & dans toute conteſtation les Polonois jugent toujours que le Roi a tort. Comme c'eſt lui qui

préſide aux Conſeils & qui publie les Décrets, ils l'appellent *la Bouche*, & non *l'Ame* de la République. Ils le comparent encore au Roi des Abeilles, qui, ſelon d'anciens Naturaliſtes, eſt ſans aiguillon. Ils le gardent à vue dans l'adminiſtration : quatre Sénateurs doivent l'obſerver par-tout ſous peine d'une amende pécuniaire. Son Chancelier lui refuſe le ſceau pour les choſes qu'il ne croit pas juſtes. Son Grand-Chambellan a droit de le fouiller ; auſſi ne donne-t-il cette Charge qu'à un Favori. Ses Sujets ſe paſſent mutuellement des transgreſſions qu'ils ne lui pardonneroient pas. Ils lui oppoſent ſans ceſſe le bouclier de la liberté dont ils abuſent. Auſſi diſent-ils aux autres Nations: *nous avons un Roi, mais le Roi vous a.*

Cependant ces hommes ſi hauts vis-à-vis de leur Maître, ſe complimentent en eſclaves: *je tombe à vos pieds, je me mets ſous la ſemelle de vos ſouliers* ; & ils ſouffrent patiemment une excluſion humiliante. Le Roi, lorſqu'il mange en cérémonie, admet les Ambaſſadeurs étrangers à ſa table, jamais les Grands de l'Etat: ils ſont occupés à le ſervir, en lui liant les mains. La Pologne eſt peut-être le ſeul Royaume où le Roi n'ait pas droit de faire battre monnoie: la République l'en a dépouillé.

Ce Roi, tel qu'il eſt, joue pourtant un beau rôle, s'il ſçait ſe contenter de

faire du bien, sans le pouvoir de nuire. Il dispose, non seulement, comme les autres Souverains, de toutes les grandes Charges du Royaume & de la Cour, des Evêchés & des Abbayes qui sont presque toutes en Commande; car la République n'a pas voulu que des Moines qui ont renoncé aux richesses & à l'état de Citoyen, possédassent au-delà du nécessaire: il a encore un autre trésor qui ne s'épuise pas. Un tiers de ce grand Royaume est en Biens Royaux, *Tenutes*, *Advocaties*, *Starosties*, depuis sept mille livres de revenus jusqu'à cent mille. Ces Biens Royaux, le Roi ne pouvant se les approprier, est obligé de les distribuer; & ils ne passent point du pere au fils aux dépens du mérite. On dit communément qu'il n'y a point d'heure dans la journée, où le Roi de Pologne n'ait des graces à répandre.

Pour achever le tableau de la Pologne, il faut crayonner ceux qui l'ont gouvernée. Laissons dans la poudre le vulgaire des Princes. Elle compte des Chefs intelligens, actifs & laborieux plus qu'aucun autre Etat; & ce n'est pas le hazard qui lui a donné cet avantage. C'est la nature de sa constitution. Dès le quatorzieme siecle elle a fait ses Rois: ce ne sont pas des enfans qui naissent avec la couronne avant que d'avoir des vertus, & qui, dans la maturité de l'âge, peuvent encore sommeiller sur le Trône.

Un Roi de Pologne doit payer de ſa perſonne dans le Sénat, dans les Dietes & à la tête des Armées.

Si l'on n'admire que les vertus guerrieres, la Pologne a eu preſqu'autant de grands Princes qu'elle a eu de Souverains. Mais ſi l'on ne veut compter que ceux qui ont voulu la faire plus grande & plus heureuſe qu'elle ne l'eſt, il y a beaucoup à rabattre.

VI. Siecle. I. Claſſe. *Leck* la tira des forêts & de la vie errante pour la fixer & la civiliſer. L'Hiſtoire ne nous a pas conſervé ſon caractere, mais on ſait en général que les fondateurs des Empires ont tous eu de la tête & de l'exécution. Leck avoit beſoin de l'une & de l'autre pour gouverner des Sauvages qui ne connoiſſoient que l'égalité naturelle.

VII Siecle. I. Claſſe. *Cracus* leur donna les premieres idées de la Juſtice, en établiſſant des Tribunaux pour décider les différends des Particuliers. L'ordre régna où la licence dominoit; Cracovie idolâtre honora longtems ſon tombeau: c'étoit ſon *Palladium* (*a*).

VIII. Siecle. II. Claſſe. *Piaſt* enſeigna la vertu en la montrant en lui-même. Ce qu'il ne pouvoit obtenir par la force du commandement, il le perſuadoit par la raiſon & par l'exemple. Son regne s'écoula dans la paix; & des barbares commencerent à devenir Citoyens (*b*).

(*a*) Dlugloff. lib. 1. pag. 50.
(*b*) Cromer, lib. 2. pag. 40.

Ziemovit, plus guerrier, les difcіplina. Jufqu'alors, femblables à des torrens qui abandonnent rapidement les terres qu'ils défolent, ils n'avoient connu que les irruptions paffageres. Ils apprirent à combattre de pied ferme, à vaincre en réfiftant, & à garder leurs conquêtes (*a*). IX. Siecle. II. Claffe.

Boleflas Chrobri travailla à réformer leurs ufages, à déraciner leurs préjugés, à régler leur courage, qui abufoit trop fouvent de la victoire. Plein d'entrailles, il les accoutumoit à regarder leur Souverain comme leur Pere; & l'obéiffance ne leur coûtoit rien (*b*). X. Siecle. II. Claffe.

Cafimir I. fit entrevoir les Sciences & les Lettres dans une terre fauvage où elles n'étoient jamais entrées (*c*). La culture groffiere qu'on leur donna d'abord, attendoit des fiecles plus favorables pour produire de meilleurs fruits. Ces fruits ont encore aujourd'hui une certaine âpreté. Mais le tems, qui mûrit tout, achévera un jour en Pologne, ce qu'il a perfectionné en d'autres climats. XI. Siecle. II Claffe.

Cafimir II. qui ne fut nommé *le Jufte* qu'après l'avoir mérité, protégea les gens de la campagne contre la tyrannie de la Nobleffe. Ces malheureux étoient obligés de fournir à tout Noble qui voyageoit, le logement, la nourriture, des chevaux, & tous les befoins du voyage. Il XII. Siecle, II. Claffe.

(*a*) Chronic. Pol. tom. I. pag. 4.
(*b*) Hartknoch, lib. I. pag. 65.
(*c*) Sarnic. Annal. Pol. lib. VI. cap. 8.

abolit ces vexations (*a*), & si la Noblesse avoit pensé comme certains de ses Rois, il n'y auroit plus de servitude en Pologne.

XIV. Siecle. II. Classe. Casimir III. ou Casimir *le Grand*, qu'on appelloit aussi *le Roi des Paysans*, voulut les mettre en liberté; & n'ayant pu y réussir, il demandoit à ces bonnes gens, lorsqu'ils venoient se plaindre, s'il n'y avoit chez eux ni pierres, ni bâtons pour se défendre. Cette obstination de la Noblesse Polonoise à retenir le Peuple dans la servitude, n'a pu être surmontée ni par l'autorité du Pape Alexandre III. qui déclara, au nom d'un Concile, que tous les Chrétiens devoient être libres, ni par l'exemple de la France & de l'Angleterre où la tyrannie féodale ne régne plus, ni par la forme Républicaine si ennemie de tout ce qui sent l'esclavage. Casimir eut les plus grands succès dans toutes les autres parties du gouvernement. C'est à lui que la Pologne doit ses premieres forteresses, avantage qu'elle n'a pas senti, puisqu'au-lieu d'y en ajouter, elle les a négligées. C'est lui qui essaya de chasser la barbarie du domaine des Arts. Des Villes nouvelles parurent, & servirent de modele pour rebâtir les anciennes. Des monumens s'éleverent aussi beaux qu'ils pouvoient l'être alors. Il appella les plus habiles

(*a*) Dlugloss. pag. 512.

Maîtres, qui malheureusement ne l'étoient gueres (*a*). S'il eût vécu deux siecles plus tard, vers le tems de Léon X. la Pologne ne seroit peut-être pas ce qu'elle est encore aujourd'hui. C'est lui aussi, qui s'étant apperçu que les loix primordiales ne convenoient plus ni aux intérêts, ni aux mœurs de la Pologne, en fit un nouveau corps qui la regle encore à présent. Il eut toutes les grandes qualités d'Auguste, & plus de valeur. On lui décerna les honneurs du triomphe, usage qui enfantoit des Héros chez d'anciens peuples, qui regardoient l'émulation comme un des premiers ressorts de l'Etat. Il fut le dernier des Piast, race qui a régné 528 ans

Jagellon qui commença la troisieme, soutint & augmenta tous les biens que ses prédécesseurs avoient faits. Il fit tout ce qu'il voulut avec une Nation d'autant plus difficile à gouverner, que sa liberté naissante étoit toujours en garde contre les entreprises de la Royauté. Il étonna ses Sujets par la douceur de ses mœurs; car n'étant encore que Duc de Lithuanie, il avoit effrayé le Nord en faisant mourir son Oncle. Changé tout à coup, en commandant à un peuple libre, il sentit l'heureuse nécessité d'être bon. Il mesura ses forces avec celles de Sigismond, qui, après avoir été enterré tout

(*a*) Sarnic Annal. Pol. pag. 1147. Cromer. pag. 319.

vivant, dans un cachot de 80 pieds de profondeur, en fut tiré au bout de six mois pour joindre sa Couronne de Hongrie à celles de Boheme & de l'Empire. Jagellon auroit pu lui enlever la premiere, que les Hongrois même lui offroient. Prêt à vaincre, il céda dans la crainte de déchirer la Pologne en voulant l'étendre (*a*). Il est étonnant que le Trône, toujours électif dans sa race, n'en soit pas sorti pendant près de quatre cens ans, tandis qu'ailleurs des Couronnes héréditaires passoient à des familles étrangeres. Cela montre combien les événemens trompent la sagesse humaine.

XIV. Siecle. Le Fils de Jagellon, Uladislas VI. n'avoit que dix ans lorsqu'on l'éleva au Trône: chose bien singuliere dans une Nation qui pouvoit donner sa Couronne à un Héros tout formé; c'est qu'on en appercevoit déjà l'ame à travers les nuages de l'enfance. La République nomma autant de Régens qu'il y avoit de Provinces, & des Burrhus se chargerent d'instruire l'Homme de la Nation. Il prit les rênes de l'Etat à dix-huit ans, & en deux ans de regne il égala les grands Rois. Il triompha des forces de la Maison d'Autriche. Il se fit couronner Roi de Hongrie, il fut le premier Roi de Pologne qui osa lutter contre la fortune de l'Empire Othoman. Amurath II. a-

(*a*) Neugbaver. Hist. Pol. pag. 238.

près avoir ſaccagé la Tranſylvanie & la Servie, menaçoit la Hongrie & toute l'Europe. Le jeune Uladiſlas arrêta ſes conquêtes, & l'obligea à demander la paix, qui fut jurée ſur l'Evangile & ſur l'Alcoran. Le Pape la rompit, & ſon Légat, le Cardinal Julien Céſarini, donna l'abſolution du parjure. C'eſt ſous de tels auſpices qu'Uladiſlas tournant vers le Pont-Euxin, entra dans la Bulgarie, & trouva, près de Varne, le Sultan à la tête de cent mille Turcs contre vingt-cinq mille Polonois. Au premier choc les Muſulmans lâcherent le pied; & ce fut alors que le Sultan, tirant de ſon ſein le Traité rompu, qu'il fit attacher au bout d'une lance, s'écria: *Dieu qui punis les parjures, venge cet outrage fait aux loix des Nations* (*a*). A peine a-t-il achevé qu'il ramene ſes troupes au combat. L'enthouſiaſme Muſulman ſe rallume, l'aîle droite des Chrétiens plie, le déſordre s'augmente à chaque inſtant, & Uladiſlas tombe ſans vie: ſa tête coupée par un Janiſſaire, & portée de rang en rang, acheve la déroute (*b*). A peine avoit-il vingt ans; & la Pologne, regrettant également l'avenir & le paſſé, ne verſa jamais des larmes plus ameres. Les Hiſtoriens s'accordent à dire que dans le feu des paſſions, il ne ternit jamais ſes vertus par aucun vice. S'il fut

(*a*) Sarnic lib. 7. chap. 6. Dlugloſſ. pag. 793.
(*b*) Dlugloſſ. pag. 808 & 811.

parjure envers Amurat, on croyoit alors qu'on pouvoit manquer de foi aux Infideles. Le Légat qui avoit sanctifié le parjure, périt au passage d'une riviere.

XVI. Siecle. III. Classe. Race des Jagellons.

La Pologne n'essuya bien ses larmes, que sous le regne de Sigismond I. Ce Prince eut un bonheur bien rare dans la Diete d'élection: il fut nommé *Roi* par acclamation, sans division de suffrages (*a*). Une autre faveur de la fortune lui arriva, parce que les grands hommes savent la fixer. Il abbattit la puissance d'un Ordre Religieux qui désoloit la Pologne depuis trois siecles. Les Chevaliers Teutoniques, chassés de la Palestine, où ils avoient soin des malades, avoient trouvé un asile en Pologne sous le regne de Boleslas V. Ils eurent un zele infatigable pour convertir la Prusse au Christianisme, parce que se servant de l'épée plus avantageusement que de la Croix, ils en usurperent la Souveraineté qui appartenoit à la Pologne. C'est-là qu'ils forgerent tant de foudres pour accabler leur bienfaitrice. Tous les Regnes, depuis celui de Boleslas, en avoient été frappés plus ou moins. On comptoit sous Casimir IV. en douze ans de guerre seulement, dix-huit mille villages incendiés & trois cens mille combattans, qui avoient ensanglanté la scene. Tant de destructions & de victimes immolées à l'ambition de ces Religieux, ne les effrayoient pas. Ils avoient égorgé de sang froid plus de dix

XIII. Siecle, II. Classe. Race de Piast.

(*a*) Neugebaver, lib. 7.

mille habitans de Dantzig, ſans épargner ni les femmes ni les enfans (a). Ils avoient fait trancher la tête, au milieu d'un feſtin, à une foule de Nobles qui ne vouloient pas entrer dans leurs violences. Uladiſlas Loketek, Jagellon, Caſimir, avoient attaqué l'hydre, qui reprenoit toujours de nouvelles forces Sigiſmond l'extermina enfin; & la Pologne fut délivrée du plus grand fléau qui l'ait jamais affligée. Sigiſmond étoit doué d'une force extraordinaire, qui le faiſoit paſſer pour l'Hercule de ſon tems (a). Il briſoit les métaux les plus durs, & il avoit l'ame auſſi forte que le corps. Il a vécu 82 ans, preſque toujours victorieux, reſpecté & ménagé par tous les Souverains, par Soliman même qui ne ménageoit rien. C'eſt ſous lui que ſe formerent tant de grands Généraux qui ont illuſtré la Pologne, un Duc d'Oſtrog, un Kaminiecki, un Firley, un Lanczkoronski, un Zaremba, un Sieniawski, un Tarnowski, un Pretficz. On ne ſavoit alors à qui donner le prix des Souverains, à François I. à Charles-Quint, ou à lui, ſupérieur peut-être à tous deux : en ce que, plus jaloux du bonheur de ſes peuples que de ſa gloire, il s'appliqua conſtamment à rendre la Nation plus équitable que ſes loix, les mœurs plus ſociables, les villes plus floriſſantes, les bâtimens publics plus décens, les mai-

(a) Dlugloſſ. pag. 949.
(b) Paſtor ab Hirtenberg. pag. 207. Cromer pag. 68.

ſons des Seigneurs plus commodes, les campagnes plus cultivées, les Arts & les Sciences plus honorés, la Religion même plus épurée (*a*).

An. 1575. IV. Claſſe. Perſonne ne lui reſſembla plus, parmi ſes ſucceſſeurs, qu'Etienne *Battori*, Prince de Tranſylvanie, à qui la Pologne donna ſa Couronne, après la fuite de Henri de Valois. Il ſe fit une loi de ne diſtribuer les honneurs & les emplois qu'au mérite. Il réforma les abus qui s'étoient accumulés dans l'adminiſtration de la Juſtice. Il fit des ordonnances militaires, qui aſſujettirent les Polonois & les Coſaques à toute la diſcipline peut-être dont ils ſont ſuſceptibles. Il entretint le calme au-dedans, & il contint les Tartares, les Moſcovites & les Coſaques. Il régna dix ans: c'étoit aſſez pour ſa gloire, pas aſſez pour la République.

An. 1587. IV. Claſſe. Sigiſmond III. Prince de Suede, lui ſuccéda ſans le remplacer. Il n'eut ni les mêmes qualités, ni le même bonheur. Il perdit un Royaume héréditaire pour gagner une Couronne élective. Il manqua l'occaſion de conquérir la Moſcovie, & peut-être de recouvrer la Suede. Il laiſſa enlever à la Pologne, par Guſtave-Adolphe, Elbing, Marienbourg, & l'une de ſes plus belles Provinces, la Livonie. Il avoit deux défauts qui cauſent ordinairement de grands malheurs. Il étoit borné & obſtiné.

(*a*) Cromer. pag. 702 & 709.

Fin du premier Livre.

HISTOIRE DE JEAN SOBIESKI, ROI DE POLOGNE.



LIVRE II.

CE fut ſous le Regne de Sigiſmond III. en 1629, que Jean Sobieski, dont j'écris l'Hiſtoire, vint au monde, dans le tems que Louis XIII. régnoit en France ; le malheureux Charles I. en Angleterre ; le victorieux Guſtave Adolphe en Suede : dans le tems que la Pologne étoit entraînée dans des guerres qui n'ont fini qu'avec le ſiecle, il lui naiſſoit un Défenſeur dans le Château d'Olesko, petite Ville du Palatinat de Ruſſie. Sobieski ſortoit de deux anciennes Maiſons, dont les Généalogiſtes Polonois, auſſi entreprenans que ceux de France, ont poſé les premieres pierres dans la nuit des ſiecles. Une vérité plus conſtante, c'eſt qu'on remarquoit dans l'une & dans l'autre, une ſucceſſion de vertus, qui étoit bien au-deſſus de la plus haute généalogie.

Le fameux Zolkiewski, Ayeul mater-

nel de Sobieski, avoit battu les Moscovites en 1610, pris Moscow & le Czar Basile, qu'il amena au Roi Sigismond III. (*a*). Les monumens de cette victoire se voyoient encore au platfonds du Château de Varsovie, lorsque le Czar Pierre fut appellé en Pologne, pour défendre le Roi Auguste contre Charles XII. Il les fit enlever, mais l'Histoire reste. En 1620, Zolkiewski s'étoit ouvert un passage à travers cent mille combattans, qui l'investissoient en Moldavie, Turcs & Tartares. Il faisoit sa retraite devant cette armée formidable, toujours suivi & harcelé pendant une marche de cent lieues. Arrivé aux frontieres de Pologne, sur les bords du Niester, fleuve tranquille qu'Ovide a connu sous le nom de Tyras (*b*), il ne s'attendoit pas à être trahi par les siens. Sa Cavalerie, lasse d'envisager la mort, saisit le premier moyen d'échapper en se jettant à la nage, abandonnant ainsi son Général, avec l'Infanterie. Il avoit un fils à côté de lui qui le supplioit de penser à son propre salut. Il répondit que *la République lui avoit confié l'Armée entiere*. Il vit tailler en pieces cette Infanterie qui lui restoit. Il vit expirer son fils; & lui même, percé de coups, ne lui survécut quelques heures que pour

(*a*) Lengnich, Hist Pol pag. 117.
(*b*) .... *Nullo tardior amne Tyras.*
Ex Ponto, Epist. 10. v. 50.

mourir avec plus d'horreur. Le Général Turc lui fit couper la tête, & l'envoya au Serrail pour raſſurer l'Empire Othoman (*a*). Cette tête fut rachetée; & le même tombeau renferma le pere & l'enfant, avec cette Inſcription Latine:

Exoriare aliquis; noſtris ex oſſibus, ultor.

Puiſſe un vengeur ſortir de nos cendres! Il reſtoit un fils qui voulut être ce vengeur. Il attaqua les Tartares avec un courage bien au-deſſus de ſes forces, qui ne conſiſtoient qu'en une petite troupe ſoudoyée par lui-même. Il fut accablé par le nombre; & payant de ſa tête, après le combat, il fut réuni aux ſiens.

La gloire de venger les Zolkiewski étoit réſervée à Sobieski, leur deſcendant dans la ligne féminine. Il ne lut jamais, ſans émotion, l'Epitaphe qui l'invitoit à la vengeance. La République ne ſe contenta pas de ce monument domeſtique. Elle ſavoit que l'immortalité dans la mémoire des hommes eſt tout à la fois la récompenſe & le germe des Héros. Une pyramide que les Turcs & les Tartares même ont reſpectée juſqu'à préſent, s'éleva ſur le lieu où avoit coulé ce ſang généreux, pour apprendre à la poſtérité comment on doit mourir pour la patrie. C'eſt ce qu'on y lit encore en quatre Langues.

(*a*) Lengnich, pag. 125.

L'Hiſtoire des Zolkiewski nous fourniroit une foule de traits héroïques, ſi elle entroit directement dans notre ſujet; & ce n'eſt pas ſeulement dans la Maiſon de ſa Mere que Jean Sobieski trouvoit des Héros à imiter.

Son Ayeul paternel, Marc Sobieski, Palatin de Lublin, lui avoit laiſſé de grands exemples. C'eſt lui qui, dans la bataille où Michel, Hoſpodar de Moldavie fut vaincu, détermina le ſuccès. On alloit prendre un chemin qui expoſoit les troupes à périr par la difficulté des vivres, & par le feu de l'ennemi. Il en indiqua un autre qui conduiſit à la victoire; & dans l'action, il montra qu'il ſavoit combattre auſſi bien que conſeiller. C'eſt lui encore qui défit les Rebelles Dantzicois en 1577, auprès de Dirchaw (*a*), & qui ſe jetta dans la Viſtule, en pourſuivant leur Général, qu'il atteignit, & tua de ſa propre main au milieu des flots. Cela ſe paſſoit ſous les yeux de ſon Roi Etienne *Battori*, qui dit plus d'une fois que s'il falloit commettre la fortune de la Pologne à un combat ſingulier, comme autrefois celle de Rome fut confiée aux Horaces, il n'héſiteroit pas de nommer le Palatin de Lublin. L'intrépide Palatin périt à l'attaque de Sokol, Fortereſſe Moſcovite que les Polonois prirent d'aſſaut. Tel

(*a*) Ville de Pruſſe dans le Palatinat de Culm.

fut l'Ayeul de Jean Sobieski ; & ſon Pere, Jaques Sobieski, ne dégénéra pas. Avant que de monter aux Charges, il fut élu quatre fois Maréchal de la Diete. On le regardoit comme le bouclier de la liberté, & il entra dans le Sénat pour y occuper la ſeconde place. Il fut Caſtellan de Cracovie. Ce Caſtellan, tout à fait hors de rang, eſt au-deſſus des Palatins mêmes. Dans la Poſpolite, il a l'honneur de ſe mettre à la tète de la Nobleſſe, au préjudice du Palatin de Cracovie : récompenſe d'une victoire, où le Palatin prit la fuite, tandis que le Caſtellan, ſon Lieutenant, tint ferme, & vainquit. Il eſt auſſi le premier Sénateur d'Epée, comme le Primat eſt le premier Sénateur d'Egliſe. Tous deux ont le titre d'*Alteſſe*.

Jaques Sobieski étoit propre à ſervir la République de plus d'une façon, parce que les Sénateurs Polonois, formés à cet égard ſur ceux de l'ancienne Rome, connoiſſent également les armes & les loix. La Pologne ſe ſouviendra longtems de la fameuſe bataille de *Choczin* (*a*) en 1621. Le jeune Prince Uladiſlas, fils du Roi Sigiſmond III. y avoit l'honneur du commandement ; Jaques Sobieski, la réalité, en l'abſence du Grand-Général. Deux cens mille Turcs & Tartares y furent défaits par ſoixante-cinq

(*a*) Ville de la Moldavie ſur le Nieſter.

mille Polonois & Cosaques; & comme le Héros du jour étoit aussi propre à négocier qu'à combattre, il fut envoyé à Constantinople pour signer la Paix, que la Porte vaincue demandoit. Toutes les fois que la République eut besoin d'un homme de tête dans les Cours étrangeres, en Suede, en France, en Italie, elle jetta les yeux sur Jaques Sobieski, & s'en trouva bien. Il avoit épousé *Théophile Zolkiewska*, Fille du grand Zolkiewski, & héritiere de tous les biens que cette puissante Maison possédoit dans le Palatinat de Russie (*a*). Il en eut deux fils, *Marc* & *Jean*. Leur éducation fut un devoir sacré pour lui, & il en partagea les soins. Tout occupé qu'il étoit dans le Sénat & dans les Armées, il ne négligea pas les Lettres. Il savoit que César avoit écrit ses Commentaires en subjuguant les Gaules. On voit dans les Bibliotheques Polonoises des Ouvrages de Jaques Sobieski; & quiconque écrit pour le Public (fût-ce médiocrement) marque toujours une ame plus active.

(*a*) Ces biens étoient plus considérables que beaucoup de Souverainetés en Italie ou en Allemagne. La terre de Zolkiew, Ville fortifiée avec un Château, compte plus de cent cinquante Villages; celle de Zloczow, autre place de défense, en renferme presqu'autant. Je ne parle pas d'Olesko, qui feroit la fortune d'un Seigneur François: en tout, près de vingt lieues d'étendue. Telle étoit autrefois l'opulence des Seigneurs François, que la dissipation, les croisades & la politique ont enfin ruinés.

On admire auſſi dans le Palais de Villanow, à deux lieues de Varſovie, des monumens de Peinture & de Sculpture, qu'il s'étoit procurés en faiſant venir des Artiſtes Italiens pour donner du goût à ſa patrie. On y lit, en forme d'explication, des Vers tirés des Géorgiques de Virgile. Cette ſavante ſuperfluité ſur des figures qui doivent s'expliquer d'elles-mêmes, ſent encore la mal-adreſſe Gothique. Mais elle prouve du moins l'érudition de celui qui l'emploie.

Un Pere de cette trempe étoit en état de former ſes fils. Il voulut qu'on leur donnât la connoiſſance des choſes avant celle des Langues. Il leur parloit auſſi ſouvent de la juſtice, de la bienfaiſance, des loix & du reſpect qui leur eſt dû, que de la gloire militaire. Il leur découvroit peu à peu les intérêts de la Pologne. Il les accoutumoit inſenſiblement à les défendre par la plume & par la parole: talens fort inutiles dans un Gouvernement abſolu, mais extrêmement néceſſaires dans une République. Il travailla ſur-tout à faire naître en eux ce goût d'application qu'il avoit lui-même, & ſans lequel il n'y aura jamais de grands hommes.

L'ainé, *Marc*, étoit d'une complexion douce, d'une grande docilité, fait pour être chéri d'une Mere; & s'il eût vieilli, il auroit partagé le ſort d'Eſaü qui fut ſoumis à ſon cadet.

Jean étoit d'un tempérament vif, ardent, impétueux, voulant fortement ce qu'il desiroit, avide de louanges, plus sensible à l'humiliation qu'au châtiment; & si nous avions les mémoires de son enfance, peut-être y verrions-nous les premiers rayons de la gloire dont il devoit se couvrir: peut-être aussi n'y trouverions-nous que des choses fort communes, parce que les hommes ressemblent aux fruits qui attendent la saison pour se développer.

Les Polonois ne pensent pas que leur patrie réunisse tout ce qu'il faut voir & savoir. L'adolescence des deux Freres arriva, & ils voyagerent. Le pays où ils s'arrêterent le plus, fut la France. Ils y arriverent dans le tems que le jeune Duc d'Anguien, connu depuis sous le nom du Grand Condé, avoit déjà gagné trois batailles. Les deux Freres disoient qu'ils le trouvoient plus grand, d'avoir battu de vieux Généraux, que d'être né Prince du Sang. Ils arriverent encore dans le tems que la France commençoit une guerre civile, celle de la Fronde, pour chasser un Ministre, sans penser à faire des loix qui contiendroient tous les Ministres. Jean Sobieski, qui avoit déjà des idées de Gouvernement, a dit souvent depuis, qu'il n'avoit pas compris pourquoi on n'assembloit pas, comme en Pologne, les Etats-Généraux. On le vit parmi nos Mousquetaires, lui que la for-

tune avoit marqué pour être Roi. Il n'y avoit encore alors qu'une Compagnie de cette Milice, créée par Louis XIII. en 1622, appellée long-tems les Grands Mousquetaires. L'autre Compagnie servoit le Cardinal Mazarin, avant que de servir l'Etat.

Dans les pays que les deux Freres parcoururent ensuite, après la science des mœurs & des intérêts nationaux, ils s'appliquerent à l'étude des Langues. Quand on les apprend de la Nation qui les parle, on les sait mieux & en moins de tems. Le cadet vint à bout d'en parler six, & on étoit tenté de dire qu'elles lui étoient naturelles. Paris avoit été le premier objet de leurs voyages. Constantinople en fut le terme. Leur séjour s'y prolongea, parce qu'ils vouloient connoître à fond une Puissance qui étoit si souvent en guerre avec la Pologne. *La Porte*, en les voyant, n'imaginoit pas que ses Armées fuiroient un jour devant l'un des deux jeunes Curieux. Eclairés l'un & l'autre des lumieres qu'ils avoient puisées en Europe, ils projettoient de s'enfoncer dans l'Asie, lorsqu'ils reçurent nouvelle que le feu de la guerre s'allumoit sur les frontieres de Pologne ; & ils crurent que leur premier devoir étoit de défendre leur patrie. C'est la grande vertu des Républiques. Ils y revinrent. Ils n'eurent pas le plaisir d'embrasser un Pere qui les avoit instruits par

la parole & par l'exemple. Il étoit mort en leur laissant un héritage plus précieux que ses grands biens, la mémoire de ses vertus.

An. 1648. Le Trône de Pologne étoit occupé par un Prince qui, de Jésuite, étoit devenu Cardinal, & de Cardinal, Roi. C'étoit Casimir V. Frere d'Uladislas VII. Celui-ci avoit employé seize ans de regne à se faire aimer: tous deux fils de Sigismond III. qui auroit été un excellent Particulier, Roi fort médiocre.

Casimir, à peine couronné, vit son Royaume en proie aux Cosaques. Les Cosaques avoient habité les Isles que forme le Borysthene: vrais Pirates qui ne vivoient que de leurs courses. Un Roi de Pologne, Etienne Battori, les avoit attachés à sa Couronne, en les gagnant par ses bienfaits, & en leur montrant une maniere de vivre plus honnête & plus heureuse. Il en avoit fait un Corps Militaire de quarante mille hommes, qu'il établit dans la basse Podolie & la basse Volhinie, pour les employer principalement contre les Tartares & les Moscovites, ennemis naturels de la Pologne. Il leur avoit associé des colonies pour peupler & cultiver le pays qu'on nomme aujourd'hui l'Ukraine. C'est une étendue de cent lieues de longueur, sur à peu près autant de largeur, partagée par le Borysthene en deux parties presqu'égales. Parmi tant de grandes choses, qu'a-

voit fait Battori, c'étoit peut-être la plus belle. Il assuroit les Frontieres de la Pologne, il doubloit ses forces militaires. Il fertilisoit pour elle une contrée inculte qui devenoit un des pays le plus fertile du Monde. Il lui donnoit un nouveau Royaume.

Mais la violence des Particuliers puissans a renversé plus d'une fois la fortune des Etats. Les Seigneurs Polonois des Palatinats qui touchent à l'Ukraine, voulurent traiter les Cosaques comme leurs Serfs. Ils foulerent aux pieds leurs privileges, ils envahirent leurs possessions, ils les frapperent même dans l'endroit le plus sensible, en démolissant des Eglises Grecques où ils servoient Dieu à leur maniere; & le Roi Uladislas VII. eut la foiblesse de fermer les yeux sur ces vexations. D'un Peuple fidele, on en fit des Sujets révoltés. Ils coururent aux armes, furent battus, & pour sauver le reste de la Nation, ils livrerent leur Général Pauluk, à qui l'on coupa la tête, malgré la parole donnée de lui sauver la vie (*a*).

Un nouveau crime, de la part des Polonois, forma un autre Général. Le Cosaque *Chmilienski* vivoit paisiblement du bien que son pere lui avoit laissé. Il y avoit joint quelques terres abandonnées qu'il avoit mises en valeur, & amélio-

(*a*) Lengnich, pag. 158.

rées encore par des moulins. Un Gentilhomme Polonois, nommé *Jatinski*, qui avoit un commandement dans l'Ukraine, envia la fortune du Cosaque. Il trouva de la résistance; il brûla ses moulins, viola sa femme, & la massacra sur le cadavre sanglant de son fils. Le malheureux Pere, l'époux outragé, demanda vengeance au Roi. Une foule qui avoit aussi des plaintes à porter, se joignit à lui. On n'obtint rien.

Un déni de justice ou toute autre oppression de cette espece, n'arrache que des larmes à une Nation douce & subjuguée depuis long-tems. Mais une Nation fiere & qui distingue l'obéissance de l'esclavage, n'éteint sa colere que dans le sang.

An. 1648. Uladislas venoit de mourir en laissant le feu allumé. Chmilienski, avec plus de rage que de capacité, mene ses Cosaques dans le cœur de la Pologne, fait main-basse sur la Noblesse en épargnant le Paysan, rencontre l'Armée Polonoise à Pilawiecz, dans la petite Pologne, la défait entiérement, marche à Léopol, Capitale de la Russie Rouge, qui se rend pour éviter les derniers malheurs; porte l'épouvante jusques à Cracovie, d'où l'on enleve la Couronne pour la mettre en lieu de sûreté. L'incendie, le viol & le meurtre l'accompagnent pour rendre ce qu'il avoit souffert; & au milieu de ce torrent de vengeance, il se souvient qu'on

a insulté sa Religion. Il oblige les Prêtres à se marier avec des Religieuses, & à vivre dans le Schisme Grec (*a*.)

Si l'on tenoit registre des forfaits que la Justice de Dieu ou des Hommes laisse impunis sur la Terre, les scélérats seroient encore plus effrénés. Bien des innocens périrent dans la vengeance de Chmiliens i. Le principal coupable, *Jatinski*, échappa à ses coups

Un autre sujet d'étonnement, c'est la défaite de l'Armée Polonoise. Le Grand-Général Potoçki avoit une longue expérience; Chmilienski n'en avoit point ou presque point. L'Histoire nous montre plus d'une fois ces phénomenes. Il faut que le désespoir, dans une ame forte & dans un peuple courageux, tienne lieu de tout.

Casimir, qui ne faisoit que prendre le Sceptre, se voyoit au moment d'en être dépouillé. Ce tems étoit funeste à plusieurs Rois Philippe IV. venoit de perdre le Portugal & presque toutes ses possessions en Asie. Une faction en France forçoit la Mere de Louis XIV. à fuir de sa Capitale avec ses Enfans. Charles I. mouroit à Londres sur un échafaud. Les Rois oublieroient qu'ils sont hommes, s'ils étoient toujours heureux.

L'Armée Polonoise avoit donc lâché le pied à Pilawiecz. L'ignominie en étoit toute fraîche, lorsque les deux So-

(*a*) Pastor Hist. Pol. pag. 138 & 192.

bieski arriverent : *Venez-vous nous venger*, leur dit une Héroïne en les voyant ; c'étoit leur Mere : *Je ne vous reconnois point pour mes Fils, si vous ressemblez aux Combattans de Pilawiecz.*

La Noblesse sollicitoit Casimir de se mettre à la tête d'une puissante Armée. Ce Roi, qui vouloit ramener les Cosaques par la négociation, & en donnant quelque satisfaction à de braves gens cruellement insultés, répondit à la Noblesse: *Il ne falloit pas brûler les moulins de Chmilienski, encore moins violer sa femme & la massacrer avec son fils.* Cette réponse déplut ; & la Noblesse s'armant au nombre de cinquante mille hommes, alla se faire battre dans la basse Volhinie. Il lui restoit encore du courage. Elle s'approcha de l'*Hypanis*. Ce Fleuve qui se joint au Borysthene, & tombe avec lui dans la Mer Noire, se nomme aujourd'hui le *Bogh*. C'est ainsi que des Barbares ont défiguré jusqu'au nom des Pays que des Colonies Grecques firent fleurir autrefois. Les bords du Bogh ne furent pas plus favorables aux Polonois, que le premier Champ de bataille. Leur déroute fut complette.

Ce fut dans cette seconde Action, que Marc Sobieski, moins heureux que son cadet, perdit la vie à la fleur de l'âge, & en entrant dans la carriere de la gloire. Lorsqu'il étoit parti pour voyager en France, avec son Frere, le Pere leur

avoit dit: *Mes Enfans, inſtruiſez-vous de tout ce qui eſt utile. Quant à la Danſe, vous l'apprendrez ici avec les Tartares.* Les Tartares combattoient effectivement avec les Coſaques dans cette fatale journée. Leur Kan avoit une injure perſonnelle à venger. La Pologne lui avoit payé, auſſi bien qu'à ſon prédéceſſeur, une penſion conſidérable, qu'Uladiſlas avoit ſupprimée. On lui amena, après la victoire, trois cens Gentilhommes Polonois chargés de chaînes & couverts de bleſſures. Marc Sobieski étoit du nombre. Le cruel Tartare, ſans avoir égard au Droit des Gens, qui reſpecte les Priſonniers de guerre, lui fit couper la tête & à tous ſes compagnons; leurs corps ſervirent de pâture aux Vautours, & la Mere de Marc Sobieski n'eut pas même l'affreuſe conſolation de mettre ſon Fils dans le tombeau de ſes Peres. Elle porta ſa douleur en Italie pour éviter la vue d'un Pays où elle venoit de perdre ce qu'elle avoit de plus cher. Le Fils qui lui reſtoit, n'en étoit pas aimé ſi tendrement à cauſe de quelques vivacités de jeuneſſe, & de deux combats ſinguliers où il avoit prodigué un ſang qu'il ne devoit qu'à la patrie. Cet honneur barbare des duels, inconnu dans tout l'Orient, depuis Conſtantinople juſqu'au fond du Japon, nous eſt venu du Nord. Il n'eſt pas étonnant que les Polonois s'en piquent ainſi que nous: mais moins

ſages encore, ils ne ſe ſont pas corrigés comme nous, de ces duels publics où l'on prend des ſeconds, & où les Spectateurs animent l'émulation des Gladiateurs. Jean Sobieski ètoit puni par le duel même; car, tandis que ſon ainé avoit marché au véritable honneur, une bleſſure l'avoit retenu à Léopol. Dès qu'il eut recouvré ſes forces, la vengeance & la gloire lui parlerent également.

On avoit encore les mêmes ennemis à combattre. Il étoit tems que Caſimir ſe mît à la tête des troupes pour jetter plus d'ordre dans les opérations, & pour ne pas s'avilir aux yeux d'une République qui veut des Rois guerriers. Il s'y mit.

An. 1649. Le jeune Sobieski, devenu le Chef de ſa Maiſon, n'avoit encore que préludé dans la guerre. Tout ce qu'on avoit pu remarquer en lui, c'étoit une ardeur bouillante qui l'étourdiſſoit ſur les dangers, & une avidité de s'inſtruire qui le portoit ſouvent où le devoir ne le demandoit pas. Il avoit la Staroſtie de Javorow dans le Palatinat de Ruſſie, qu'il tenoit de ſon Pere. Il parut à la tête d'une troupe choiſie. Il y eut vingt combats contre des ennemis qui ne fuyoient que pour revenir à la charge, & par-tout il fit voir que la nature lui avoit donné la valeur du Soldat; & ce qui eſt bien plus rare, ce coup d'œil heureux qui annonce le Général. Un événement montra

trà quelle confidération il s'étoit acquife en fi peu de tems. L'Armée Polonoife fe révolta dans le Camp de Zborow, ville de la petite Pologne, aux confins de la Podolie. Tout fut employé par le Général Czarneski, la douceur, les menaces, le canon même des Lithuaniens, pour la faire rentrer dans le devoir. On en défefpéroit, lorfque Sobieski demanda cette négociation. Les ames extraordinaires juftifient leur témérité par le fuccès. Il eft aifé d'imaginer de quelle adreffe, de quelle éloquence il eut befoin pour perfuader des hommes qui avoient les armes à la main. Il réuffit. Cet empire fur les efprits auroit fait honneur à un Général confommé; il combloit de gloire un jeune homme qui n'étoit encore dans aucune charge de l'Etat.

On marcha à l'ennemi avec ce concert de volontés, qui annonce la victoire. Chmilienski, malgré la juftice de fes armes, ceffa d'être heureux. Soutenu des Tartares, il entreprit de forcer fon Roi dans le Camp de Zborow. On fe battit plufieurs jours, pendant lefquels il perdit plus de vingt mille hommes; & il n'ofa plus tenter la fortune. On parla de paix; & avant que de la figner, le Roi récompenfa Sobieski de la Charge de Grand-Enfeigne de la Couronne, Officier de Cour & d'Armée, qui porte la Banniere de la République à la Pofpo-

lite, au Couronnement, & aux Funérailles des Rois.

La paix de Zborow fit murmurer toute la Nobleſſe. Le Roi qui n'avoit point abandonné ſon deſſein de ramener les Coſaques par la douceur, leur accorda des conditions dont ils pouvoient abuſer. Oubliant tout le paſſé, il les laiſſoit armés au nombre de vingt mille hommes dans le Palatinat de Kiovie, qui ne devoit plus être donné qu'à un Seigneur du *Rit Grec*. Il les rétabliſſoit dans l'exercice paiſible de leur Religion, & dans tous leurs privileges. Cependant, comme il faut toujours quelque choſe pour satisfaire la Majeſté des Rois, il fut ſtipulé que Chmilienski demanderoit pardon à genoux. Le Coſaque ſe ſoumit à cette humiliation pour le bien de ſon Pays. Le Prince Tartare gagna du butin & le rétabliſſement de ſa Penſion. Tout cela étoit ſage, mais la Nobleſſe Polonoiſe ne l'étoit pas. On cria de toute part que le Roi trahiſſoit la République. On penſoit à rompre un Traité dont on ne vouloit pas voir les avantages.

Les Coſaques ſentirent que le parti des Grands l'emporteroit ſur celui du Roi; & que la paix qu'ils venoient de faire étoit fragile. Ils reprirent les armes avec les Tartares. Bereſtesk, ville ſituée aux confins du Palatinat de Beltz, fut le Champ de bataille. Les Tartares, après une perte de ſix mille hommes,

An. 1651.

prirent la fuite. Les Cosaques se retrancherent dans leur Camp, où ils ne furent forcés qu'en vendant chérement la victoire aux Polonois. On peut dire que Casimir, contraint par ses Sujets à reprendre les armes, vainquit malgré lui. Sobieski fut blessé à la tête: mais tant d'autres avoient des blessures à montrer, que ce n'étoit pas une distinction.

Chmilienski étoit battu, mais il vivoit, & il lui restoit des ressources. Le Czar Alexis se servit de lui pour attaquer la Pologne. Il prit Smolensko, grande ville sur la rive droite du Borysthene, qui retournoit à ses premiers Maîtres; & il s'ouvrit un passage dans la Lithuanie, qu'il désola par le fer & par le feu.

Nos Mémoires ne nous instruisent pas sur la conduite de Sobieski dans cette guerre avec les Moscovites & les Cosaques: il faut des actions d'éclat pour faire parler la renommée; & les actions d'éclat ne se font pas sans des occasions singulieres. Il est pourtant vraisemblable qu'on appercevoit constamment ces traits soutenus de courage & de sagesse, qui décelent le grand Capitaine; puisque dans une autre guerre qui vint s'allumer au feu de celle-ci, pour embraser la Pologne dans toutes ses Provinces, Sobieski, encore à ses premieres campagnes, eut un commandement distingué dans la Cavalerie. Ces avancemens précipités ne se font pas sans de grandes raisons dans un

Royaume Républicain, où la Cour doit s'obſerver & donner des récompenſes plutôt que des graces.

An. 1655. Il y avoit longtems que la Pologne n'avoit vu tant d'ennemis conjurer ſa perte. Charles Guſtave devenu Roi de Suède, par l'abdication de Chriſtine, cette Reine trop philoſophe, qui aima mieux vivre à Rome avec les Arts, les Cardinaux & les Lettres, que de travailler au bonheur d'un Royaume, Charles Guſtave, emporté par une erreur trop commune aux Rois, crut ne pouvoir mieux commencer ſon régne que par des Conquêtes. Il ſe rendit maître en peu de tems de la Mazovie, & d'une grande partie de la Pologne, d'où il porta le théâtre de la guerre dans la Pruſſe.

Sobieski, dans une Armée battue partout, apprenoit à battre. A la tête de quatre cens chevaux entre Elbing & Marienbourg, il en défit plus de ſix cens commandés par un proche Parent du Roi de Suede. Si Caſimir avoit eu beaucoup de Sobieskis, il auroit évité les dures extrémités où il ſe vit réduit. Abandonné de ſon Armée, il chercha un aſile dans la Siléſie. Il vit même la Lithuanie, qui n'étoit pas encore ſoumiſe, ſe mettre ſous la protection du Vainqueur. On eût dit que tous ſes Sujets étoient frappés de la foudre, & que ceux qu'elle n'avoit pas tués, n'étoient plus capables que d'un ſeul ſentiment, celui de

la terreur. Mais enfin l'orage paſſa en ſe diſperſant ſur une grande étendue de pays. On reprit ſes ſens; on crut que Charles Guſtave n'étoit pas invincible.

Caſimir profita de cette lueur de courage. Parmi les Officiers qui méritoient le plus ſa confiance, il avoit remarqué Czarneski & Sobieski. Il détacha les Tartares du parti Moſcovite; il eut l'adreſſe de les mettre dans le ſien. Sobieski fut chargé de les conduire, tandis que Czarneski commandoit les Polonois. D'abord on fit main-baſſe ſur les Troupes Suédoiſes qui avoient pris leur quartier d'hiver en Lithuanie; on tailla auſſi en pieces tout ce qu'on trouva diſperſé en Pologne. Chaque jour briſoit quelqu'anneau des chaînes de la Nation.

Cependant Charles Guſtave ramenoit ſon Armée du fond de la Pruſſe, & avec elle un ſecours de l'Electeur de Brandebourg. Sobieski l'aſſiége entre la Viſtule & le Sanus, riviere qui ſe jette dans ce fleuve, il lui coupe les vivres, il le fatigue par des eſcarmouches continuelles; & comme il apprend que *Douglas*, Général Suédois, s'approche avec un corps de ſix mille hommes pour dégager ſon Roi, il laiſſe de l'Infanterie pour continuer à le tenir enfermé, il marche à Douglas avec ſa Cavalerie, il paſſe à la nage la Pilcza que la fonte des neiges avoit beaucoup enflée; & avec cette *célérité* que Céſar regardoit comme la premiere

égalité du Général, il ſurprend Douglas, le bat, & le pourſuit pendant huit milles du côté de Varſovie.

Tous les corps de l'Armée Polonoiſe obligés de faire face en tant d'endroits, ne combattoient pas auſſi bien que celui qui marchoit ſous les ordres de Sobieski. Il fallut ſe diviſer encore pour s'oppoſer à Ragotski, Prince de Tranſylvanie, qui s'avançoit de concert avec la Suede, dans le deſſein de ravir la Couronne à Caſimir. Au milieu de tant d'ennemis, on fit des fautes dont Charles Guſtave profita. S'étant dégagé du poſte dangereux où il s'étoit mis, il s'approcha de Varſovie; on en vint à une affaire générale qui dura trois jours. Il y eut de part & d'autre, dans des flots de ſang, des efforts de courage & de tête. Mais enfin la victoire ſe déclara encore pour Charles Guſtave, victoire que Caſimir lui vendit bien cher. Jamais les Tartares n'avoient combattu avec tant d'ordre & de fermeté. Accoutumés à un brigandage continuel, impatiens de la diſcipline, toujours prêts à fuir lorſqu'ils trouvent de la réſiſtance, ils ſe croyoient devenus d'autres hommes ſous le commandement de Sobieski; & lorſque la ſuite des événemens tourna ſa valeur contr'eux, ils ſe ſouvinrent toujours, avec une admiration mêlée de reſpect, des belles actions qu'ils lui avoient vu faire, & ils ſentirent qu'on

pouvoit acquérir de la gloire en perdant une bataille.

C'étoit fait de la République, si Charles Gustave eût vécu quelques années de plus. Il mourut dans sa trente-huitieme année, presqu'aussi grand que Gustave Adolphe, si la guerre décide des grands hommes.

D'un autre côté Ragotski plus ambitieux que Général, & peu docile aux conseils de son Allié Charles Gustave, avoit manqué l'occasion de vaincre. Georges Lubomirski, Petit-Général de l'Armée Polonoise, & Sobieski, étoient entrés dans son pays pour y exercer les mêmes hostilités dont il affligeoit la Pologne. La défense ne lui réussit pas mieux que l'attaque. Battu il entraîna dans sa disgrace une secte qui avoit abusé, en Pologne, de la tolérance dont elle jouissoit. Celle des *Unitaires*, qu'on appelle tantôt *Sociniens*, tantôt *Ariens*, adorateurs d'un Dieu unique, incommunicable, qui ne produisit jamais rien d'égal à lui. La Pologne les proscrivit, non pour leur doctrine, quelque condamnable qu'elle fût, mais pour leurs liaisons avec Ragotski. Cette Secte, qui a séduit l'Orient & l'Occident pendant trois siecles, & qui se mêle à toutes les Religions, est peut-être encore la plus nombreuse; mais elle n'a plus de Temples. Ragotski se crut perdu aussi bien qu'elle, trop heureux d'accepter une paix

honteuse qui lui ôta toute envie de troubler le repos de ses voisins.

An. 1660. Quant à la Suede, ne se croyant plus en état de soutenir les grands projets du Roi qu'elle venoit de perdre, elle signa la paix à Oliva, célebre Monastere de la Prusse Royale à un mille de Dantzic.

Il restoit deux ennemis à la Pologne, les Moscovites & les Cosaques : ceux-ci plus acharnés, parce que le ressentiment d'une grande injure est plus dévorant que l'envie des conquêtes. La République avoit pour auxiliaires les Tartares de Crimée. Ce secours dont on pouvoit tirer un grand avantage, on le devoit principalement au zele de Sobieski. Il avoit vécu parmi eux comme ôtage. Un ôtage dans le sein d'une Nation barbare, s'il n'est qu'un homme ordinaire, ne pense qu'au moment qui l'en tirera pour le rendre à ses foyers. Sobieski s'occupoit des intérêts de sa patrie. Les Tartares l'estimoient déjà pour l'avoir vu combattre; & c'étoit la raison qui le leur avoit fait préférer à d'autres ôtages : le Kan surtout conçut pour lui une amitié qui servit bien la Pologne en cette occasion. L'alliance fut conclue.

An. 1660. Les Armées combinées attaquerent les Moscovites, tantôt en leur dressant des embûches, tantôt en campagne ouverte. Les succès se balançoient. On touchoit à une affaire décisive près de Cudnow; & le Roi Casimir, qui commandoit en

personne, la desiroit beaucoup; mais les Moscovites traînoient en longueur pour donner le tems à Chmilienski de se joindre avec ses Cosaques. Il étoit de la derniere importance d'empêcher cette jonction, & il falloit un homme de tête pour y réussir. Sobieski fut détaché avec un Corps bien inférieur à celui des Cosaques. Il les chargea au moment qu'ils arrivoient près de Slobodyszée en Ukraine. La déroute fut si grande que leur Général fut pris, chargé de chaînes comme rebelle, & amené au Roi Casimir. Le bruit de cette victoire effraya tellement les Moscovites, qu'ils rendirent les armes presque sans combattre.

Il n'y avoit plus que quelques places en Lithuanie qu'il falloit reprendre Wilna la Capitale en étoit une, grande ville bien peuplée, bâtie de bois faute de carrieres. Le Moscovite qui défendoit la Citadelle, auroit puni de mort quiconque eût parlé de se rendre. Il eut des soupçons sur un Prêtre Polonois; il le fit mettre dans un mortier, & fit jetter cette affreuse bombe sur les assiégeans. Sa cruauté, son obstination, & l'impossibilité où il étoit de se défendre longtems, révolterent quelques Officiers étrangers qui étoient sous ses ordres. Ceux ci craignant un sort funeste, le livrerent aux Polonois avec la place. Les Polonois maîtres de ce barbare, voulurent le faire périr par la main des bour-

reaux. Il ne s'en trouva point. Son Cuisinier s'offrit, & lui coupa la tête. Quel devoit être le Maître d'un pareil Serviteur ?

La guerre avec la Moscovie touchoit à sa fin, si Casimir ne s'étoit pas laissé distraire par un projet qui tourna les armes de la République contre elle-même. Ce Prince fait pour toutes les singularités, après avoir été Jésuite & Cardinal, avoit épousé la veuve de son Frere, Louise-Marie de Gonzague (a). C'étoit le cas où s'étoit trouvé le Roi d'Angleterre, Henri VIII en épousant Catherine d'Arragon, veuve de son frere Artus; & les contestations qui s'étoient élevées en Angleterre, avoient agité la Pologne. Les Théologiens du parti du Roi s'étoient appuyés du Deutéronome, qui permet non seulement, mais qui ordonne *d'épouser la veuve de son frere, quand elle n'a point d'enfans*. Les Docteurs opposés avoient objecté *le Lévitique*, qui défend *de révéler la turpitude de la femme de son frere.* Les Sénateurs, sans aller chercher la regle dans les Loix du Peuple Juif, avoient dit au Roi : „ Comment „ osez vous former un pareil nœud, a„ près tous les malheurs arrivés à l'An„ gleterre sous Henri VIII. & à la Po„ logne sous Sigismond votre Pere ? Est-

(a) Fille du Duc de Mantoue & de Nevers, la même qui avoit aimé en France le Grand-Ecuyer *Cinq-Mars*.

» ce parce que votre Pere a épousé les
» deux Sœurs (*a*), que vous voulez vous
» unir à la veuve de votre Frere ? Nous
» pensons comme pensoient les Sénateurs
» de ce tems-là. Vous savez qu'ils écrivirent au Pape Clément VIII. qu'ils ne
» souffroient pas même ces sortes d'union dans leurs haras (*b*). "

Rome, qui avoit sanctifié ces deux mariages, ne s'étoit pas effrayée de celui-ci ; & il sembloit que plus il avoit été contesté, plus la Reine étoit chere à Casimir. Bon, doux, complaisant, voulant tout ce qu'elle vouloit, pensant aux choses auxquelles elle le faisoit penser, ou ne pensant à rien, il se livroit à l'amour conjugal plus peut-être qu'il ne convenoit à son repos, & à celui de la Pologne. Se voyant sans enfans, il projetta, pour plaire à sa femme, de faire désigner pour la Couronne un jeune Prince qui devoit épouser sa niece. La Reine qui avoit été élevée en France, en aimoit le sang presqu'autant que le sien. Le jeune Prince qu'on vouloit couronner, c'étoit le Duc d'Anguien, Henri-Jules de Bourbon, Fils du grand Condé. La Princesse qu'on lui destinoit, se nommoit Anne de Baviere, Gonzague par sa Mere. La Reine accoutumée au gouvernement, se flattoit d'en prolon-

(*a*) Anne & Constance, Filles de l'Empereur Ferdinand II.

(*b*) Zaluski tom. 1. part. 1. pag. 158.

ger la durée par l'empire naturel qu'elle auroit sur un jeune Prince couronné de sa main, si le Roi venoit à mourir.

An. 1661. Le Roi sonda les esprits des Sénateurs & des Grands Officiers. Ils ne répondirent d'abord que par un silence plus expressif que la parole; & ensuite ils desapprouverent ouvertement (*a*). Lubomirski sur-tout, Grand Maréchal de Pologne & Petit-Général de l'Armée Polonoise, s'écria que vouloir élire un Roi avant la vacance du Trône, c'étoit violer la loi la plus sacrée de la République, & renverser le rempart le plus ferme de la Liberté. Il supplia le Roi de se souvenir que ses prédécesseurs depuis Jagellon, & lui même, avoient tous juré de ne jamais proposer un Successeur. „ On ne vous permettroit pas, ajouta-„ t-il, pour votre propre fils, ce que „ vous tentez pour un Etranger. "

Casimir arrêté par le Sénat, feignit de se désister. Le projet resta enséveli pendant trois ans dans son cabinet; & on employa ce tems à gagner des suffrages par tous les appas que les Rois présentent aux ambitieux, ou par la crainte qu'ils savent inspirer aux foibles. On ne s'avisa pas d'agir sur Lubomirski, on connoissoit son caractere : il ne s'étoit pas contenté de dire son avis dans le Sénat, il avoit inspiré ses sentimens aux

(*a*) Lengnich, pag. 108.

uns, il avoit rassuré les autres. C'étoit un chef de conspiration aux yeux de la Cour ; & on essaya de le faire passer pour tel aux yeux de la République.

L'Armée Polonoise, mécontente de sa solde, & encore plus des payemens différés, s'étoit confédérée. De toutes les confédérations qui se font en Pologne, sous prétexte du bien public, celle de l'Armée est la plus dangereuse. Plus de discipline, plus de frein pour le Soldat, qui vit à discrétion au milieu des excès ; & comme il secoue l'autorité du Grand-Général, il se choisit un Chef sous le nom de *Maréchal de la Confédération*. Ce Chef est un vrai *Dictateur*, qui réunit dans sa personne tout le pouvoir qui est partagé entre les trois Ordres de l'Etat. Il reçoit les Ambassadeurs, il donne les ordres aux Tribunaux, il leve des troupes & des subsides, il commande l'Armée, il inflige des peines, il exerce le droit de vie & de mort. Cette sorte de confédération est proscrite par les loix : mais malgré les loix elle n'est criminelle que lorsqu'elle est foible. Ce ne fut pas Lubomirski qu'elle mit à sa tête : mais la Cour supposa que Suiderski qu'elle avoit choisi, n'étoit qu'un instrument dont Lubomirski étoit l'ame. On assembla une Diete où le Chef apparent ne fut point accusé ; on ne cita que Lubomirski. Il ne comparut pas, bien persuadé que la An. 1664.

Cour vouloit abſolument le trouver coupable. Il fut jugé & condamné comme ennemi de l'Etat, & criminel de Leze-Majeſté, à perdre les biens, l'honneur & la vie (*a*). Ce jugement porté contre le vœu & la proteſtation des Nonces étoit illégal.

L'illuſtre proſcrit ſavoit que la colere des Rois eſt un feu dévorant qui conſume tout dans ſa premiere chaleur. Il ſe retira hors de la Pologne, à Breſlaw, pour lui donner le tems de ſe rallentir & peut-être de s'éteindre. Il comptoit même beaucoup ſur une Diete extraordinaire, où il devoit être queſtion de
An. 1755. ſes intérêts. Elle s'aſſembla; & une grande partie de la Nobleſſe refuſa de délibérer ſur les affaires publiques, avant que le Roi ſe fût laiſſé fléchir en faveur de Lubomirski. D'un autre côté la Faction Royale prétendoit que c'étoit tout perdre, ſi le Roi ſe relâchoit. Ceux-ci diſoient que Lubomirski étoit un eſprit inquiet, un perturbateur, un boutefeu dont il falloit ſe délivrer: ceux-là en plus grand nombre, que c'étoit un vrai Citoyen, un Général expérimenté, un Miniſtre incorruptible, un Soutien des loix qu'on vouloit détruire; & bientôt on n'entendit plus que des voix confuſes avec des menaces réciproques. On ſe ſépara ſans rien conclure.

(*a*) Kochov. pag. 147. Lengnich, pag. 215.

Mais le Roi exécuta en partie le jugement qui avoit été porté. Il dispoſa des charges du proſcrit en faveur de deux Sujets qui lui étoient agréables (*a*). Le Palatin de Kiovie, Czarneski, eut celle de Petit Général. Sobieski, d'Enſeigne de la Couronne fut fait Grand-Maréchal. Cette Place élevée n'eſt pas Militaire. La République a quatre Officiers principaux qui répondent aux quatre branches du Gouvernement; le Grand-Général qui eſt le Chef de la Guerre, le Grand-Chancelier qui préſide à la Juſtice, le Grand-Tréſorier qui veille aux Finances, & le Grand-Maréchal qui a la direction de la Police. On les appelle *Brachia Regalia*, les bras du Roi; & quelquefois les Rois s'en ſervent pour frapper la République. Lubomirski ne s'étoit jamais prêté à cet uſage: fermeté patriotique qui lui attiroit beaucoup de partiſans. Sobieski & Czarneski jouiſſoient auſſi d'une grande réputation; on convenoit même qu'ils méritoient les charges, mais on ajoutoit qu'il étoit injuſte d'en dépouiller celui qui les rempliſſoit avec tant de dignité.

Lubomirski déſeſpérant de la Juſtice au Tribunal de ſon Roi, la chercha dans les armes. Il rentra en Pologne avec huit cens hommes ſeulement. Cette petite troupe groſſiſſoit en marchant.

(*a*) Kochov. pag. 164. Lengnich. p. 216.

Elle ſe trouva de cinq mille, lorſqu'elle arriva à Czenſtochow, ville peu conſidérable ſur la Warta, dans le Palatinat de Cracovie. Le Roi avoit aſſemblé des forces bien ſupérieures dans la Siradie, & campoit auprès du Bourg de Warta. Il détacha les Lithaniens ſous le commandement de Polubinski, pour attaquer l'Armée des Rebelles. C'eſt ainſi qu'on les appelloit. Les Rebelles battirent les Sujets fideles, & firent un grand nombre de priſonniers, parmi leſquels ſe trouverent les principaux Officiers, & Polubinski lui-même. Le Vainqueur les traita avec toute l'humanité qu'on pourroit attendre d'un ami, & les renvoya libres ſans rançon (*a*). Il ne fut pas auſſi généreux pour Sobieski, & il faut avouer que la tentation d'écraſer un Rival qui s'éleve ſur nos ruines, ébranle la vertu la plus ferme. Il fit ravager ſes terres, & enlever ſes haras.

Ce premier ſuccès lui ouvrit la Grande Pologne, tandis que l'Armée Royale faiſoit tous ſes efforts pour lui diſputer les paſſages. La Nobleſſe, d'abord incertaine entre le Roi & Lubomirski, ſe détermina & ſe rangea ſous les étendarts du Sujet. La tempête qui alloit engloutir la République, augmentoit d'un jour à l'autre. Des Sénateurs qui n'aimoient que la Juſtice & la Paix, André Trzebis-

ki

(*a*) Kochov. pag. 173. 192.

ki & Thomas Lefczinski, celui-ci E- An. 1665.
vêque de Chelm, l'autre de Cracovie, obtinrent des deux Armées qu'elles re-fteroient en préfence fans coup férir, jufqu'à une Diete extraordinaire que le Roi indiqua à Varfovie pour le 17 Mars. Les Conciliateurs faifoient efpérer à Lubomirski fon rétabliffement, & à l'Armée confédérée la folde qu'elle demandoit.

Lubomirski n'étoit pas inflexible. Il favoit oublier une injure, dès qu'on la réparoit. Victorieux il prit le perfonnage de fuppliant, & pour prouver qu'il cherchoit la paix de bonne foi, il s'éloigna de fon Armée pour attendre à Breflaw l'événement de la Diete. Ce grand jour qui tenoit les armes & les efprits en fufpens, arriva. Le Maréchal des Nonces (*a*) qui portoit la parole, s'étendit en propos vagues fur le bien de la paix: les Partifans de Lubomirski marquerent leur impatience. L'Orateur paffa aux demandes des Confédérés; l'attention fe renouvella. On crut toucher au moment qui alloit mettre fur la fcene Lubomirski & fes intérêts. L'Orateur, qui avoit les yeux attachés fur ceux du Roi, n'en eut pas le courage. Un *Veto* qui partit du milieu de l'af-

(*a*) Les Nonces, ou autrement les Députés des Dietes particulieres de chaque Palatinat, nomment un Maréchal qui préfide aux délibérations, porte la parole, & donne la permiffion de parler.

An. 1665. ſemblée, mit fin au diſcours & aux comices (*a*).

Outre le reſſentiment de Caſimir, qui s'aigriſſoit toujours davantage, le tems avoit fait naître un nouvel obſtacle au rétabliſſement de Lubomirski. Czarneski, qui avoit profité d'une partie de ſes dépouilles, *du Petit-Généralat*, étoit mort depuis peu. Caſimir s'étoit preſſé de donner encore cette importante Charge à Sobieski. Sans le mérite frappant qui parloit pour lui, on ſeroit fâché de le voir ainſi s'élever dans le trouble, & ſur les ruines d'un Héros. Le Roi s'étoit donc mis dans un pas fort embarraſſant. Il falloit ôter à Sobieski les deux places dont il avoit à peine goûté le pouvoir & les honneurs; & pour rétablir un homme d'un mérite éclatant, en injurier un autre qui jouoit déjà un grand rôle dans la République. Le moyen, diſoit la Cour, de défaire ce qui eſt fait; & convient-il à la Majeſté du Trône de regarder en arriere? Il vaut mieux reprendre les armes. On les reprit avec plus de fureur qu'auparavant. Le Roi, à la tête de vingt-ſix mille hommes, alla chercher ſon ennemi qui n'en avoit que dix-huit mille.
An. 1666. Les Armées s'approcherent le 13 Juillet dans la Cujavie. Ce fut la premiere occaſion où Sobieski exerça le Généralat.

(*a*) Lengnich, pag. 218.

Les Armées étoient séparées par un marais. Le Roi lui ordonna de le passer. Sobieski représenta tout le danger d'une pareille manœuvre. Il étoit aisé de prévoir que l'ennemi ne laisseroit passer qu'autant de troupes qu'il en pourroit battre. Mais la passion ne voit rien ou voit mal. On entra donc dans le marais, on s'embarrassa dans la fange, on arriva avec beaucoup de peine. Outre l'intérêt de la patrie que les deux partis croyoient aimer en la déchirant, il y avoit un intérêt personnel dans les deux Généraux, tous deux savans dans la guerre, & intrépides dans l'action. On voyoit un Général nouvellement pourvu en attaquer un autre qu'on avoit dépouillé pour le revêtir. Celui-ci combattant pour lui-même autant que pour la Confédération, tomba avec impétuosité sur Sobieski sans lui donner le tems de se former au sortir du marais. L'Armée Royale fut accablée avant que de combattre. Le Roi en vit la défaite de l'autre bord, & il eut à se reprocher le sang de quatre mille hommes qui resterent sur le champ de bataille. C'étoit une Armée perdue sans l'habileté de Sobieski, qui sauva les débris par une retraite aussi savante qu'elle étoit difficile (*a*). Et quoiqu'un Général battu ait toujours tort, ses ennemis mêmes l'excuserent par l'obstination du Roi. An. 1666.

(*a*) Lengnich. pag. 219.

An. 1666. Le Roi se repentant de n'avoir pas suivi son Conseil, alla camper sur la riviere de Pilcza dans le Palatinat de Rava, où il se montra moins éloigné d'un accommodement : il n'étoit pas difficile d'y parvenir ; car Lubomirski, sans être enflé de la victoire, tendoit encore les bras à la paix. Il ne fut inébranlable que sur les intérêts de son Armée & sur ceux de sa Patrie. On convint que cette Armée toucheroit les sommes qu'on lui avoit refusées, & que personne ne seroit recherché sur tout ce qui s'étoit passé ; le point capital qui avoit armé les Citoyens contre les Citoyens, ne fut pas oublié. Le Roi s'engagea par un diplôme particulier à ne se mêler en aucune façon de son Successeur, dont il promettoit de laisser l'élection à la liberté des suffrages, lorsque le Trône seroit vacant. L'Armée confédérée & la Patrie étant satisfaites, Lubomirski s'oublia lui-même. Il se contenta de la révocation du décret qui l'avoit proscrit, sans insister sur son rétablissement dans les Charges dont on l'avoit dépouillé. Rentré en grace & ayant congédié ses troupes, suivi seulement des Chefs, il se rendit à Jaroszin où il salua le Roi. Cette réconciliation ressembla à toutes celles qui se font entre un Maître & un Sujet qui s'est fait craindre ; & comme il connoissoit les Rois, libre de rentrer en Pologne, il retourna à Breslaw, où il

mourut ſubitement ſix mois après. Les ennemis de la Cour n'accuſerent point la nature (*a*). An. 1666.

Sobieski avoit appris à vaincre ſous ſes ordres, & il ſe préparoit à le ſurpaſſer. Sa vie juſqu'ici n'avoit été qu'un tiſſu de combats, où, toujours célibataire, il avoit riſqué tant de fois de finir ſes jours & ſa race. Il touchoit à ſa trente-ſixieme année. Parmi les *Filles d'Honneur* que la Reine Louiſe avoit amenées de France, ſans ſe douter qu'elle amenoit une autre Reine, la Nobleſſe Polonoiſe en avoit diſtingué une que la Reine elle-même honoroit d'une faveur particuliere. C'étoit *Marie Caſimire de la Grange*, Fille de Henri de la Grange & de Françoiſe de la Châtre, qui avoit été Gouvernante de la Reine Louiſe. Ces deux anciennes Maiſons du Berry s'étoient illuſtrées par des Maréchaux de France Henri de la Grange a été plus connu ſous le nom de Marquis d'Arquien, Capitaine des Gardes de Philippe d'Orléans, Frere unique de Louis XIV. Sa Fille *Marie* tranſplantée en Pologne, avoit épouſé le Palatin de Sendomir, Radziwil, Prince de Zamoski, Ville de Pologne dans le Palatinat de Beltz. Elle en avoit eu quatre enfans, morts au berceau; & le Pere avoit fort peu ſurvécu.

(*a*) Kochov, pag. 25 & 55.

An. 1666. Sobieski, persuadé que la faveur aide le mérite, & sachant bien que la Reine continuoit à protéger la jeune Veuve, demanda sa main, sans lui donner le tems d'essuyer ses larmes. La Reine les maria secrettement pour garder la décence du deuil, après quoi elle écrivit au Marquis d'Arquien pour avoir son consentement. Le Marquis répondit „ qu'il étoit inoui de se remarier un mois „ après le veuvage, que l'éclat de M. „ Sobieski ne l'éblouissoit pas, qu'ayant „ sçu le peu de satisfaction que sa Fille „ avoit eu dans son premier mariage, il „ avoit résolu de la retirer dans son Pays „ natal, espérant de la justice de Sa „ Majesté qu'elle le laisseroit user plei„ nement du pouvoir qu'ont les Peres „ sur leurs Enfans par toutes les loix „ divines & humaines; mais que la cho„ se s'étant faite sans son consentement, „ qu'on avoit jugé par conséquent inu„ tile, le respect qu'il devoit à une „ grande Reine, l'empêchoit d'en dire „ son sentiment, en conservant néan„ moins le souvenir de la faute de Ma„ dame Zamoska “. Les hommes devroient apprendre à se livrer de meilleure grace à la destinée. Le Marquis n'eût certainement pas écrit de ce ton, s'il eût prévu que ce mariage devoit mettre sa Fille sur le Trône, en le comblant lui-même de biens & d'honneurs. Le Pape Innocent XII. n'oublia

jamais qu'il avoit béni cette union étant Nonce Apoſtolique en Pologne ; & il donna dans toutes les occaſions des preuves particulieres de ſon affection aux deux Epoux. An. 1666.

Il leur reſtoit peu de tems à jouir des bontés de la Reine. Elle mourut en 1667, en remuant encore des reſſorts ſecrets pour aſſurer le Trône de Pologne au Duc d'Anguien, malgré la loi renouvellée dans la derniere Diete. On l'accuſoit même d'avoir chargé le Référendaire (*a*) André Morſtyn, arrivé depuis peu de France, d'engager le Grand Condé à paſſer en Pologne, où elle lui promettoit une Armée pour couronner ſon Fils (*b*).

C'étoit une Femme d'un eſprit mâle, plus faite pour porter la Couronne que pour en admirer les diamans, plus propre que Caſimir à manier les affaires publiques. Elle préparoit avec lui dans un Conſeil ſecret les matieres qu'il falloit porter au Sénat. Elle dirigeoit également les négociations ſecrettes, elle ſe montroit même dans les Dietes, où elle influoit ſur les délibérations par la voix de ſes créatures. On ſe plaignoit que ſa préſence y bleſſoit la dignité de la Ré-

(*a*) Il y a deux Référendaires, l'un Eccléſiaſtique, l'autre Séculier. Leur office eſt de rapporter les Placets au Roi, ou au Chancelier, & de donner leur avis quand le Roi tient ſa Cour de Juſtice.

(*b*) Lengn. pag. 221. Zaluski, tom. I. part. I. pag. 153.

An. 1666. publique (*a*). Elle avoit encore les vertus de son sexe, la dévotion même, chose assez rare dans une Reine qui a du crédit. S'il est vrai, comme l'écrivent quelques Historiens Polonois, qu'une Femme de ce caractere ait inspiré au Roi son Mari le dessein d'abdiquer, ce problême ne peut se résoudre qu'en supposant qu'elle se lassoit enfin, comme elle le disoit elle même, des fatigues du Trône, des murmures de la Nation, & des mécontentemens de ceux même qu'elle obligeoit. D'ailleurs sa santé qui s'affoiblissoit, la faisoit soupirer après une vie tranquille, qui étoit aussi du goût du Roi. On n'eut pas de peine à se consoler de sa mort. Il n'y eut que le Roi, les Favoris, les Monasteres & les Eglises qui la pleurerent amérement. Deux fois Reine, elle ne laissa point d'enfans.

An. 1667. Il restoit à Sobieski la faveur du Roi, & l'estime publique, deux choses qui ne se trouvent pas toujours ensemble, les événemens le servoient aussi avec une rapidité qui a peu d'exemples. Lubomirski, en prenant les armes contre son Roi, lui avoit abandonné sa place de Grand-Maréchal en 1665. Un an après, Czarneski en mourant lui laissa celle de Petit-Général. Il avoit encore un pas à faire pour devenir l'homme le plus important de la République. Le Grand-Général

(*b*) Lengn. pag. 222.

Stanislas Potoçki meurt cette année (1667). Sobieski succede à son *Bâton*, en remettant celui de Petit-Général à Démétrius Wieçnowieçki, Palatin de Belz. Les deux Généraux reçoivent effectivement du Roi un Bâton qu'on nomme *Boulaf*. C'est une masse d'armes fort courte, finissant par un bout en grosse pomme d'argent ou de vermeil, qu'on enrichit quelquefois de pierreries. Ce Bâton de commandement n'est pas celui qui figure dans les Armées, mais une grande Lance, ornée d'une queue de cheval, propre à être vue de loin, dans la marche, dans le combat ou dans un camp. Les deux Généraux campent l'un à droite, l'autre à gauche de la ligne, avec cette marque du Généralat, qui se nomme *Bontchouk*. An. 1667.

Un Grand-Général peut tout ce qu'il veut. Le plus grand inconvénient de ce pouvoir illimité, c'est l'abus des quartiers d'hiver qu'il établit à son gré, foulant ou soulageant comme il lui plait. On avoit vu des Grands-Généraux accumuler des Starosties (*a*), que des Gentilshommes étoient forcés de leur vendre à vil prix pour se rédimer d'une ruine totale. Sobieski, revêtu du suprême com-

(*a*) Especes de Gouvernemens. Ces terres faisoient autrefois partie des domaines des Rois. Ils les céderent aux Gentilshommes pour les aider à soutenir les frais des expéditions militaires, en se réservant seulement le droit d'y nommer.

An. 1667. mandement, renonça au privilege des quartiers d'hiver, afin d'ôter à ses successeurs les moyens d'être tyrans. Il auroit pu tyranniser plus qu'un autre, s'il avoit eu ces entrailles de fer, qui se rencontrent trop souvent avec le pouvoir. Il joignoit au Bâton de Grand-Général, comme nous l'avons dit, celui de Grand-Maréchal; c'est-à-dire, qu'il avoit dans ses mains *la Police* & *la Guerre*. On en murmura d'abord, parce que selon l'esprit & les usages de la République, ces deux Charges, dont la réunion rend un Citoyen trop puissant, doivent toujours être séparées: mais sa conduite appaisa bientôt les murmures.

Quatre-vingt mille Tartares étoient aux frontieres de l'Etat. Ils dévastoient déjà la Podolie, la Volhinie & le Palatinat de Russie. Les Cosaques toujours irrités contre leurs Maîtres, dont ils avoient reçu de nouveaux mécontentemens, se joignoient à quiconque vouloit les détruire. Ils marchoient sous la conduite de Doroszensko, moins habile, mais plus intraitable que Chmilienski. La Pologne, après tant de guerres, étoit épuisée de soldats. On n'en voyoit que dix à douze mille sous les drapeaux; & bien loin de pouvoir soudoyer de nouvelles troupes, le Grand-Trésorier déclaroit qu'il manquoit d'argent pour les anciennes. Le Roi tout à sa douleur & dégoûté plus que jamais de la Couron-

ne, ne penſoit plus à la ſoutenir. Cependant le mal preſſoit. Les Tartares ſoutenus par les Coſaques, pénétroient toujours plus avant; & le Turc menaçoit auſſi (*a*). An. 1667.

La République ſe crut perdue. Sobieski ne déſeſpéra pas. Si jamais il eut beſoin d'un ſecond, ce fut dans cette conjoncture. Tout manquoit à la fois. Le Petit-Général Wieçnowieçki, homme de tête & d'expérience, fort aimé des troupes, étoit dangereuſement malade. Seul chargé de tout le poids de la guerre, il travailla à groſſir la petite Armée. Elle devoit paſſer ſur ſes amples domaines. Il y fit des levées qu'il joignit à d'autres qu'on lui amena d'ailleurs. Il y amaſſa des ſubſiſtances, il puiſa dans ſon propre fonds, il emprunta pour ſuppléer au tréſor public; & avec vingt mille combattans il en alla défier cent mille dans le Palatinat de Ruſſie. A peine arrivé il détacha Koniecpolski à Tarnopol, Szlieniski à Léopol, Modrewski en Brzeſcie. Il fit occuper par différens Corps les paſſages des rivieres, afin d'intercepter les courſes des Tartares (*b*). Il confia deux mille chevaux à un Partiſan, avec ordre de tenir la campagne & de harceler ſans ceſſe. Ce Partiſan, nommé *Piwot*, valoit un Général. Pour lui il marcha au camp de l'Armée en-

(*a*) Zaluski, tom 1. part. 1. pag. 9.
(*b*) Id. pag. 2.

An. 1667. nemie; & comme s'il eût commandé à la victoire, il écrivit à la Grande-Maréchale son Epouse, qui étoit allée revoir la France sa patrie, qu'un tel jour il s'enfermeroit „ avec douze mille „ hommes dans un camp retranché devant „ Podahieç, place que Doroscensko vouloit assiéger; que le lendemain, & les „ jours suivans, il feroit des sorties sur „ les ennemis; qu'il avoit disposé des „ embuscades sur tous les passages, & „ qu'il ruineroit cette grande Armée. "

Le Prince de Condé, en lisant cette lettre, ne voyoit pas la possibilité du succès. La plupart des Officiers Polonois blâmoient hautement les dispositions du Chef Ils disoient que diviser ainsi une petite Armée, c'étoit la détruire, qu'il falloit vaincre ou périr tous ensemble; ces propos passoient de l'Officier au Soldat, & le découragement étoit à craindre. Il est des occasions où *la Parole* devient aussi nécessaire à un Général que *l'Action*. „ Je ne changerai rien à „ mon plan, dit-il; le succès fera voir „ s'il est bien conçu. Au reste, je ne „ retiens point ceux qui n'ont pas le courage d'affronter une belle mort. Qu'ils „ se retirent pour périr sans gloire dans „ la fuite par le fer du Cosaque ou du „ Tartare, pour moi je resterai avec „ les braves gens qui aiment leur patrie. „ Ce grand nombre de brigands ne m'„ épouvante pas. Je sçais que le Ciel a

„ donné plus d'une fois la victoire au An. 1667.
„ petit nombre que la valeur anime ; &
„ doutez-vous que Dieu ne soit pour
„ nous contre des Infideles ? " On se regarda, on rougit, & personne n'osa quitter le camp (*a*).

Les Barbares pouvoient passer outre & arriver au cœur de la Pologne ; mais ils crurent qu'il valoit mieux détruire son unique ressource en tombant dessus avec toutes leurs forces ; & ils connoissoient trop Sobieski pour le laisser derriere eux. On lui avoit déjà amené quelques prisonniers, dont il s'étoit servi pour menacer le Genéral Tartare ; menace singuliere, tandis qu'il avoit tout à craindre pour lui-même. *Allez*, leur dit-il, en les renvoyant, *dites à Nuradin Sultan que je le traiterai comme il a traité mon Frere : ce sera tête pour tête.* Nuradin ne répondit qu'en précipitant l'attaque (*b*).

Parmi les Officiers Polonois qui défendoient les retranchemens, on en connoissoit qui s'étoient couverts de gloire en d'autres combats. Ils furent employés ici avec la confiance & la distinction qui leur étoient dûes. Alexandre Polanowski commandoit la gauche ; Uladislas Wilczowski, la droite ; le Palatin de Russie, Stanislas Jablonowski, celui dont on disoit : *Est-il plus grand dans le Sénat que dans l'Armée ?* dirigeoit le cen-

(*a*) Zal. tom. 1. part. 1. pag. 10.
(*b*) Chruscinski.

An. 1667. tre. Le Grand-Général étoit par-tout (*a*).

L'ennemi fond de tout côté sur le camp, & de tout côté on lui fait face, tandis que l'Artillerie le foudroye. Il pénetre pourtant par un côté foible, on y accourt, on le repousse, & en le chassant on le poursuit à coups de sabre hors des retranchemens. La plaine se couvre de morts, parmi lesquels on ne compta que quatre cens Polonois. Les Tartares emportent les leurs pour les brûler selon leur coutume. Sobieski, en soutenant ce premier assaut, ne se livra pas à tout le succès que la fortune du moment sembloit lui promettre. Les Assaillans avoient beaucoup à perdre, & lui tout à ménager. Il rentra dans ses retranchemens pour y mettre à profit ce que l'occasion feroit naître.

Une bataille est ordinairement l'affaire de quelques heures; celle-ci fut une action de dix sept jours, & chaque jour on se battoit comme si l'on avoit dû décider: c'étoit de la part des Assiégeans à qui le nombre donnoit de la confiance, assaut sur assaut; & de la part des Assiégés, défense sur défense, sortie sur sortie. Le dernier jour fut le plus sanglant. Sobieski avoit donné ordre aux détachemens dont la séparation avoit fait murmurer l'Armée, de se raprocher insensiblement. Les Barbares irrités & humiliés de tant de résistance avec tant de

(*b*) Zaluski, tom. I. part. I. pag. II,

foibleſſe, s'étoient déterminés à un aſ- An. 1667.
ſaut général. Ce moment alloit décider du ſalut ou de la perte de la République.

Sobieski, au-lieu d'attendre l'attaque, ſort de ſes retranchemens & va au devant. Ses troupes avoient appris dans les chocs précédens, que ce grand nombre d'ennemis n'étoit pas invincible. Les Barbares étonnés de cette hardieſſe, en marquent leur joye par de grands cris. Les coups ſuccedent. La victoire ſe balance au milieu des flots de ſang: mais tandis qu'elle reſte incertaine, les Corps détachés qui ont tenu la campagne, viennent prendre les ennemis en flanc. Le brave Piwot ſur-tout, après avoir déſolé les quartiers des Coſaques, enlevé leurs convois, donné la chaſſe à leurs fourrageurs, redouble ſes efforts & ſa gloire. Il charge avec ſes deux mille chevaux, il ſabre, il enfonce. Il n'y a pas juſqu'aux Valets de l'Armée & aux Payſans qui faiſant armes de tout, ne veuillent partager la victoire. Elle n'eſt plus que foiblement diſputée. Le carnage ſeroit général, ſi le petit nombre ne s'épuiſoit pas à force de frapper. Les Tartares, peu accoutumés à combattre de pied ferme, commencent à regarder en arriere; ils plient, ils perdent leurs rangs, ils prennent la fuite & entraînent les Coſaques avec eux. C'eſt à ce moment que Sobieski, dont la tête & le bras avoient tout animé, ſe flate de tenir pa-

An. 1067. role à Nuradin. Il le fait chercher parmi les fuyards, avec ordre de ménager sa vie, pour l'immoler aux mânes de son Frere. Mais Nuradin & Doroscensko s'étoient retirés assez à tems de la mêlée pour ne pas craindre la poursuite, en laissant vingt mille hommes sur le champ de bataille. On vit, avec horreur, après leur retraite, tous les ravages qu'ils avoient faits, les villages saccagés, les châteaux des Seigneurs & leurs palais dans les villes renversés jusqu'aux fondemens, les temples brûlés, les cadavres entassés sur les ruines des campagnes, les frontieres entiérement désolées; mais le corps de l'Etat étoit sauvé (*a*). Le succès étonna la Pologne, Condé & la France.

Les Barbares qui avoient apporté la guerre, demanderent la paix. Les Vainqueurs en avoient plus besoin que les Vaincus. Jablonowski en arrangea les conditions. Une difficulté arrêtoit. Les Infideles demandoient & offroient des ôtages: les Chrétiens disoient qu'une paix jurée les rendoit inutiles. Les Tartares s'opiniâtrerent & répondirent que le passé leur avoit appris ce qu'ils devoient penser des sermens. On convint des ôtages, & la Paix fut signée le 19 Octobre (*b*).

Sobieski retourna à Varsovie, précédé de

(*a*) Lengnich. pag. 22. & 23.
(*b*) Zalusk. tom. 1. part. 1. pag. 13. & 15.

de la victoire. Les peuples ſur ſa route lui faiſoient hommage de tous les biens qu'il leur avoit conſervés, & la Capitale n'épargna pas ſes acclamations. An. 1667.

Une autre joie qu'il goûta, moins brillante, plus douce peut-être, ce fut celle de la Paternité. La Grande-Maréchale accoucha à Paris d'un Fils que les vertus du Pere devoient mettre un jour au rang des Princes. Tenu ſur les Fonts par Louis XIV. il fut nommé *Jaques-Louis*, réuniſſant ainſi le nom de ſon illuſtre Ayeul à celui d'un grand Monarque.

L'hiver eſt la ſaiſon deſtinée aux Dietes pour laiſſer aux armes le tems qui leur eſt propre. Le mois de Févier ouvrit la Diete de l'année préſente. La Pologne dans ſes uſages montre des traits de la République Romaine. Le Grand-Général rendit compte des inſtructions qu'il avoit reçues du Sénat, de ſes opérations, de ſes ſuccès, & des belles actions qu'il avoit remarquées dans ceux qui partageoient ſes travaux, appuyant plus ſur celles-là que ſur les ſiennes. Tous les Ordres applaudirent; & le Vice-Chancelier ſe levant du pied du Trône, remercia ſolemnellement, au nom de tous les Ordres, le Libérateur de la Patrie, & ceux qui l'avoient ſauvée avec lui (*a*). Pratique utile, reſſort d'émula- An. 1668.

(*a*) Zaluski, tom. 1. pag. 33.

An. 1668. tion qui manque aux Etats purement Monarchiques où l'on ne voit que le Roi.

Caſimir n'eut d'autre part à cette victoire que les prieres qu'il avoit ordonnées, & les actions de graces qu'il rendit publiquement à Dieu dans la Baſilique de Varſovie. Une noire mélancolie le conſumoit. Il ne ſe conſoloit point de la mort de la Reine; & cependant, par une contradiction de l'eſprit avec le cœur, ſa conſcience s'allarmoit de l'avoir épouſée. Il s'étoit tranquilliſé longtems ſous l'autorité du St. Siege. Mais à ce moment il ſe croyoit preſque reſponſable de toutes les calamités que le cri public attribuoit à ce mariage & à ſon gouvernement. Son ame plongée dans la douleur, ne ſentoit plus que les peines du Trône. Il ſe rappelloit tant de dégoûts qu'on lui avoit donnés en différens tems, la violence qu'on lui avoit faite pour prendre les armes contre les Coſaques, la Confédération de Lubomirski, la défection d'une grande partie de la Nobleſſe, les déclamations perpétuelles contre la Reine qui le livroit, diſoit-on, aux Conſeils d'une Cour étrangere, les invectives des Nonces en pleine Diete contre l'Ambaſſadeur de France, Pierre de Bonzi, Evêque de Béziers, Italien ſouple & inſinuant qui lui étoit extrêmement cher, & leur obſtination à vouloir le renvoyer malgré la Cour. Il ne pouvoit oublier ce qu'un Nonce lui avoit dit en face, un

peu avant la mort de la Reine, *que les maux de la Patrie ne finiroient qu'avec son regne.* Un autre trait l'avoit encore vivement blessé. On avoit diminué sa Garde Allemande, quoiqu'il la payât de ses deniers (*a*). Il ne voyoit plus dans la Royauté qu'un fardeau immense que la Reine ne soutenoit plus avec lui, & dont il cherchoit à se débarasser. An. 1668.

Louis XIV. n'avoit pas perdu de vue cette Couronne pour le Duc d'Anguien, espérant par ce moyen de régner en Pologne. Il offroit par son Ambassadeur des Abbayes pour des Royaumes, & une résidence au choix de Casimir dans l'étendue de ses Etats. Il falloit bien connoître Casimir, pour lui faire de pareilles propositions.

La République ignoroit encore que son Roi eût formé un projet d'abdication. Il en avoit parlé, à-la-vérité, deux heures après la mort de la Reine: mais ses Confidens crurent qu'il changeroit de sentiment dès que le tombeau seroit fermé; & ils avoient enséveli le secret. Les Sénateurs craignant seulement quelque nouveau mariage contre le vœu de la République, se hâterent d'en proposer un dont elle pût s'applaudir.

Il y avoit alors en Europe, comme aujourd'hui, beaucoup de Princesses à

(*a*) Zaluski, tom. 1. pag. 161. La Garde étrangere du Roi peut être plus ou moins nombreuse Celle que la République lui donne, est de 1200 hommes.

An. 1668. marier, & peu de Maris. Chaque Etat offroit les siennes. On voyoit leurs Portraits dans le Château de Varsovie, & le Roi étoit le seul qui ne les regardât pas. Pour se délivrer de ces objets importuns, il n'avoit qu'un mot à dire, *j'abdique*. Ce mot alloit être prononcé. Il venoit de l'écrire à toutes les Puissances. On lit dans sa Lettre au Pape Clément IX ces paroles, qui édifierent Rome & scandaliserent Varsovie: *Le Diadême que j'ai reçu par la Bénédiction du St. Siege Apostolique, je le dépose aux pieds de votre Sainteté* (*a*). Rien n'étoit fait cependant s'il ne traitoit avec son Peuple, qui seul pouvoit reprendre une Couronne qu'il lui avoit donnée.

Il assembla donc le Sénat au mois de Mai, sans indiquer le sujet de la délibération. Ce nuage tenoit tous les Sénateurs en suspens, lorsque le Vice-Chancelier Olsowski le dissipa en prenant des mains du Roi un papier qu'il arrosa de ses larmes, & qu'il lut d'une voix entrecoupée de sanglots: „ Le Roi a résolu „ de mettre un intervalle entre l'agita- „ tion du Trône & le repos de l'Eterni- „ té dont il veut s'occuper uniquement. „ Le moment n'est pas loin où il ne „ pourra plus soutenir le poids de la „ Couronne. Il aime mieux le préve- „ nir que d'en être prévenu. Il a en-

(*a*) Zaluski, tom. 1, pag. 38. & 154.

„ tendu les murmures contre ſon Gouvernement. Il a ſu les interprétations ſiniſtres qu'on a données plus d'une fois à ſes intentions, juſqu'à l'accuſer de machiner une élection violente pour ſe donner un Succeſſeur. Il va donc délivrer la République de ſes craintes, en lui remettant le Sceptre qu'il tient d'elle. C'eſt un deſſein irrévocablement arrêté; c'eſt pourquoi il prie le Sénat de s'épargner & à lui d'inutiles repréſentations. " An. 1668.

On vit en ce moment ce que peut ſur les cœurs un projet qui a un air de grandeur & de deſintéreſſement. On eût dit que le Roi, en deſcendant du Trône, en acquéroit les qualités. Tous les Sénateurs, les yeux baignés de larmes, faiſoient ſigne au Primat de parler. Il parla & repréſenta au Roi: „ Qu'il y avoit de la dureté à répudier une Nation qui avoit répandu tant de ſang pour lui, à livrer une République Chrétienne aux coups des Barbares; qu'elle ne ſouffriroit pas que le ſang de ſes Rois errant ſur la Terre, cherchât une retraite, ſans ſavoir où la trouver; que s'il aimoit le repos, la République avoit des Généraux & d'excellens Miniſtres; que ſi ſa conſcience le tourmentoit, il y avoit des Evêques & un Pape. " Il parloit encore en s'avançant pour ſe proſterner aux pieds du Trône, & les Sénateurs avec lui.

An. 1668. Cet usage Asiatique de parler aux Rois à genoux, inconnu jusqu'à ce moment à la Pologne, montroit une étrange contradiction dans les mœurs d'un Peuple libre. Le Roi, plus soigneux qu'eux de l'honneur public, se déroba à cette prosternation, en leur faisant sentir que c'étoit s'oublier eux-mêmes & avilir le Sénat. Après quoi il leur donna un jour pour penser à la forme d'abdication (*a*).

On n'avoit point de modele. Henri de Valois avoit fui. C'étoit une abdication de fait, qui força la République à déclarer le Trône vacant. Ceux qui restoient attachés à Casimir, disoient que les liens entre le Roi & les Sujets étoient indissolubles. Ceux qui desiroient un changement, se seroient contentés d'une abdication dans le Sénat. Après bien des débats, tous convinrent enfin que Casimir étant monté sur le Trône par les suffrages de tous les Ordres, il devoit en descendre par les mêmes degrés. Le Roi, toujours fixe dans son projet, indiqua l'Assemblée générale au 30 Août.

Dans cet intervalle, il reçut des Lettres de plusieurs Souverains qui l'exhortoient à rester sur le Trône. Les reproches qu'il se faisoit, d'avoir quitté le Parti de l'Eglise & la contemplation assidue de l'Eternité, pour travailler à sa grandeur temporelle, ne leur paroiſ-

(*a*) Zaluski, tom. 1. pag. 35 & 157.

ſoient que des ſcrupules peu réfléchis. An. 1668.
Le Pape Clément IX. fort content de la docilité qu'il avoit toujours marquée pour le St. Siege, lui écrivoit de ſa propre main, que *ſi ſa conſcience étoit bleſſée, il pouvoit envoyer ſon Confeſſeur à Rome pour lui rapporter le remede dont il avoit beſoin.* Ces Lettres vinrent à la connoiſſance du Public. On ne ſavoit plus ſi le Roi abdiqueroit : une autre conſidération augmentoit le doute. Il paroiſſoit moins triſte, & plus occupé des affaires publiques que des ſiennes. Il aſſiſtoit aux Jugemens, il embelliſſoit ſon Palais, il augmentoit ſa Garde, il donnoit des Fêtes (*a*). On ſe ſouvenoit que dans une Diete avant la mort de la Reine, fatigué, excédé des oppoſitions à ſes volontés, il avoit dit d'un ton d'emportement : „ J'ai prêté l'oreille à vos „ diſcours, il eſt juſte que vous écou„ tiez les miens. Je vois que vous cher„ chez à me bleſſer. Si vous vous en„ nuyez de mon regne, je m'ennuye „ bien plus de régner ſur vous. " Après ces paroles ſi poſitives, il avoit pourtant continué à régner. On ſe regardoit, on n'oſoit plus s'expliquer. Pluſieurs ſe reprochoient d'avoir peut-être trop marqué leur deſir de changer de Maître.

Enfin le jour du dénouement arriva.

(*a*) Zaluski, tom. I. pag. 158.

An. 1668. La nouveauté & l'importance de la ſcene avoient frappé tous les eſprits. Sénateurs, Chevaliers, Nonces, Maréchaux des Dietes, Prélats, Palatins, Caſtellans, Staroſtes, Grands Officiers de la Couronne, perſonne ne s'abſenta. Caſimir, qui montoit ſur le Trône pour la derniere fois, ſe regardant déjà comme deſcendu, ne ſe ſervit pas de l'organe des Rois pour annoncer ſa volonté. Il parla lui-même en ces termes :

POLONOIS,

„ Il y a 280 ans que ma Maiſon vous „ gouverne. Son regne eſt paſſé, & le „ mien expire. Fatigué par la guerre, „ par les conſeils & par l'âge, accablé „ par les travaux & les ſollicitudes de 21 „ ans de regne, moi votre Roi & vo- „ tre Pere, je remets entre vos mains „ ce que le monde eſtime le plus, la „ Couronne, & je choiſis pour Trône „ ſix pieds de terre qui me réuniront à „ mes Peres. En montrant mon tom- „ beau à vos enfans, dites-leur que j'é- „ tois le premier dans les combats & „ le dernier dans la retraite, que j'ai „ renoncé à la grandeur des Rois pour „ le bien de la Patrie, que j'ai remis le „ Sceptre à ceux qui me l'avoient don- „ né. Ce fut votre amour pour moi qui „ me plaça au premier rang, & c'eſt „ mon amour pour vous qui m'en fait

„ descendre. Plusieurs de mes Prédé- An. 1668.
„ cesseurs ont transmis le Sceptre à
„ leurs Fils ou à leurs Freres, pour moi
„ je le remets à la Patrie, dont j'ai été
„ l'Enfant & le Pere ; & dès ce mo-
„ ment du faîte des grandeurs je ren-
„ tre dans la foule, de Seigneur je de-
„ viens Sujet, de Roi votre Conci-
„ toyen ; & je laisse ma place à celui
„ que vous jugerez digne de vos suffra-
„ ges. La République choisira bien &
„ prospérera, si le Ciel m'écoute dans la
„ solitude où je vais me retirer. Il ne
„ me reste plus qu'à remercier la Répu-
„ blique de tous les services qu'elle m'a
„ rendus, de tous les conseils qu'elle m'a
„ donnés, de tout le zele qu'elle m'a
„ marqué ; & si contre ma volonté j'ai
„ eu le malheur de déplaire à quelques-
„ uns, je les prie de l'imputer au mal-
„ heur des tems ou au sort, & de me
„ pardonner comme je pardonne à ceux
„ qui ont pu m'offenser. Je vous dis a-
„ dieu à tous en vous portant dans mon
„ cœur. La distance des lieux pourra me
„ séparer de la République, mais mon
„ cœur sera toujours avec cette tendre
„ Mere ; & j'ordonne que mes cendres
„ soient déposées dans son sein (a). "

Si Casimir n'avoit pas montré sur le Trône toute la grandeur à laquelle on pouvoit s'attendre, il paroissoit y tou-

(a) Zaluski, tom. I. part. I. pag. 57.

An. 1668. cher en le quittant. Le Sénat renouvella ses soupirs ; l'Ordre Equestre même, qui avoit marqué tant de fois son mécontentement, qui lui avoit parlé si durement en tant d'occasions, le conjuroit de ne pas abandonner le gouvernail de la République : les larmes couloient de toute part, mais elles ressembloient à celles qu'une Tragédie fait couler : le spectacle fini, le cœur n'est plus touché ; & il étoit vraisemblable que si Casimir cédant aux prieres, eût repris le gouvernail, les plaintes, les murmures auroient bientôt recommencé. Il convenoit pourtant qu'il prêtât l'oreille aux dernieres représentations de la République. Ce fut Sarnowski, Maréchal de la Diete, qui parla au nom de tous. Il employa tout ce que la décence demandoit pour dissuader le Roi : mais ce ne fut qu'après avoir vanté l'abdication comme l'effort le plus héroïque dont le cœur humain soit capable ; qu'après avoir blâmé Auguste, qui délibéra pendant vingt ans, & n'en eut pas le courage ; qu'après avoir loué ce petit nombre d'ames fortes qui ont su se détacher de la Souveraine Puissance, Sylla, Dioclétien, Charles-Quint & les autres (*a*).

Ce discours étoit peu propre à ébran-

(*a*) Zaluski, tom. 1, pag. 55.

ler le Roi. La nuit s'avançoit, la séance finit, & la République employa les jours suivans à former une derniere résolution. Casimir n'étoit pas tyran; & l'eût-il été, un tyran n'est jamais haï universellement. Ceux qui lui devoient beaucoup, ou qui perdoient à sa retraite, opinoient à de nouvelles instances plus fortes que les premieres. Sobieski étoit du nombre, plutôt par reconnoissance que par ambition: Grand-Général & Grand-Maréchal, où pouvoit-il monter? La pluralité prétendit que c'étoit assez supplier, & qu'après tant d'attendrissement il falloit enfin penser au vrai bien de la Patrie. On convenoit que Casimir avoit été bon Mari, bon Maître dans son Palais, bon Ami, doux, affable, aimant la justice lorsqu'il la connoissoit, Guerrier même du côté de la bravoure, mais on auroit voulu de l'application & des talens pour gouverner. Ne vous rappellez-vous pas, se disoit-on les uns aux autres, quelle étoit sa vie dans les bras de la Reine; comme son Palais étoit fermé d'abord après-diné; avec quel soin on éloignoit toute affaire; combien d'heures il perdoit dans ses jardins, à la chasse, au jeu ou dans d'autres amusemens, qui poussés bien avant dans la nuit, faisoient tort au travail du lendemain; quel goût il a toujours marqué pour la vie An. 1668.

An. 1668. particuliere, quel dégoût pour la vie publique? Ne l'avons-nous pas vu prendre de l'humeur dans les Jugemens, dans le Sénat, dans les Dietes, & s'aigrir indécemment contre les travaux de la Royauté? Ne le fatiguons plus de vaines remontrances: lui ôter un fardeau que, de son propre aveu, il ne peut plus supporter, c'est le servir, c'est l'aimer (*a*). Le Primat qui n'étoit pas fâché de jouer le rôle d'*Inter-Roi*, Prazmowski appuya cet avis; & l'on ne s'occupa plus qu'à deux choses, l'une à régler la pension de l'*Ex-Roi*, qui fut fixée à trois cens mille florins. L'autre donna plus d'embarras; c'étoit le Diplôme d'Abdication: j'ai dit qu'on n'en avoit point de modele; on y travailla. Je le consacre à l'Histoire pour servir aux Rois qui, pénétrés de leur insuffisance, voudront imiter Casimir.

JEAN CASIMIR, Roi de Pologne, & Grand-Duc de Lithuanie; sçavoir faisons au tems présent & avenir, que nous sentant affoibli par l'âge & accablé de tant de travaux auxquels nos forces ne peuvent plus suffire, nous avons pris, de notre propre mouvement, la résolution d'abdiquer la Couronne, afin de vaquer avec plus de liberté à la grande affaire du Salut; c'est pourquoi nous avons convoqué le Sénat à Varsovie le 12 Juin,

(*a*) Zaluski, tom. 1. pag. 160.

pour lui communiquer nos intentions. An. 1668.
Mais les Sénateurs, aussi frappés de la grandeur que de la nouveauté de l'objet, ont renvoyé la décision au jugement de toute la République. Nous avons donc indiqué l'assemblée de tous les Ordres au 21 Août; & là, aussitôt que nous avons prononcé le mot d'abdication, nous avons éprouvé l'amour & les regrets de nos fideles Sujets, qui se rappellant tous les bienfaits de nos Ancêtres envers la République, & en particulier tout ce que nous avons fait pour elle, n'ont rien oublié pour nous retenir sur le Trône; mais rien n'a pu nous ébranler. Il a donc fallu procéder à une abdication solemnelle en présence de tous les Ordres, selon laquelle, après une mûre delibération, & du consentement de tout le Royaume,
„ Nous Jean Casimir, sain de corps &
„ d'esprit, nous renonçons librement,
„ & sans contrainte au Royaume de Po-
„ logne, & au Grand-Duché de Lithua-
„ nie, & à tous les Domaines qui y sont
„ annexés. Nous abdiquons pour le pré-
„ sent, & pour toujours, les droits de
„ Majesté, & nous remettons la Cou-
„ ronne, avec toutes ses dépendances,
„ entre les mains du Sénat, des Nonces
„ terrestres & de toute la République,
„ en relevant du serment de fidélité, d'o-
„ béissance & d'hommage tous les Or-
„ dres, & chaque Sujet en particulier;

An. 1668. „ & en vertu de cette abdication, l'In„ terregne étant ouvert, le Révérendis„ sime Archevêque de Gnesne, Primat „ du Royaume, est en droit de procéder „ avec tous les Ordres, à l'Election d'un „ nouveau Roi, suivant les loix & les u„ sages; Election dont nous promettons „ de ne nous mêler en aucune façon. „ En foi de quoi, & pour avoir force „ perpétuelle, nous avons apposé le Sceau „ de la Majesté au présent Diplôme, „ signé de notre main. Donné à Varsovie, „ dans la Diete générale du Royaume, „ le 17 Septembre de l'an 1668, de notre „ Regne le 21. "

Par cet Acte, la République étoit déliée envers le Roi; mais le Roi ne le fut envers la République qu'au moment qu'elle lui donna un Diplôme reversal, par lequel acceptant son abdication, elle rompoit tous les engagemens qu'il avoit pris avec elle, le relevant à son tour des *Pacta conventa* qu'il avoit jurés à son Couronnement. Tout étant fini, on se fit des adieux réciproques, discours d'appareil où l'esprit eut plus de part que le cœur; après quoi, on conduisoit l'Ex-Roi dans un Fauxbourg de Varsovie, en lui rendant pour la derniere fois les honneurs qu'on ne lui devoit plus (*a*).

C'étoit le dernier de la Race des Ja-

(*a*) Zaluski, tom. I. 57, 58 & 59.

gellons, qui avoit régné près de trois siecles. Rien de plus varié que la fortune de ce Prince. Né Fils de Roi, il ne put résister à l'envie d'être Religieux, espece de maladie qui attaque la Jeunesse, dit l'Abbé de Saint-Pierre, & qu'il appelloit la petite vérole de l'esprit. Le Pape l'en guérit en le faisant Cardinal. Le Cardinal se changea en Roi; & après avoir gouverné un Royaume, il vint en France gouverner des Moines. Les deux Abbayes que Louis XIV. lui donna, celle de Saint Germain-des-Prez, & celle de Saint Martin de Nevers, devinrent pour lui une subsistance nécessaire; car la Pologne lui refusoit la pension dont elle étoit convenue: ce qui ne prouvoit gueres la sincérité des larmes dont elle avoit arrosé son abdication; & pendant ce tems-là il y avoit en France des murmures contre un Etranger qui venoit ôter le pain aux enfans de la Maison. D'autres attaquoient la vertu qui lui convenoit dans son nouvel état. Il voyoit souvent *Marie Mignot*, cette Blanchisseuse que le caprice de la fortune avoit d'abord placée dans le lit d'un Conseiller du Parlement de Grenoble, & ensuite dans celui du Maréchal de l'Hôpital. Cette Femme singuliere, deux fois veuve, soutenoit à Gourville qu'elle avoit épousé secrettement le Roi Casimir. Ce titre de Roi, ses anciens Sujets le lui refu- An. 1668.

An. 1668. ſoient, en diſant que tout ce qu'ils pouvoient lui accorder, c'étoit le titre d'*Ex-Roi* (*a*). S'il ſe repentit d'avoir abdiqué, ſes regrets ne furent pas longs. La mort l'en délivra bientôt.

(*a*) Zaluski, tom. 1 pag. 140.

Fin du ſecond Livre & du Tome Premier.





